



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

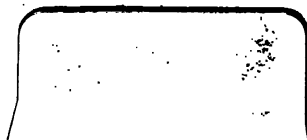
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





600014278S







LE SIGNE
DE LA CROIX

AVANT

LE CHRISTIANISME



LE SIGNE
DE LA CROIX

AVANT

LE CHRISTIANISME

PAR

GABRIEL DE MORTILLET

*Directeur des Matériaux pour l'Histoire positive et philosophique
de l'Homme*

AVEC 117 GRAVURES SUR BOIS



PARIS

C. REINWALD, LIBRAIRE-ÉDITEUR

45, RUE DES SAINTS-PÈRES, 45

—
1866

Tous droits réservés

223.2.37.



.....

PRÉFACE

Dès la plus tendre enfance on nous apprend que le signe de la Croix est le signe du chrétien. Sous l'influence de ce premier enseignement nous nous sommes tout naturellement accoutumés à considérer comme chrétien tout ce qui porte une Croix. Cette idée s'est tellement généralisée, tellement imposée, qu'on a admis comme un axiome en archéologie que la Croix est un excellent critérium pour reconnaître ce qui est postérieur au Christ, ce qui appartient à l'ère actuelle.

Pourtant ce critérium n'a aucune valeur. La Croix, la vraie Croix, se trouve sur de nombreux

objets bien antérieurs à la venue de Jésus-Christ. Dès la plus haute antiquité, elle était employée comme symbole, comme emblème religieux. C'est ce que je me propose de démontrer. Mon intention n'est pas de faire de la polémique religieuse. Je vais purement discuter un important principe d'archéologie. Je vais simplement chercher à bien établir une intéressante vérité historique.

LE
SIGNE DE LA CROIX

CHAPITRE PREMIER.

TERRAMARES DE L'ÉMILIE.

Bien longtemps avant les Romains, bien longtemps avant les Étrusques, vivait dans les plaines de l'Émilie, surtout dans les environs de Parme, de Reggio et de Modène, un peuple dont les écrivains de l'antiquité ne nous ont pas même fait connaître le nom ! Heureusement ce peuple nous a laissé de singulières archives qui nous permettent, sinon de reconstruire son histoire proprement dite, du moins de connaître ses mœurs, ses habitudes, son industrie, sa civilisation, et peut-être même un jour de découvrir sa filiation, son origine.

Ces précieuses et vénérables archives sont tout simplement des amas de terre, disséminés parfois au mi-

lieu des basses collines des Apennins, mais plus généralement dans la plaine, amas contenant de la cendre, du charbon, des ossements très-nombreux, des débris de poterie abondants et beaucoup d'autres restes de l'industrie humaine. Les terres de ces amas, riches en phosphates et en matières azotées, sont naturellement très-recherchées par les agriculteurs du pays, qui les exploient depuis fort longtemps.

Tout d'abord on les désignait sous le nom de *terres cimetiérales*, pensant qu'elles formaient le sol d'anciens lieux de sépulture, ou tout au moins de points choisis pour les sacrifices funèbres et la combustion des corps.

Pourtant, comme ces amas de débris ne contiennent point du tout d'ossements humains, mais les ossements d'animaux ayant servi à la nourriture des populations ; comme les débris de poteries appartiennent généralement à des vases d'emploi usuel ; comme, avec les ossements et les poteries, on trouve des fragments de pavés d'habitations et de parois de cabanes, des meules à moudre et autres ustensiles de ménage, des scories et des moules à fondre les métaux, le tout en mauvais état, sans mélange d'objets appropriés au culte, il est clair qu'on est là, tout bonnement, en présence d'amas de rejets d'habitations, d'accumulations d'ordures, d'entassements de débris de cuisine. Ce sont des dépôts analogues à ceux découverts et explorés dans le Danemark, à ceux qui existent entre les pilotis des stations lacustres de la Suisse.

Plus tard les agriculteurs de l'Émilie, comparant les prétendues terres cimetiérales aux marnes proprement

dites, exploitées dans divers pays comme amendement, remplacèrent l'ancien nom par celui de *terres marne* et nommèrent les lieux d'exploitation *marnières*. Ces noms étaient encore impropres. Les terres dont il s'agit ne sont pas de véritables marnes. Ce sont des terres plus ou moins argileuses, plus ou moins sableuses, qui n'agissent pas comme simple amendement, mais bien comme engrais, grâce aux matières azotées et au phosphate de chaux qu'elles contiennent.

Pour éviter toute confusion et fausse interprétation, sans pour cela créer des mots nouveaux, MM. Strobel et Pigorini¹ ont proposé de se servir des termes *marière* et *terramare*, déjà employés par les paysans qui ont ainsi dénaturé les noms qu'ils entendaient, sans les comprendre, sortir de la bouche des personnes instruites. Ces termes, créés par les enfants de notre civilisation actuelle, conviennent d'autant mieux qu'ils s'appliquent à des dépôts qui révèlent les origines de cette même civilisation. Aussi ont-ils été généralement admis.

Déjà autrefois les archéologues rapportaient les objets retirés des terramares à l'époque où les Romains envahisseurs luttèrent contre les anciens habitants du pays, encore plus ou moins barbares. Cela faisait remonter ces objets à deux ou trois siècles au moins avant l'ère chrétienne.

Mais ils sont bien plus anciens !

Quand on examine avec soin les marières, on reconnaît que la grande majorité ne contient en fait de métal

1. L. PIGORINI et P. STROBEL : *le Terremare dell' Emilia*, mars 1862, p. 4.

que du bronze, sans aucun indice de fer. Parmi les fragments de poterie de ces marières, aucun ne porte les traces du tour et du four à potier. Ces trois caractères sont constants dans leur association.

Pourtant parfois les marières dénotent une civilisation plus avancée, le fer apparaît, et avec lui on voit des poteries faites au tour, ce qui se reconnaît très-facilement par la présence de stries concentriques très-régulières. On voit aussi des fragments de poterie d'un beau rouge qui prouvent l'emploi du four à cuire.

Quand dans une même marière existent les deux époques, celle où il n'y avait, en fait de métal, que le bronze et celle où se montre déjà le fer, les débris se rapportant à la dernière, c'est-à-dire à l'époque du fer, sont toujours superposés à ceux de l'époque du bronze.

Une troisième époque dont on trouve parfois, bien qu'exceptionnellement, des traces dans les marières, est celle qu'on pourrait appeler époque des représentations organiques¹. Cette époque, dont les débris sont superposés à ceux des deux autres, est caractérisée, dans l'Émilie, par l'introduction des représentations,

1. Les belles recherches de M. Ed. Lartet nous ont montré qu'à une époque bien plus reculée que celle dont il est ici question, avant la connaissance des métaux, avant même la connaissance des instruments en pierre polie, existait dans le sud-ouest de la France une population qui avait le sentiment artistique très-développé. Mais cette population a disparu comme le Mammouth, ou émigré vers le nord comme le Renne, animaux dont elle a laissé des représentations très-reconnaissables. Après elle, bien longtemps après, la France, aussi bien que l'Italie, a été habitée par d'autres Hommes qui ne représentaient plus d'êtres vivants et dont tout l'art consistait à combiner ensemble quelques simples lignes.

gravures, sculptures ou peintures d'objets vivants. Pendant l'époque du bronze et la première époque du fer des terramares, l'ornementation ne consistait qu'en combinaisons diverses de lignes droites et courbes. Les représentations de végétaux et d'animaux ne sont venues que plus tard, et peu à près, sinon en même temps, s'est montré l'art étrusque avec ses figurines et ses poteries peintes. C'est aussi vers ce temps qu'on trouve dans l'Émilie les premières traces de monnaie, l'*aes rude*, petits fragments de bronze, sans coin, et même, peut-être, l'*aes grave* ¹, lingot de bronze portant déjà un grossier sujet en relief. C'est aussi alors que l'écriture fait son apparition dans le pays.

D'après les recherches de M. Des Vergers ², le grand développement de la civilisation étrusque, et par conséquent l'époque de la diffusion de la domination de ce peuple, daterait environ de 290 ans avant la fondation de Rome, plus de 1040 ans avant notre ère. C'est donc probablement alors ou peu après que les Étrusques ont occupé la plaine du Pô. En tout cas, si nous ne pouvons indiquer avec précision l'époque où ils ont envahi l'Émilie ³, nous savons qu'ils ont été chassés du

1. CHERICI : *Regio deputazione di Storia patria nell' Emilia. Atti della sottosezione di Reggio*, 16 juin 1864, in-8.

2. DES VERGERS : *L'Étrurie et les Étrusques*, vol. I, p. 461.

3. M. le comte Gozzadini, dans un très-remarquable travail qu'il vient de publier : *Di un'antica necropoli a Marzabotto nel Bolognese*, dit : « Nous pouvons déduire que l'irruption des Boïens arriva vers la moitié du quatrième siècle de Rome, puisque les Étrusques réunis à Voltunna, pour délibérer sur les secours réclamés par Veïe, qu'assiégeait Camille, les refusèrent parce que les Boïens, les Anamanis et les Lingones se précipitaient sur la plaine du Pô comme un

pays vers le milieu du iv^e siècle de Rome. Leur domination remonte donc à plus de 400 ans avant Jésus-Christ.

Les terramares de l'époque du bronze, dont je vais m'occuper spécialement, sont encore bien plus anciennes. Au temps de la domination étrusque, il faut ajouter toute la durée de l'époque des représentations organiques et toute celle bien plus longue encore, à en juger par la puissance des dépôts, de la première apparition du fer. Supposons 1000 ans avant Jésus-Christ comme daté de la fin de l'époque du bronze, c'est très-certainement resté beaucoup en dessous de la vérité, puisque dans ce temps-là déjà la civilisation étrusque brillait de tout son éclat de l'autre côté des Apennins.

Quant à la durée de cette époque, elle a dû être très-considérable, comme on peut le déduire de la coupe ci-jointe, figure 1, que j'ai prise dans la ville de Parme même, lorsque MM. Strobel et Pigorini y faisaient exécuter des fouilles. Sous un sol superficiel de 90 centimètres à 1^m. 30 d'épaisseur, composé en grande partie de débris romains, on a trouvé la terramare proprement dite. Elle avait 2^m. 10 à 2^m. 50 de puissance, et reposait sur une terre tourbeuse épaisse de 3^m. 20. Terramare supérieure et terre tourbeuse inférieure étaient la continuation d'un seul et même dépôt, contenant du haut en bas les mêmes restes organiques, les mêmes débris

fleuve débordé. En outre, s'il faut en croire Pline, Cornélius Népos aurait dit que les Boïens, avec les Senoniens et les Insubres, détruisirent la riche cité de Melpo le même jour que Veïe fut prise par Camille (l'an 359 de Rome). »

d'industrie, appartenant à la même époque, celle du

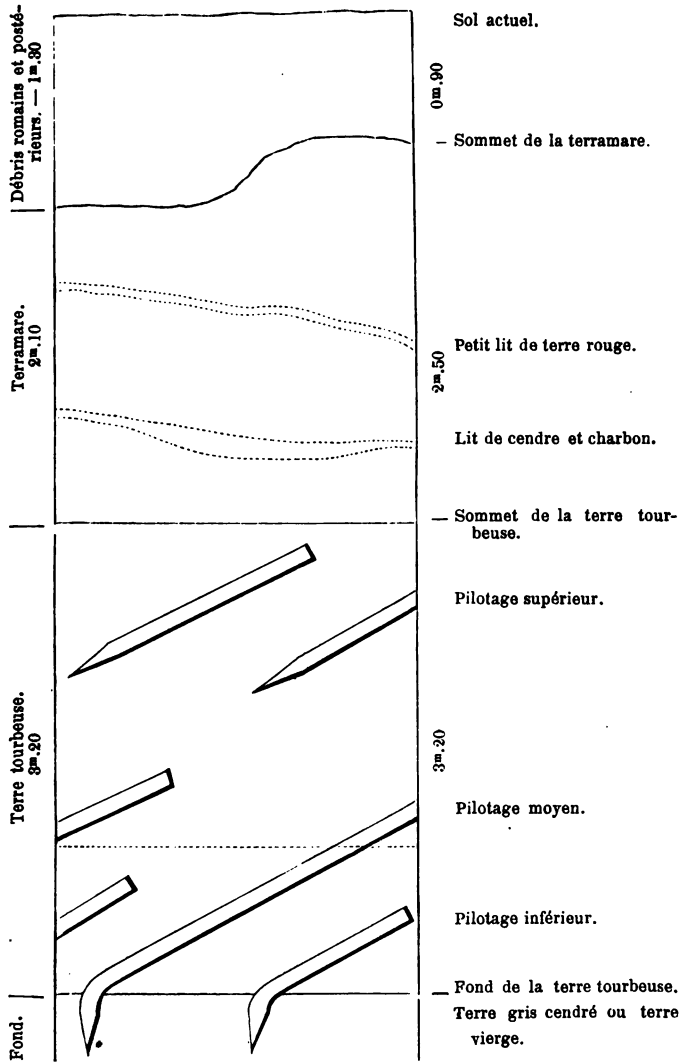


Fig. 1. — Coupe de la fouille de Parme, échelle : 2 centimètres par mètre.

bronze pur. Or, pour former une pareille accumula-

tion de 5^m. 50 de puissance, quel temps n'a-t-il pas fallu, surtout à une époque où, comme nous le dirons plus tard, l'on ne construisait qu'en branchages revêtus de terre glaise ! Si nous prenons les monuments romains situés au milieu de nos villes, nous verrons, par exemple, la colonne Trajane à Rome, les Arènes à Vérone, le Palais des Thermes à Paris, s'être tout au plus enterrés de deux mètres pendant 15 à 1600 ans, malgré les constructions et démolitions fréquemment répétées de maisons en pierres et mortier.

La terre tourbeuse repose sur un dépôt gris cendré contenant des coquilles aquatiques, ce qui montre que les populations de cette époque recherchaient, pour les habiter, les sols marécageux ou mieux les étangs, car le dépôt est plutôt celui d'un bassin d'eau que d'un véritable marais. Dans ce bassin, des hommes sont venus planter des pilotis sur lesquels ils ont établi leur demeure. Jetant à l'eau, autour de leurs habitations, tous leurs rebuts de ménage, le niveau de l'eau du bassin s'est élevé et a forcé les habitants à planter dans l'ancien sol de nouveaux pilotis, plus longs que les premiers, et de fait dans le bas de la fouille on a trouvé des pieux de dimensions bien différentes. Toujours aussi insouciant, toujours aussi imprévoyant, les habitants de l'endroit ont continué à se débarrasser de leurs ordures en les jetant dans le bassin, et le premier exhaussement a fini par être insuffisant. L'eau fangeuse a envahi la plate-forme supportant les habitations ; il a fallu alors renouveler le pilotage. Ce troisième pilotage, dont les pieux sont loin d'avoir atteint le fond du bas-

sin, a eu le sort de ses prédécesseurs, il a fini aussi par se trouver enfoui au milieu des rojets. Mais alors l'accumulation était assez considérable pour s'élever au-dessus du niveau de l'eau. Les nouvelles habitations ont été construites directement sur ce sol à sec, qu'elles ont continué à accroître, en constituant la terramare proprement dite. Cette partie formée à l'air libre est la seule que les agriculteurs recherchent ; la partie tourbeuse ne vaut rien et n'est pas exploitée ; l'archéologue seul la fouille.

La manière la mieux étudiée est celle du Conventino de Castione, espèce de château-couvent, placé sur un léger mamelon, à six kilomètres au nord de Borgo San Donino, station du chemin de fer, entre Parme et Plaisance.

Grâce à l'obligeance de M. Strobel¹, je puis donner le plan de cette intéressante localité à l'échelle de 1 pour 5000, figure 2.

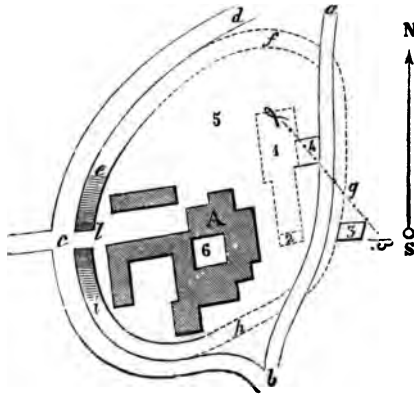


Fig. 2. — Plan général du Conventino de Castione. Échelle : 1 pour 5000.

1. Toutes les figures concernant le pilotage de Castione m'ont été très-obligamment communiquées par M. Strobel.

Les constructions sont sur le sommet du mamelon qui est actuellement entouré par le chemin *a, b, c, d*.

e, f, g, h, i sont les traces de l'ancien fossé du couvent, fossé encore bien conservé du côté de l'entrée, et sur lequel existe un pont au point *l*.

1 est l'ancienne exploitation de terramare pour les besoins agricoles, actuellement recomblée.

2 est la fouille pratiquée en 1862, par M. le professeur Strobel et M. Pigorini, pour l'étude de la marrière.

3 et 4 sont les fouilles de MM. Strobel et Pigorini en 1863.

5, point à partir duquel, dit-on, on ne trouve plus de terramare quand on recherche à l'ouest.

6, sondage, dans la cour du château A, qui a fait reconnaître la terramare à deux mètres environ de profondeur.

$\alpha \beta$, ligne probable du bord N. E. du pilotage.

Le mamelon du Conventino de Castione ne s'élève que de trois mètres environ au-dessus du niveau général de la plaine du Pô. Sa base, de deux hectares et même plus d'étendue, a une forme elliptique. Le grand diamètre se dirige dans le sens normal des cours d'eau du pays.

La terramare fut découverte il y a un peu plus de trente ans et exploitée depuis lors. Elle est située à la base du mamelon du côté de l'est. L'exploitation occupait, quand MM. Strobel et Pigorini ont commencé leurs recherches en 1862, un espace de 37 ares environ. Elle était de forme quadrilatère, allongée, très-rétrécie à

une extrémité, point sur lequel se faisait l'extraction de la terramare au moment des fouilles. Le reste de l'exploitation a été remblayé et mis en culture.

La terramare proprement dite III, ainsi que le montre la coupe figure 3, est recouverte de deux mètres

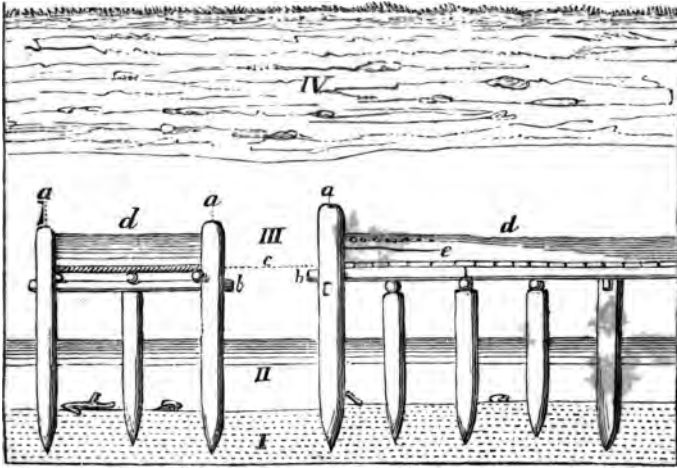


Fig. 3. — Coupe, avec pilotage restauré, de la marière de Castione.
a. Pilotis. — *b.* Traverses. — *c.* Planches. — *d.* Pavé en terre battue. — *e.* Petit lit de charbon et de cailloux.

de terre ordinaire IV. L'assise a deux mètres et demi de puissance, et repose sur une couche de terre tourbeuse noirâtre II, épaisse environ d'un mètre, qui contient, comme à Parme, des pilotis. Le fond I est argilo-calcaire, gris clair, ayant tout l'aspect d'un dépôt de lac ou étang.

Dans la coupe que nous donnons, le pilotage est figuré restauré. En effet, les belles, consciencieuses et patientes recherches de MM. Strobel et Pigorini sur les

terramares et les pilotages du Parmesan¹ ont fait connaître tous les détails de ce genre de constructions.

Les pilotis de Castione ont deux à trois mètres de long; ce sont des troncs d'arbres de 12 à 18 centimètres de diamètre. Lorsque le tronc était plus gros, on l'a refendu en long. La pointe des pilotis n'a pas été formée à l'aide du feu, mais taillée à nombreux et petits coups dont on retrouve encore les éclats au milieu de la terre tourbeuse. Cette pointe, suivant la longueur des pilotis, est enfoncée de quelques centimètres à six décimètres dans le sol qui forme le fond du bassin. Quand les têtes sont bien conservées, elles portent encore les traces des coups reçus pour enfoncer le pilotis. Parfois ces têtes montrent des traces d'incendie. Par suite du tassement et de la poussée des terres, les pilotis sont actuellement fortement inclinés. Si le bout pénètre peu dans le fond, tout le pilotis a subi l'inclinaison, mais si ce bout est long, il reste vertical et la partie engagée dans la terre tourbeuse est seule inclinée; le bois s'est fortement coudé, entre les deux assises, sans se briser. Le même phénomène s'observait à Parme, comme on peut le reconnaître en jetant un coup d'œil sur la figure 1, page 9.

Le relevé, figure 4, à l'échelle de 1 pour 100, de la partie des fouilles pratiquées par MM. Strobél et Pigorini, au n° 4 du plan général, page 11, donne une idée de la distribution des pilotis. Les ronds sont les pieux

1. PIGORINI et STROBEL : *Le terremare e le palafitte del Parmense, prima relazione*, 1862, in-4°, — *Seconda relazione*, 1864, in-8°. Les mêmes auteurs ont publié, ensemble ou séparément, plusieurs brochures se rapportant au même sujet.

verticaux, en *c* on a trouvé des traverses et des planches sur lesquelles nous allons revenir. A B est un talus au bord du bassin contenant un lit de charbon, de paille, grain et débris de poterie brûlés, recouvert de débris calcaires éclatés au feu.

Les pilotis sont parfois isolés, parfois groupés deux, trois, et même jusqu'à huit ensemble. Ils sont placés à distances diverses, espacés entre eux de 50 centimètres à 2 mètres.

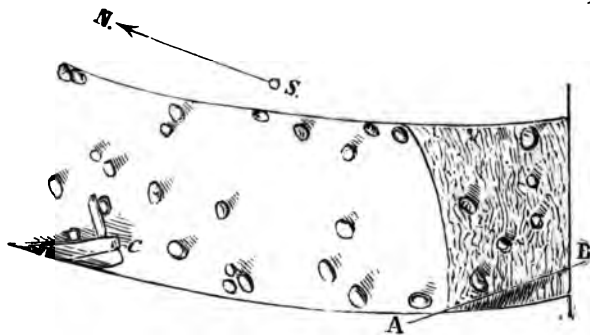


Fig. 4. — Plan des fouilles de Castione, au n° 4 du plan général, échelle 1 pour 100.

Au milieu des pilotis, et confondues avec eux, se trouvent des traverses. De prime abord on ne peut les distinguer, mais un examen attentif les fait reconnaître à leurs bouts, ni effilés ni martelés. Leur longueur est de 2 à 3 mètres et plus; leur diamètre, de 10 à 15 centimètres, varie suivant qu'elles sont formées de troncs entiers ou refendus. Distribuées à diverses distances en long et en large du pilotage, elles se coupent ou se rencontrent à angle droit. Les unes s'appuient simplement sur les pilotis ou sur les traverses qu'elles

rencontrent, les autres sont encastrées dans une rainure taillée dans la tête du pieu-pilotis ou passées dans un trou carré pratiqué un peu au-dessous de son sommet.

Les planches sont rares, cependant il s'en est rencontré plusieurs groupes encore en place sur les traverses. Le plus complet, représenté figure 5, à l'échelle

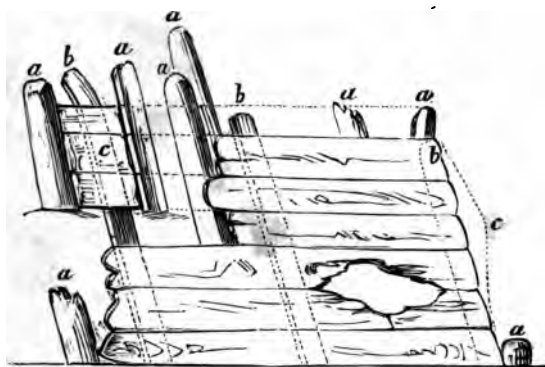


Fig. 5. — Plan des fouilles de Castione, au n° 2 du plan général, échelle 1 pour 100.

de 1 pour 50, provient de la fouille n° 2 du plan général page 44.

a sont les pilotis ;

b, les poutrelles horizontales ou traverses ;

c, les planches.

Ces planches, obtenues simplement par éclats en refendant les troncs d'arbres, sont assez irrégulières. Juxtaposées à côté les unes des autres, elles ne formaient qu'une assise. Elles étaient tout bonnement posées sur les traverses sans être fixées par des chevilles, des liens ou des rainures. Les dimensions sont 1 m. 50 à 2 mètres

de longueur, 16 à 33 centimètres de largeur et 3 à 8 centimètres d'épaisseur.

Les espèces de bois employés étaient principalement l'orme et le chêne.

On ne reconnaît point de traces de scie ou de vrille. Pour équarrir les traverses ou faire les planches, les troncs ont dû être divisés au moyen de coins. Les bois travaillés ne montrent que des trous carrés qui ont été percés au ciseau. La terre tourbeuse a fourni des coins en bois qui ont peut-être servi à refendre les troncs d'arbres, mais aussi qui ont bien pu être employés à caler les traverses et les planches, assez irrégulières, et contribuer à les maintenir en équilibre.

Ces données sont bien suffisantes pour permettre de restaurer complètement le pilotage. C'est, en effet, ce qu'ont tenté de faire MM. Pigorini et Strobel, et voici leurs dessins.

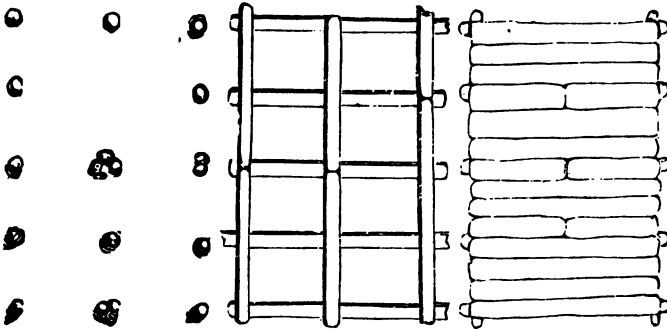


Fig. 6. — Plan restauré des pilotis.

Fig. 7. — Plan restauré des traverses.

Fig. 8. — Plan restauré du plancher.

Sur une série de pilotis plantés en quinconce figure 6, reposait un quadrillage en traverses figure 7,

supportant un plancher grossier figure 8. Le tout était recouvert d'une espèce de pavé fait avec de la terre battue. Ce pavé contenait parfois de petits lits de charbons et des cailloux placés horizontalement les uns à côté des autres, comme l'ont prouvé certains fragments. Le plus grand morceau rencontré avait à peu près un mètre carré de superficie et environ trente centimètres de hauteur. Dans un magasin à grain, contenant une couche d'environ un décimètre de hauteur de Froment et de petites Fèves carbonisées, le sol consistait seulement en une couche de terre sableuse posée sur les planches.

MM. Strobel et Pigorini signalent et figurent (fig. 9),

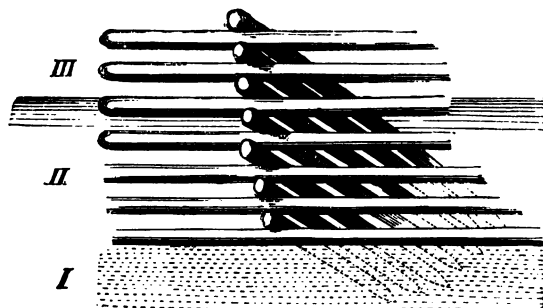


Fig 9. — Défense en poutres, de Castione.

I. Fond de l'ancien bassin. — II. Terre tourbeuse ayant remplacé l'eau. —
III. Terramare qui recouvre le tout.

vers le bord N.-E. du pilotage, ligne $\alpha \beta$ du plan général, une espèce de défense en bois. Elle est composée de poutres en travers ayant jusqu'à cinq mètres de long, posées sur un seul rang, les unes au-dessus des autres, au nombre de sept et plus, maintenues par des pieux inclinés, également placés les uns au-dessus des autres,

et ayant leurs têtes interposées entre les poutres. Quatre de ces assemblages de pieux, faisant la fonction d'arcs-boutants, ont été reconnus ; la distance intermédiaire entre chacun d'eux était d'environ trois mètres. Cette espèce de forte palissade tendrait à confirmer l'idée que c'est pour se fortifier et s'abriter que les populations des terramares recherchaient les stations aquatiques et y élevaient des habitations sur pilotis. Mais, paresseuses et imprévoyantes, ces populations, plutôt que de porter à quelque distance les rejets de leurs habitations, les jetaient dans l'eau et peu à peu remplissaient le bassin destiné à les protéger. Retenues néanmoins par la force de l'habitude dans le même lieu, elles bâtissaient de nouvelles cabanes sur ce sol artificiel formé de débris, et l'on peut dire que les ordures des générations antérieures servaient de litière aux générations nouvelles, cela pendant de longues suites d'années et même de siècles.

Le peuple des pilotages et le peuple des terramares proprement dites, sont bien un seul et même peuple ; les habitants des stations aquatiques et les habitants des stations à sec appartiennent bien à la même race. En effet, à Parme, à Castione, non-seulement on voit le passage entre la terre tourbeuse et la terramare proprement dite, mais encore, ce qui est bien plus concluant, terramare et terre tourbeuse contiennent exactement les mêmes objets, avec les mêmes formes, dans les mêmes proportions, dans le même état.

Le pavé en terre battue de la plate-forme des pilotages s'est lui-même continué dans les habitations sur

le sol solide. MM. Strobel et Pigorini donnent une coupe, figure 10, à l'échelle de 1 pour 100, qui établit très-

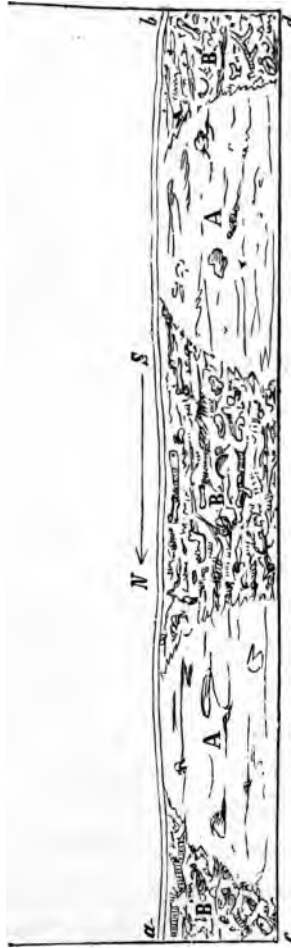


Fig. 10. — Coupe de la terramare prise au n° 4 du plan général de Castione; échelle de 1 pour 100.

a b Niveau actuel du sol qui, par suite des exploitations précédentes, se trouve au fond d'une tranchée dont on voit les bords droite et à gauche.
cd Niveau supérieur de l'ancien pilotage.
AA Mamelons sableux sur lesquels étaient les habitations.
BBB Accumulation intermédiaire des rejets de ménage.

nettement ce fait. Elle est prise au n° 4 du plan général de Castione, page 44.

a b Niveau actuel du sol.

c d Niveau supérieur du pilotage.

AA Deux amas sableux ne contenant presque pas de charbons et autres débris, mais seulement des fragments de pavé. Emplacement des cabanes.

B Terre noirâtre contenant des cendres, charbons, débris de poterie, os en abondance, et, au contraire, peu de fragments de pavés.

Il paraît que dans la marrière, maintenant épuisée, de Nocéto, on a observé une disposition analogue.

Sur ces pavés en terre battue, sur ces assises de sable, s'élevaient les cabanes, composées d'un clayonnage en branchage, revêtu, au moins à l'intérieur, de terre glaise. Des fragments de ce revêtement cuits et parfois même scorifiés par l'incendie sont parvenus jusqu'à nous, portant sur la face externe les empreintes des branches qui formaient le clayonnage. La face interne, lisse, est parfois plus ou moins courbe, ce qui montre que certaines habitations étaient circulaires ou ovales. D'autres fragments de clayonnage parfaitement droits dénotent des habitations rectangulaires. Les débris de parois en terre se rencontrent surtout dans les terramares. MM. Strobel et Pigorini n'en ont pas trouvé dans la terre tourbeuse de Castione et je n'en ai pas vu dans celle de Parme. Il paraîtrait que les habitations des pilotages étaient simplement en bois. Les habiles explorateurs de Castione citent des planches minces, avec de larges trous rectangulaires. C'étaient probablement les lucarnes de ces cabanes en bois. Quant aux dimensions, nous n'avons pas de données, sauf pour

le grenier du pilotage de Castione, qui avait trois mètres de large sur quatre de long.

Le peuple de l'époque du bronze des terramares, bien qu'il ait fréquemment établi sa demeure sur l'eau, ne paraît pas avoir été un peuple pêcheur; on n'a pas trouvé de débris de Poissons au milieu de ses rejets de cuisine. C'était un peuple pasteur qui, pourtant, se livrait parfois à la chasse, comme le prouvent les ossements accumulés dans les marières.

Ces ossements ont presque toujours été brisés pour en extraire la moelle. Ils sont rarement cassés en long, ils ont habituellement été rompus en travers à une extrémité. Les crânes ont été ouverts pour en retirer les cervelles.

En fait de gibier, on trouve le Chevreuil (*Cervus capreolus*, Linné), peu commun. Les débris les plus abondants sont les cornes.

Le Cerf (*Cervus elaphus*, Lin.), plus abondant que le Chevreuil. Ses bois étaient fort recherchés pour fabriquer divers instruments. Sa taille, beaucoup plus grande que celle du Cerf actuel, était à peu près égale à celle que M. Rüttimeyer assigne au Cerf des stations lacustres de la Suisse. Les crânes de Cerf montrent la manière employée par les habitants des marières pour ouvrir la tête des animaux : ils la fendaient plus ou moins par le milieu. En Suisse, au contraire, on enlevait les os des tempes.

Le Sanglier (*Sus scrofa ferus*, L.). Nombreux et bons débris qui montrent que cet animal était beaucoup plus grand et plus gros que le Sanglier actuel d'Algérie, et

surtout que celui de Sardaigne, qui est encore plus petit. Sa taille était pourtant un peu moindre que celle du Sanglier des habitations lacustres de Suisse. Deux mâchoires inférieures du pilotage de Castione présentent au milieu des branches ascendantes un trou circulaire. Dans un de ces trous est encore passée une pièce de bois. Il paraît que ces mandibules étaient des trophées de chasse qu'on suspendait dans les habitations.

Les débris d'animaux domestiques sont très-abondants dans les terramares proportionnellement à ceux des animaux sauvages. C'est ce qui nous a fait dire que les Hommes des marais étaient surtout pasteurs. MM. Strobel et Pigorini, qui ont parfaitement étudié les animaux des terramares, et auxquels nous empruntons la plupart des détails qui concernent ces animaux, les groupent dans l'ordre descendant suivant, d'après leur abondance :

Bœuf, Porc, Chèvre, les plus abondants ;

Cheval, Cerf ;

Mouton, Chien, Sanglier ;

Chevreuril, Ane, rares.

Les animaux domestiques des terramares sont :

Le Chien (*Canis familiaris*, L.). Deux variétés ou races. L'une plus petite, avec les os pariétaux lisses et les os zygomatiques peu arqués et peu distants des pariétaux, sans crête pariétale accentuée. C'est le type du Chien des tourbières (*Canis familiaris palustris*, Rütim.). L'autre plus grande, avec les os pariétaux rugueux, les zygomatiques très-arqués et distants des pariétaux, avec une crête pariétale très-marquée. Bien qu'on ait trouvé

des ossements de tous les âges de chacune de ces variétés ou races, ces os sont encore insuffisants pour établir nettement s'il s'agit de deux races distinctes ou de deux variétés d'une même race. Ces deux types se trouvent mêlés dans les mêmes dépôts et aux mêmes niveaux. Pour la forme du crâne et de la face, le Chien des tourbières, qui en Suisse existait seul à l'époque de la pierre, se place entre le Braque et le Chien de ferme; M. Rütimeyer croit que ce peut être le type de l'espèce. En Suisse, les os du chien de l'époque du bronze appartiennent à une race beaucoup plus haute et voisine du Chien de boucher. Bien que les terramares soient aussi de l'âge du bronze, cette grande race ne s'y est pas rencontrée. Des os divers rongés l'ont été probablement par le Chien, seul carnassier trouvé dans les marais. Tous les crânes de Chien étant ouverts intentionnellement, les os longs brisés et les débris de jeunes individus se trouvant en grande abondance, on doit penser que les habitants des marais utilisaient ces animaux comme aliment.

Le Porc (*Sus*). Débris très-abondants qui appartiennent indubitablement au Porc des tourbières (*Sus palustris*, Rütim.), comme le prouvent leurs dimensions. En Suisse, le Sanglier et le Porc des tourbières étaient indigènes à l'état sauvage pendant l'époque de la pierre. Ensuite ils apparaissent tous les deux domestiques, mais le Cochon après le Porc des tourbières. Dans le Parmesan, d'après MM. Strobel et Pigorini, on ne voit vivre contemporanément que le Sanglier indigène et sauvage, et le Porc des tourbières domestique, bien différent du

Sanglier domestique ou Cochon. Le Porc des tourbières, ne dérivant pas du Sanglier, avait donc été importé. L'étude des os prouve clairement que les Porcs des marais étaient domestiques. Il y a beaucoup de mâchoires appartenant à de jeunes individus ou Porcs de lait. Les mâchoires adultes prouvent qu'il y avait plus de femelles que de mâles, ce qui a déjà été observé en Suisse. Outre les dimensions, les caractères ostéologiques qui distinguent les Porcs des tourbières des Cochons sont : les dents molaires moins tuberculeuses et plus robustes, les prémolaires plus faibles, les molaires et prémolaires postérieures plus rapprochées, dentature par conséquent compacte ; partie incisive et canine resserrée par le raccourcissement de l'avant-mâchoire et de la symphyse du menton ; orbites plus amples ; stature moins grande. Ces caractères montrent qu'à l'état sauvage cette race de Porcs était plutôt herbivore et nocturne. Elle se différencie moins du Sanglier que du Cochon. Le Porc des tourbières existe encore dans les Grisons. Il a conservé ses habitudes de préférence herbivores. Il est assez petit, à jambes courtes, à oreilles petites et non pendantes, à groin court et gros, à soies longues et rares, de couleur noirâtre ou roux brun.

Le Cheval (*Equus caballus*, L.). En Suisse, très-rare dans les stations lacustres de l'époque de la pierre, pas commun dans les stations de l'époque du bronze. Il en est de même dans les marais du Parmesan, où l'on reconnaît deux races, une plus grande, plus robuste et lourde, comme il résulte spécialement de la largeur relative des diaphyses du radius ; l'autre plus petite,

plus svelte, plus élégante. Quelques ossements de Castione feraient admettre que la plus grande race dépassait en taille nos hauts chevaux de selle. Le Cheval était aussi mangé par les habitants des terramares.

L'Ane (*Equus asinus*, L.). Quelques très-rares débris.

Le Bœuf (*Bos*). Les os les plus nombreux sont de beaucoup ceux de Bœuf; parmi eux la plus grande partie appartient à la petite race ou espèce que M. Rüttimeyer appelle Vaches des tourbières, et qu'il fait descendre du *Bos brachyceros* sauvage. Quelques os pourtant se rapportent à un grand Bœuf qui semble dériver du *Bos primigenius*. En Suisse, pendant l'époque de la pierre, on trouve aussi ces deux races vivant ensemble dans les mêmes localités. Le grand Bœuf a les cornes plus grandes, sessiles, dirigées promptement en arrière et en haut; le front est aplati, avec la ligne frontale presque droite, son plan se rencontre presque à angle droit avec le plan occipital; les orbites sont proportionnellement petits et subcarrés, peu arqués, ressortant peu, ouverts plutôt en avant. Le petit Bœuf a les cornes plus courtes, sessiles, dirigées d'abord en dehors et en dessus, puis en avant et à l'intérieur; le fût osseux est plus compacte; le front est convexe, la ligne frontale s'élève en crête occipitale, se rejetant en arrière et descendant vers les cornes, de sorte que son plan se rencontre avec l'occipital en formant un angle aigu; les orbites sont grandes, très-arquées, ressortant assez au dehors et au-dessus du front. Il existe dans les marais deux variétés de ce Bœuf des tourbières. Une plus petite encore que

celle de la Suisse, assez svelte, par conséquent voisine du Zébu; l'autre moins basse, plus trapue et plus robuste, comme le prouve la largeur des superficies articulaires de ses métacarpes et métatarses. Il paraît que des individus des deux variétés vivaient à l'état de liberté, car on trouve de leurs os qui se distinguent par un brillant à aspect vitré, caractère regardé comme particulier aux mammifères sauvages. Les têtes de Bœuf, comme celles de Porc, de Cheval et d'Ane, ont presque toutes le crâne taillé en long par le milieu, et les mandibules inférieures sont généralement privées de la portion ascendante qui a été brisée et qu'on retrouve isolée. Comme l'a observé M. Rüttimeyer pour la Suisse, dans le Parmesan presque tous les débris de Bœuf appartiennent à des individus d'âge moyen, parfois à des Veaux, très-rarement à des vieux.

Le Mouton (*Ovis aries*, L.). La plupart de ses débris ne peuvent pas se distinguer de ceux de la Chèvre, d'autant que le Mouton des marais, se rapportant à celui que M. Rüttimeyer a appelé *Ovis aries palustris*, était petit, à extrémités subtiles, sveltes, hautes; en outre, sa corne se rapprochait de celle de la Chèvre. MM. Strobel et Pigorini ont pourtant trouvé aussi, exceptionnellement, quelques restes du Mouton commun, *Ovis aries domestica*, plus grand, avec les cornes recourbées en arrière puis revenant en avant.

La Chèvre (*Capra hircus*, L.). MM. Strobel et Pigorini, malgré la ressemblance des ossements, estiment que ceux de Chèvre sont beaucoup plus abondants que ceux de Mouton. La Chèvre varie peu, aussi

celle des marières est à peu près semblable à l'actuelle, sauf qu'elle est plus petite. Certains os des extrémités dénotent une race assez svelte, tandis que d'autres montrent qu'il existait contemporanément une race de formes moins élégantes, dont le squelette faisait passage au Mouton. On trouve des débris de tout âge depuis le Chevreau jusqu'à la vieille Chèvre. Les mâchoires sont la plupart entières. Les cornes éprouvaient un assez grand nombre de variations et les individus adultes sans cornes n'étaient pas rares.

En résumé le Chien a subi une légère modification de forme et s'est subdivisé en une infinité de races. La Chèvre, le Mouton et peut-être encore le Cheval et l'Ane ont augmenté de stature ; au contraire, le Cerf et le Sanglier, au moins dans les parties de l'Europe où ils vivent encore, ont diminué de taille. Si le Bœuf actuel de Parme dérive du grand Bœuf des marières, la forme de son crâne et de ses cornes s'est un peu modifiée. Le Porc, le Bœuf et le Mouton des terramares parmi les races domestiques, le Cerf, le Chevreuil et le Sanglier parmi les espèces sauvages, ont disparu du pays ; les sauvages seulement dans un temps peu éloigné ; quant aux races domestiques de cette époque, on en retrouve encore des traces dans les Grisons et dans quelques parties de l'Europe septentrionale.

La population des terramares de l'époque du bronze se livrait aussi à l'agriculture. Les terres tourbeuses de Castione et de Parme ont fourni en abondance du Blé ou Froment ordinaire que M. Heer désigne sous le nom de *Triticum vulgare*, var. *compactum muti-*

cum. J'ai recueilli à Parme l'Orge (*Hordeum hexastichum*, L.). Castione et Parme ont fourni également, en grande abondance, des graines et surtout des balles de Millet (*Panicum miliaceum*, L.); c'est le Millet à graines longues encore cultivé dans le pays. Enfin dans le grenier incendié de Castione, avec le Blé étaient provisionnées en grande quantité de petites Fèves que M. Heer désigne sous le nom de *Faba vulgaris celtica*. M. le professeur Passerini a indiqué des graines de Lin comme très-communes. Je crois que c'est par erreur : ce sont les graines de Millet qu'il a prises pour des graines de Lin. Pourtant le Lin devait exister à cette époque, puisqu'on a trouvé engagées dans des anses de vase des ficelles en fibres de Lin. Blé, Orge, Millet, Fèves et Lin. En voilà suffisamment pour établir que l'agriculture existait et était même assez développée.

L'arboriculture ou pomologie paraît avoir été bien plus en retard. Les habitants des terramares sous ce rapport semblent s'être contentés de recueillir les fruits sauvages. La terre tourbeuse contient des fragments et surtout des pepins de Pomme (*Pyrus malus*, L.), mais c'est la toute petite Pomme des haies et des bois. Les noyaux qu'on rencontre appartiennent aussi tous à des arbres ou arbustes qui croissent spontanément dans les taillis : le Prunellier (*Prunus spinosa*, L.), le Prunier sauvage (*Prunus insititia*, L.), les Cerisiers sauvages (*Prunus avium* et *mahaleb*, L.). Les fruits les plus abondamment répandus dans la terre tourbeuse sont les Glands (*Quercus robur*, L.), les Noisettes (*Corylus avellana*, L.) et les Cornouilles (*Cornus mas*, L.). On com-

prend très-bien que les habitants des terramares aient recueilli avec soin les Noisettes, qui sont encore récoltées de nos jours. Mais le grand usage qu'ils faisaient du Gland étonne davantage. La terre tourbeuse est remplie d'enveloppes de Glands, ce qui montre que ce fruit était consommé en abondance et qu'il était bien consommé par l'Homme, car les Pourceaux mangent tout, contenant et contenu. Il y a plus, le Gland décortiqué était parfois conservé avec soin dans de grands vases de terre. La Cornouille se mange encore maintenant, mais on la récolte surtout pour faire une boisson fermentée. N'en aurait-il pas été de même à l'époque des terramares ? En effet on trouve aussi avec la Cornouille des graines de Mûre ou Frambroise (*Rubus*). Ces graines, toutes petites, sont parfois réunies en telle quantité, qu'elles ne peuvent provenir que d'une accumulation de fruits enfermés dans un récipient et ensuite pressés. C'est le résidu de la fabrication d'un vin de Mûres; pourquoi n'aurait-on pas aussi fait du vin de Cornouilles ?

A propos de vin je dois citer la Vigne (*Vitis vinifera*, L.). On trouve dans la terre tourbeuse quelques pepins disséminés. Il y en a bien assez pour admettre que le peuple des terramares a mangé le raisin; il y en a trop peu pour supposer qu'il ait fait du véritable vin de raisin. Il reste à mentionner des graines du Surceau herbacé (*Sambucus ebulus*, L.) que j'ai recueillies dans la terre tourbeuse de Parme, avec des Larmes de Jacob (*Staphylea pinnata*, L.), petite graine ayant un tout petit noyau, négligée même par nos enfants, et que mangeaient pourtant les habitants des terramares.

Ces bonnes gens, peu difficiles pour ce qui concernait leur nourriture, étaient aussi bien peu délicats sous le rapport de la propreté. On les voit amonceler leurs rejets de ménage autour de leurs habitations. Bien plus, même lorsqu'ils habitaient les pilotages, ils laissaient pourrir les débris de leurs repas sur la plate-forme avant de les jeter à l'eau. En effet on a retiré de la terre tourbeuse des fragments d'os contenant des coques de Mouches trouées ; or la Mouche pour se développer exige l'air libre. Ces os avaient donc séjourné à l'air assez longtemps pour qu'une Mouche y dépose ses œufs, que ces œufs éclosent, que les vers se développent, passent à l'état de nymphe, et que la nymphe perçant sa coque se transforme en Mouche. C'est plus que suffisant pour qu'il se dégage une odeur infecte. Aussi les Mouches de diverses espèces abondaient autour de ces habitations. L'habile diptérologue italien, M. Rondani, a cru reconnaître des coques de nymphe appartenant à plusieurs espèces se rapportant à quatre genres différents. Ces coques se retrouvent en grande quantité dans la terre tourbeuse. Il y avait une seconde cause qui favorisait le grand développement des Mouches, c'était la présence du fumier produit par les animaux domestiques. Ces animaux vivaient dans les habitations ou autour d'elles, même sur les plate-formes des pilotages. En effet, j'ai retiré de la terre tourbeuse de Parme des crottins de Chèvre semblables à ceux signalés par M. Keller à Robenhausen, canton de Zurich. Il y avait aussi des débris d'Onthophages, insectes coléoptères qui vivent dans les excréments. M. le vicomte

Henry de Bonvouloir, auquel j'ai soumis ces débris, a reconnu entre autres l'*Onthophagus nutans*.

Les habitants des terramares savaient fondre et mouler le bronze, comme le prouvent des fragments de scories, des creusets en terre et des moules ou portions de moules trouvés dans diverses carrières. Leur bronze était le beau bronze, composé essentiellement de cuivre et d'étain. C'est bien le bronze ancien, le bronze antérieur aux Étrusques qui déjà y mêlaient du plomb, et antérieur, à plus forte raison, aux Romains qui y mettaient du zinc, ainsi que l'a constaté M. de Felleberg.

On peut dire que le bronze seul était alors connu, car en fait d'autre métal, on ne cite des carrières qu'un fil d'or enroulé en spire, du poids d'environ quatre grains, trouvé à Castione.

Le bronze servait à faire des armes, des instruments divers et des objets de parure.

Parmi les armes on peut citer des épées ou plutôt fragments d'épées, car dans des amas d'ordures on ne peut espérer trouver des pièces de choix.

Des poignards à lames lancéolées, en feuilles de saule; parfois il n'y a que la lame qui se fixait à un manche au moyen de rivets dont on voit les trous et qui souvent eux-mêmes existent encore; habituellement il y a une longue soie, ou un appendice aplati. Il en est avec âme de la poignée canaliculée pour recevoir deux plaques d'os ou de corne de Cerf, il en est même avec manche complet en métal fondu d'un seul jet. Ces manches prouvent que les Hommes de cette époque avaient les mains beaucoup plus petites que les nôtres.

En effet, les manches ou poignées des couteaux et poignards actuels doivent mesurer au moins 100 millimètres. Eh bien, le musée de Parme possède un couteau-poignard de Castione dont le manche n'a que 77 millimètres; un autre, de Casaroldo di Samboseto, ne mesure que 70 à 75 millimètres. Au musée de Reg-



Fig. 11'. — Lance en bronze de la manière de Bargone di Salso, 1/2 grandeur.
Musée de Parme.

gio, on en voit deux, un de Brescello, longueur du manche 84 millimètres, l'autre de Castelnovo, longueur 85 millimètres.

1. Les figures 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18 et 19, m'ont été communiquées par mon excellent ami M. Gastaldi, l'initiateur des études anté-historiques en Italie. Elles sont tirées de ses *Nuovi cenni sugli oggetti di alta antichità*.

Des pointes de lance, à douille, avec long bourrelet médian, figure 11, forme très-ancienne qui paraît s'être conservée jusqu'au temps des Romains.

Quelques pointes de flèche.

Parmi les instruments, il faut citer en première ligne les haches, qui, peut-être, ont aussi servi d'armes. Les plus communes sont très-allongées, à doubles ailerons, sans anneaux latéraux. La terre tourbeuse a



Fig. 12. — Hache en bronze de la manière de Nocéto, 1/2 grandeur. Musée de Parme.

fourni un manche en bois pour ces haches à ailerons. Il est coudé. La portion la plus courte est largement fendue au milieu. On introduisait la partie supérieure de la hache dans cette fente, les côtés du bois s'engageaient dans les ailerons qu'on resserrait au-dessus par le martelage. C'est le même principe d'emmanchure que celui appliqué par les sauvages qui pincent leurs haches entre les deux lèvres d'un bois coudé. Le tranchant de

l'instrument était dans le sens de celui de nos haches actuelles et non dans celui des herminettes. Il y a aussi dans les terramares diverses formes de haches-tranchets, dites parfois haches à main, à lame très-élargie et à bords latéraux peu relevés. Celle représentée figure 12, de la marière de Noceto, est une des plus courtes et en même temps à partie supérieure des plus larges.

Des serpes dans le genre de celles qu'on a quelque fois désignées sous le nom de serpes druidiques.

Des lames minces avec petit manche à jour, qui sont très-probablement des rasoirs.

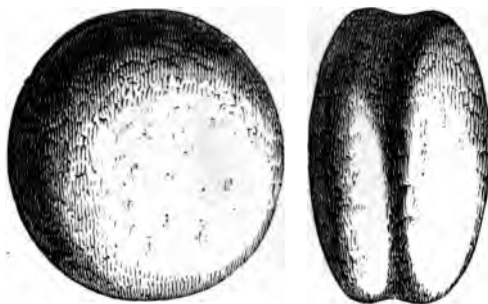


Fig.13. — Pierre avec sillon circulaire de la marière de Campeggine, 1/2 grandeur.
Cabinet de Reggio.

Des ciseaux, plus ou moins longs, à tranchant peu large.

Des alènes ou poinçons, emmanchées dans de l'os ou de la corne de Cerf.

Des styles pour graver la poterie, à pointe un peu mousse et à sommet aplati.

Des peignes à dents peu nombreuses et assez larges.

Des épingles à cheveux, assez abondantes et très-variées.

De petites roues d'un usage inconnu et un grand bouton. On arrive ainsi insensiblement aux objets d'ornement et de parure. Pourtant on n'a encore jamais recueilli dans les marières de l'âge du bronze de chaînes, de bracelets, de fibules et de bagues.

Pour compléter les armes on peut citer des pierres arrondies avec des sillons taillés tout autour qui servaient peut-être de casse-tête. Une des plus belles, figure 13, provient de la marière de Campeggine et appartient au cabinet de Reggio. Elle est en roche fort dure.



Fig. 14. — Peigne en bois de cerf de la marière de Fodico di Poviglio, grandeur naturelle. Collection du Valentino.

On peut citer aussi diverses pointes de flèches en os ou bois de Cerf. Une de ces pointes est encore soudée au bois de la flèche avec de la poix ou de l'asphalte. Des cubitus de Cerf et de Bœuf appointés ont dû être également utilisés comme poignards.

L'os et le bois de Cerf étaient très-employés pour faire des lissoirs, des aiguilles à filocher, des aiguilles à chas parfois très-fines, des spatules, des manches pour les alènes et autres petits outils; des portions de

corne de Cerf très-polies et percées de divers trous ont probablement servi de navettes de tisserand, etc. On a aussi fait en os et bois de Cerf des peignes, parfois très-ornés, figure 14; des petites roues qui devaient servir de parure, et des fusaïoles.

Les fusaïoles sont de petits cônes tronqués ou disques en terre cuite, en pierres ou en os, troués au milieu, variant énormément de forme et d'ornementation. A quoi servaient-elles? Les avis sont extrêmement partagés. Probablement elles avaient plusieurs destinations.

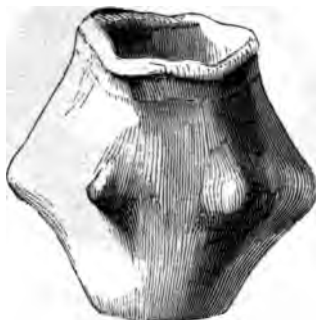


Fig. 15. — Vase des marières, 1/2 grandeur; sans localité précise. Musée de Parme.

Quelques-unes ont pu être employées comme pesons de fuseau, mais nous croyons que le plus grand nombre a servi de boutons. En effet, les fusaïoles ont généralement une petite cavité du côté large comme pour recevoir le nœud du cordon qui les fixait au vêtement. M. le comte Gozzadini croit que ce sont des glands ou pendeloques qu'on attachait aux étoffes. Ces petits cônes tronqués ou fusaïoles sont généralement exécutés avec soin, souvent ornés, ce qui montre bien qu'on en faisait un objet de parure.

En fait de parure, il faut aussi citer des coquilles fossiles du terrain subapennin, *Pectunculus* et *Cardium*, troués au sommet pour être enfilés et suspendus au cou ou fixés aux vêtements. Il est intéressant de trouver ces espèces de coquilles à pèlerin déjà recherchées par les populations primitives.

Il ne me reste plus à parler que des poteries (figures 15 et 16).



Fig. 16. — Vase de la carrière d'Enzola, 1/4 grandeur. Musée de Parme.

Les débris de poterie ont été extraits par milliers des diverses carrières de l'Émilie. Mais les vases entiers sont rares et généralement petits; on peut estimer leur nombre à cinquante ou soixante. Il est encore plus rare de trouver les morceaux groupés ensemble et de pouvoir refaire un vase cassé. Cela n'est arrivé qu'une vingtaine de fois, et presque tous les vases refaits proviennent de la terre tourbeuse. Les petits vases sont parfois tellement petits qu'on ne peut les considérer que comme des jouets d'enfants.

Les poteries les plus fines, comme les écuelles, les

tasses, figure 17, les soucoupes, sont faites avec de l'argile lavée, presque toujours de couleur noire, parfois pourtant grise, jaunâtre ou roussâtre. La surface interne et externe est lissée, par suite plus ou moins luisante. Le brillant, parfois très-vif, est un simple effet du polissage au moyen de spatules ou lissoirs.

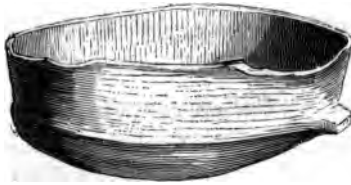


Fig. 17. — Écuelle de la manière de Poviglio, 1/4 grandeur. Musée de Parme.

Les poteries plus grossières contiennent dans la pâte des grains de matières étrangères, gros sable ou débris anguleux de spath calcaire et autres roches, mis avec intention pour éviter le fendillement pendant la dessiccation. Les surfaces sont cendrées et jaunâtres, tendant plus ou moins au rougeâtre, jamais noires. La partie centrale des parois, entre les deux surfaces, est toujours, par suite d'une cuisson incomplète, gris noirâtre. Quelques-uns de ces vases atteignaient de très-grandes dimensions. Un de ceux de Castione, à fond plat, avait, grand diamètre du fond, 145 millimètres, épaisseur 17, épaisseur des parois 9. A Casaroldo di Samboseto, il s'est trouvé deux fonds, l'un de 30 centimètres de diamètre, l'autre de 50. L'épaisseur de ce dernier atteignait 3 centimètres. Le fond de quelques vases épais de Castione, Noceto et Cornocchio était renforcé

d'une double arête intérieure se coupant en forme de Croix, et se reliant aux parois latérales.

Parmi les vases, de formes très-diverses, il en est avec des trous au fond ou sur les côtés, ne portant pas trace de feu, ce qui prouve que ce n'étaient pas des réchauds, mais bien des ustensiles pour faire le fromage.

Les lampes étaient loin d'avoir les formes si connues qu'elles ont affectées plus tard. C'étaient simplement des espèces d'écuelles, avec une seule anse latérale. Il ne peut y avoir de doutes. Le musée de Parme en possède deux, une de Castione, l'autre de Bargone di Salso, qui contiennent encore au fond une substance résineuse combustible.



Fig. 18. — Anse lunulée, avec une corne du croissant cassée, matières du Parmesan, 1/3 grandeur.

Les anses élevées, dépassant les bords du vase, avec un appendice plus ou moins en forme de croissant, figure 18, anses nommées pour cette raison anses

lunulées, sont très-abondantes et très-ornées. Il n'y en avait qu'une par vase. Les anses semi-circulaires et semi-elliptiques sont aussi assez communes ; parmi elles il en est qui ont des formes assez élégantes. Les gros vases ont des anses horizontales. Les simples protubérances ou tubercules remplaçant les anses sont assez fréquentes. Souvent elles sont trouées, figure 19, hori-



Fig. 19. — Vase de Castellazzo di Fontanellato, 1/2 grandeur. Musée de Parme.

zontalement ou verticalement. Dans le trou des anses de quatre vases on a trouvé les débris des cordons qui servaient à les suspendre ou à les porter. Ils étaient formés de deux ficelles de lin entortillées ensemble.

L'examen des anses des vases vient confirmer ce que j'ai dit, à propos des manches de poignards, de la petite main des Hommes de l'époque du bronze. Les grosses anses horizontales des vases grossiers, fabriquées par des ouvriers ordinaires, ont généralement de trop petits trous pour passer nos doigts. Parmi les anses lunulées, faites évidemment pour passer l'index

dans l'ouverture, tandis que le pouce appuie sur le croissant, beaucoup ont aussi cette ouverture trop petite pour les doigts actuels.

L'ornementation des poteries se compose uniquement de lignes droites ou courbes et de points diversement combinés. Comme nous l'avons dit en parlant de l'ensemble des objets de cette époque, il n'y a jamais de représentations animales ou végétales ou d'objets usuels. Cette ornementation est ordinairement gravée en creux, au moyen d'un poinçon ou d'un corps à bout assez large. Parfois pourtant il est en relief, formé de bourrelets ou de petites boules de terre appliquées sur le vase. L'ornementation en relief se trouve généralement sur les grandes poteries et celle en creux sur les poteries les plus fines. L'ornementation non-seulement est placée au pourtour extérieur des vases et dans le fond de ceux qui sont plats et ouverts, mais se retrouve aussi sous la base des vases ; c'est même là où elle est le plus fréquente, ce qui montre que déjà à cette époque on étalait le luxe de la vaisselle. Les vases fins étaient orgueilleusement suspendus ou appliqués contre les parois des habitations, l'ouverture naturellement du côté du mur et le fond orné en vue, en belle montre ¹.

1. Parmi les milliers de débris de poteries retirés des terramares, on ne cite que quelques très-rares fragments de couvercles. Les vases en terre fine, avec ornementation gravée en creux, ne peuvent-ils pas aussi avoir servi à couvrir les grands vases ? Cela expliquerait pourquoi on ornait le dessous, qui était alors la partie la plus en vue. Pourtant cette explication n'est pas suffisante. Quelques vases ne portent qu'un seul bourrelet troué, ce qui montre bien qu'ils étaient destinés à être suspendus dans les habitations.

Le fond des vases et surtout leur dessous étaient donc les places de choix, les places d'honneur pour les ornements les plus recherchés, les plus importants.

Eh bien, quels sont les ornements qu'on voit sur les fonds et les dessous ?

Parfois des séries de ronds concentriques ; parfois aussi des combinaisons de lignes droites paraissant assez irrégulières, bien qu'ayant un cachet commun ; mais bien plus souvent, à peu près dans la moitié des cas, la représentation très-nette d'une Croix diversement exécutée.

La plus simple, figure 20, est formée par l'intersection

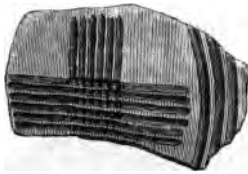


Fig. 20. — Dessous d'un vase de Bargone, 1/3 grandeur. Musée de Parme.

à angle droit de deux séries de lignes parallèles. Elle provient de la terramare de Bargone, dans le Parmesan.



Fig. 21. — Dessous d'un vase de Parme, 1/3 grandeur. Musée de Parme.

Parfois entre les bras de la Croix précédente, il y a de petits ronds en creux, figure 21 ; de la terre tourbeuse de Parme.

Le centre de la Croix, lorsqu'elle est dans l'intérieur du vase, est généralement occupé par un repoussé circulaire, uni, qui forme comme un hémisphère. La figure 22 représente un échantillon de ce genre, pro-

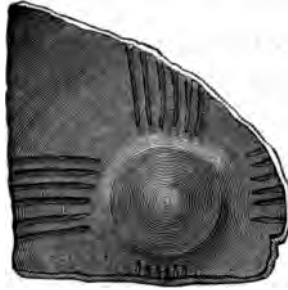


Fig. 22. — Fond d'un vase de Parme, 1/3 grandeur. Collection Mortillet.

venant de la terre tourbeuse de Parme, qui se trouve dans ma collection.

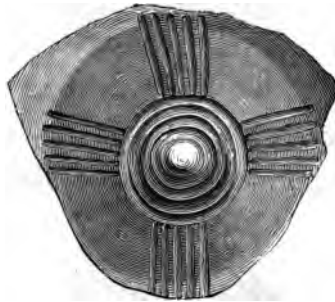


Fig. 23. — Fond d'un vase de Parme, 1/3 grandeur. Musée de Parme.

M. Strobel dans ses *Avanzi preromani*, pl. I, fig. 24¹, a donné le dessin d'un échantillon analogue trouvé dans la terre tourbeuse de Castione.

4. Les trois premières planches des *Avanzi preromani* de M. Strobel ont été publiées aussi par M. Keller dans son 5^e Rapport sur les habitations lacustres.

Dans le musée de Parme, on voit un autre échantillon, également de la terre tourbeuse de Castione. Il est semblable à l'intérieur, mais la Croix se reproduit en dessous, seulement de ce côté l'hémisphère, tout naturellement, au lieu d'être en relief, est en creux.

Le centre de la Croix peut aussi contenir une série de ronds concentriques, comme on le voit dans la figure 23, représentant un échantillon trouvé dans la terre tourbeuse de Parme. Deux fragments du musée de Parme, provenant de Castione ont la même ornementation.

La terre tourbeuse de Castione a fourni un vase presque entier, orné sur tout le pourtour, figure 24, déjà



Fig. 24. — Vase de Castione, 1/7 grandeur. Musée de Parme.



Fig. 25. — Dessous du vase fig. 24, 1/3 grandeur.

publié par M. Strobel, *Avanzi preromani*, pl. IV, fig. 10. Le dessous de ce vase présente une Croix formée par quatre séries de lignes qui rayonnent autour d'un large point rond, en creux. Quatre autres points en creux occupent les entre-deux des bras de la Croix, figure 25.

Le même dessin se reproduit sur un dessous de vase de la terre tourbeuse de Parme, figure 26.

La Croix est aussi formée quelquefois par l'intersection de deux simples lignes de points en creux, comme

dans la figure 27, représentant un fragment de la terramare proprement dite de Castione; ou bien par

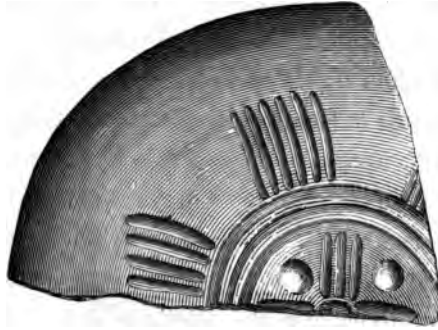


Fig. 26. — Dessous d'un vase de Parme, 1/3 grandeur. Musée de Parme.

des séries de lignes de points, figure 28, dessous d'un fond de la terre tourbeuse de Parme.

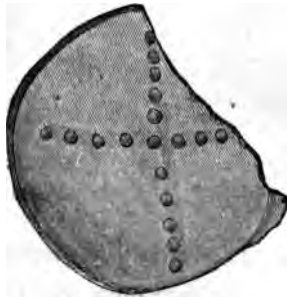


Fig. 27. — Dessous d'un vase de Castione, 1/3 grandeur. Musée de Parme.

La terre tourbeuse de Castione a encore fourni un autre genre de Croix, figure 29. Elle est formée par la combinaison de quatre groupes d'arcs de cercle concentriques; le centre est occupé par un point enfoncé. M. Strobel, pl. I, fig. 23 de ses *Avanzi preròmani*, représente un fragment de poterie, également de la

terre tourbeuse de Castione, qui a exactement le même



Fig. 28. — Dessous d'un vase de Parme, 1/3 grandeur. Musée de Parme.

genre de Croix, comme on peut le voir par notre figure 30.



Fig. 29. — Dessous d'un vase de Castione, 1/3 grandeur. Musée de Parme.

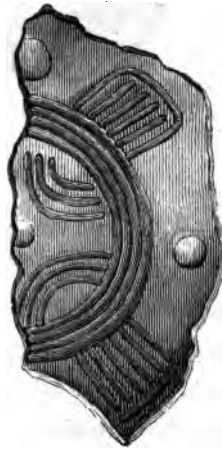


Fig. 30. — Dessous d'un vase de Castione, 1/3 grandeur.

Les objets représentés figures 20, 21, 23, 24, 26,

27, 28, 29 se trouvent conservés au Musée des antiquités de Parme. Le savant directeur de ce Musée, M. le chevalier Lopez, a eu l'obligeance de me permettre de les mouler.

La terramare de Fodico di Poviglio, près de l'Enza, a aussi fourni des fonds de vase avec Croix.

Les fusaïoles en terre cuite, comme nous l'avons vu, ont parfois des ornements. Le Musée de Parme en possède deux qui ont des dessins de Croix. L'une, figure 31, provient de Castione. Elle offre cela de remarquable, que la Croix est au milieu d'un cercle



Fig. 31. — Fusaïole de Castione, grandeur naturelle. Musée de Parme.



Fig. 32. — Fusaïole de Campeggine, grandeur naturelle. Musée de Parme.

formé d'une suite de petites pyramides, motif d'ornementation dont nous aurons à nous occuper dans un autre chapitre. L'autre, figure 32, a été trouvée à Campeggine, dans le Reggiano. MM. Gastaldi, *Nuovi cenni*, pl. V, fig. 14, et Strobel, *Avanzi preromani*, pl. III, fig. 19, ont déjà donné le dessin de cette dernière fusaïole. Dans la terramare de Casinalbo, Modenois, on a aussi recueilli une fusaïole avec Croix.

La fréquence de ces Croix qui se trouvent environ sur la moitié des fonds ornés, et surtout la manière

variée, parfois très-compiquée, dont elles sont exécutées, montrent bien que leur présence dans les terramares n'est pas un effet fortuit, dû au hasard. C'est certainement le résultat d'une intention bien marquée, bien accentuée. La Croix avait donc déjà dans ces temps reculés, au moins pour certaines populations, un sens particulier. Ce fait est d'autant plus curieux que dans tout ce qu'on a retiré des carrières de l'époque du bronze on n'a rien trouvé pouvant se rapporter, d'une manière certaine, à un culte quelconque.

CHAPITRE II.

CIMETIÈRE DE VILLANOVA.

En étudiant les terramares, nous avons vu certaines carrières offrir des éléments d'une époque plus récente que celle qui a été décrite. De grands progrès industriels ont eu lieu. L'emploi du fer est venu se joindre à celui du bronze. Avec le fer ont apparu le tour et le four à potier; de sorte que les nouveaux dépôts sont faciles à reconnaître par leurs débris de poterie de forme bien plus régulière, à stries concentriques, et d'une cuisson plus complète, plus uniforme, qui rend la pâte entièrement rouge. Malheureusement ces carrières de la première époque du fer sont peu développées, et ont été peu explorées. Elles ne suffisent donc pas pour bien étudier la population d'alors. Pour connaître les mœurs, les usages et les croyances de cette population, il nous faudra aller, avec M. le comte Gozzadini, fouiller un cimetière des environs de Bologne.

Ce cimetière, découvert en mai 1853, est placé dans la plaine, à huit kilomètres est de la ville, à un peu plus d'un kilomètre au-dessous de la Via Emilia ou du chemin de fer et à quatre-vingts mètres des bords de l'Idice. La localité s'appelle Villanova, commune de Santa-Maria delle Caselle. Par une coïncidence fort curieuse, qui ferait croire qu'on a depuis longtemps déterré des sépultures en cet endroit, le champ est désigné sous le nom de Campo-Santo, qui en Italie s'applique aux cimetières.

Dès que M. Gozzadini connut cette découverte, il en comprit toute l'importance, et fit exécuter des fouilles qu'il dirigea très-habilement. Toutes les tombes furent ouvertes en sa présence et explorées par lui-même. Aussi publia-t-il deux mémoires fort remarquables, véritables modèles d'observations consciencieuses et précises; en 1854 : *D'un lieu de sépulture étrusque découvert près de Bologne*¹; et en 1856 : *Concernant soixante et onze autres tombes du lieu de sépulture étrusque découvert près de Bologne*². Ces mémoires, tirés à un nombre d'exemplaires assez limité; n'ont jamais été mis dans le commerce, ce qui fait qu'ils sont infiniment moins connus qu'ils ne le méritent. Je vais en donner un résumé, en y ajoutant quelques considérations nouvelles, M. le comte Gozzadini m'ayant permis, très - obligeam-

1. GIOVANNI GOZZADINI : *Di un sepolcreto etrusco scoperto presso Bologna, 1854, in-4°, 54 pages, 8 planches.*

2. GIOVANNI GOZZADINI : *Intorno ad altre settantuna tombe del sepolcreto etrusco scoperto presso Bologna, 1856, in-4°, 15 pages, 4 planche.*

ment, d'examiner et d'étudier sa riche et belle récolte.

Les premières recherches de M. Gozzadini lui ont fait découvrir cent vingt-deux tombes, les suivantes soixante et onze; ce qui fait un total de cent quatre-vingt-treize tombes explorées. Si l'on joint à ce nombre celles qui ont pu être détruites précédemment, on voit que ce n'est pas là un tombeau de famille, mais bien le cimetière commun d'une ville ou bourgade. Cette ancienne cité ne nous est connue que par les demeures des morts. Les demeures des vivants n'ont laissé aucune trace. C'est tout simple : ces demeures devaient être assez mesquines et peu solides, l'usage de la chaux, l'emploi du mortier n'étant pas encore connu, comme le prouvent les terramares. Des habitations romaines sont venues longtemps après, bien plus grandes, bien plus résistantes, bien cimentées, et pourtant c'est à peine si on en reconnaît les vestiges dans quelques amas de décombres.

L'espace qui renfermait les tombes pouvait avoir 68 mètres de long de l'est à l'ouest et 33 mètres de large du nord au sud. Plus des trois quarts de cet espace, dans le sens de la longueur, étaient presque entièrement occupés par des tombes distantes l'une de l'autre d'un mètre ou très-peu plus. Mais dans la partie la plus occidentale les intervalles étaient inégaux et beaucoup plus grands. La même chose se remarquait encore, sur un espace moins étendu, dans un segment de cercle près de l'extrémité tournée au sud. De ce côté, sur la ligne extérieure des tombes, il y avait une borne en grès, de forme naturellement conique, placée

un peu plus haut que les sépultures. C'était probablement la limite du champ du repos. Vers cette extrémité existaient seulement six tombes, construites diversement et avec plus de luxe que les autres, dont elles étaient séparées par une large zone sans sépultures et par une espèce de sentier ou petit mur large de 76 centimètres, et haut à peu près d'autant, composé de cailloux et de fragments de grès, mêlés de beaucoup de charbon de chêne, et pavé régulièrement à la partie supérieure, au niveau des tombes. Ce sentier ne traverse que les deux tiers du lieu de sépulture, se dirigeant d'abord du sud au nord, puis avec un angle ouvert au sud-est.

La terre enlevée, plusieurs tombes apparaissaient comme une masse à peu près cylindrique, légèrement conique, ou presque rectangulaire, haute de 76 centimètres à 1 mètre 50, d'un diamètre de 1 mètre 42, jamais plus grand, mais parfois plus petit; masse toute formée de gros cailloux assemblés à sec. Ces cailloux, disposés en une ou plusieurs couches, parfois séparés par un lit de terre de 25 centimètres, d'une épaisseur totale atteignant jusqu'à 1 mètre 14, constituaient la partie supérieure de la tombe. Les parois latérales étaient formées par une simple ou double rangée de cailloux, et le fond par une plaque de grès, posée aussi sur une couche ou deux de cailloux.

D'autres tombes étaient construites seulement avec des plaques de grès, provenant des assises pliocènes de l'Apennin voisin. Plaques irrégulières et nullement taillées, au nombre de six, ou plus lorsqu'elles ne se trouvaient pas suffisamment grandes et assez symétriques

pour bien s'adapter ensemble. Elles formaient une espèce de cube ou dé peu régulier, presque toujours un peu rétréci à la cime.

Dans certaines tombes, les deux modes de construction se voyaient réunis. La chambre en plaques de grès avait extérieurement un revêtement de cailloux.

Mais beaucoup plus de la moitié des sépultures étaient tout bonnement dans la terre nue, dépourvues de tout revêtement, soit en plaques de grès, soit en pierres roulées. Les sépultures les plus simples se trouvaient groupées du côté oriental et nord du cimetière, côté opposé à celui des tombes de luxe. Il n'y avait presque pas de mélange, puisque les soixante-sept dernières tombes découvertes, à l'extrémité nord, appartenaient toutes à cette dernière catégorie.

Quatre des tombes placées à part à l'extrémité sud, — deux plus grandes et deux plus petites, — affectaient une forme particulière, celle d'un parallélogramme, construit avec beaucoup de soin, en gros cailloux sans ciment. La longueur des plus grandes atteignait 2 mètres 67 sur chaque côté. Les parois extérieures s'élevaient perpendiculairement à 1 mètre 40 et avaient une épaisseur, au sommet, de 28 centimètres aux deux bouts et de 69 sur les flancs. Dans l'intérieur, ces parois descendaient obliquement vers le centre et allaient se réunir à 76 centimètres de profondeur, ne laissant entre elles qu'un plan léger horizontal, formé aussi de gros cailloux.

Parmi les tombes découvertes on compte :

En cailloux et plaques de grès	28
En cailloux seuls.	24
En plaques de grès seules.	24
Sans cailloux et sans grès.	123
TOTAL.	<u>193</u>

Les tombes construites en cailloux et en plaques de grès ont été, dès l'origine, ensevelies dans la terre tout comme les simples sépultures, car elles se trouvaient, lors des fouilles, au même niveau. Leur base était d'autant plus profondément enterrée que la hauteur totale de la construction, — variant de 1 mètre à 2 mètres 28, — était plus grande.

Le plan supérieur de ces tombes, dans le point le plus profond, supportait 1 mètre 14 de terre. Mais, ailleurs, il se trouvait si peu recouvert que le soc de la charrue pouvait l'atteindre. On peut admettre comme profondeur moyenne 72 centimètres. Le sol de cette localité a donc très-peu varié depuis l'époque reculée où se faisaient les sépultures.

L'intérieur des tombes construites contenait une petite chambre dans laquelle étaient déposés les divers objets qui vont être décrits.

Sauf quatorze corps intacts, dont il sera question plus tard, tous les autres, cent soixante-dix-neuf, ont été brûlés, aussi chaque tombe renfermait-elle un grand vase de terre, urne cinéraire ou ossuaire, contenant des débris d'ossements humains calcinés. Il n'y en avait jamais deux dans une même tombe. Si ces vases avaient

eu deux anses, l'une d'elles paraissait avoir été brisée à l'époque de la sépulture. Habituellement ces ossuaires affectent des formes spéciales et semblent avoir été fabriqués exprès pour l'usage auquel ils ont servi. Ce sont de profondes terrines formées de deux cônes tronqués réunis par la base, réunion qui constitue le ventre du vase. Le point le plus large du ventre, dessiné par une carène plus ou moins forte, plus ou moins émoussée, est placé vers le tiers inférieur de l'ossuaire, le cône supérieur étant beaucoup plus long que l'autre. C'est sur cette carène que se trouve une anse, une seule. L'ouverture, assez rétrécie, a les bords qui se dilatent en se repliant extérieurement.

Parfois les dimensions diminuent beaucoup. La hauteur peut varier entre 39 et 18 centimètres. Les dimensions diminuent surtout lorsque l'ossuaire, au lieu de renfermer les restes d'un adulte, contient ceux d'un enfant, comme on peut l'apprécier par les débris d'os.

La terre des ossuaires est plus souvent noire que rouge; et, la plupart du temps, le vase est orné de dessins gravés en creux. Cependant il en est de fort simples.

Quatre ossuaires en terre rouge avaient exceptionnellement la forme sphéroïdale, sans anse, avec de simples petits mamelons vers le haut.

Tous les ossuaires n'étaient pas placés dans la même position, sur cent vingt-huit que M. Gozzadini a pu examiner, les autres étant trop brisés et écrasés, il en a trouvé :

Verticaux.	67
Parfaitement horizontaux, tournés diversement, pour- tant le plus grand nombre à l'est.	44
Inclinés à environ 45 degrés dans diverses directions.	47
TOTAL.	<hr/> 128

On ne peut pas admettre que les positions horizontales ou diagonales soient arrivées fortuitement et postérieurement, parce que sous le cou des vases ou sur leurs côtés on voyait de gros cailloux placés avec intention pour les maintenir dans la position qu'ils avaient. Souvent même on pouvait reconnaître que ces cailloux avaient été choisis comme étant les plus aptes à cet usage. Certains avaient une courbure ou concavité dans laquelle reposaient très-bien les parois de l'ossuaire. Il y avait donc une intention dans ces dispositions diverses! Quelle était-elle? . . . Nul ne le sait.

L'ossuaire était toujours couvert soit d'une tasse proportionnée à sa grandeur, tasse avec ou sans anse, soit d'un disque concave en terre, renversés sur l'ouverture.

Les os ont toujours été trouvés dans l'ossuaire, sauf quatre exceptions où ils étaient épars dans la tombe. Toujours très-consumés, ils l'étaient pourtant un peu plus ou un peu moins, suivant que le bûcher avait été plus grand ou plus modeste. Parfois, ils étaient réduits en très-petits fragments; parfois ils se trouvaient encore en esquilles, mais ne dépassant pas 5 centimètres de long et portant les traces d'un feu très-violent. Dans tous ces ossuaires, il ne s'est rencontré que très-rarement des dents et en très-petit nombre. Ces os extrê-

mement réduits n'occupaient qu'une très-petite portion de l'ossuaire, une hauteur de 10 centimètres environ. Le reste devait être primitivement vide, mais s'est rempli, dans la tombe, d'un limon fin ou même de terre.

Au milieu des os, au-dessous d'eux et assez souvent au-dessus, groupés régulièrement dans un petit espace, se trouvaient divers objets, habituellement en bronze, portant généralement les traces du feu.

M. Gozzadini a rencontré aussi dans un ossuaire un fragment de côte que le savant professeur d'anatomie comparée de Bologne, Alessandrini, a reconnu appartenir au Cheval. Avait-on brûlé avec le mort les animaux qui lui étaient chers?

Les cendres du bûcher formaient dans les tombes construites en plaques de grès ou en cailloux, sur tout le fond de la chambre, une couche à peu près régulière de 9 à 10 centimètres d'épaisseur, et un tas équivalent dans les autres tombes. Ces cendres, de couleur noirâtre, contenaient beaucoup de petits morceaux de charbon de bois de chêne et encore de nombreux petits fragments d'os. L'absence de gros charbons et de tisons montre qu'on ne prenait que les cendres du centre du bûcher qui pouvaient contenir quelques débris du corps.

Les cendres étaient déposées dans la tombe avant l'ossuaire, que l'on plaçait ensuite dessus, comme le prouve une couche de cendres qui se trouve habituellement entre le fond du vase et le pavé de la tombe. L'ossuaire n'était pas toujours au centre du tas de cendres, mais parfois aussi vers le bord, toujours alors du côté de l'orient.

grès de l'ossuaire, soit à distance, se trou-
 vent si les cendres plusieurs objets semblables à
 ceux trouvés dans l'ossuaire lui-même. Dans deux
 cas seulement, on a vu des cendres dans deux plats
 et une grande tasse. Également comme exception,
 nous citer deux tombes tout à fait privées de cendres
 dans lesquelles les cendres se trouvaient dans
 un vase, soit au-dessus, soit au-dessous des os. Deux
 tombes ont présenté le fait particulier d'un os-
 suaire. L'un, plus grand, ayant 63 centimètres
 tandis que les ossuaires ordinaires ne dépassent
 pas 39, contenait dans son intérieur les cendres et
 un ossuaire plus petit. C'était là le véritable os-
 suaire fermant les os et recouvert d'une tasse ren-
 versée. L'un de ces ossuaires doubles n'a fourni que peu
 de bronze, l'autre aucun.

Autour des chambres formées de plaques de
 grès se trouvaient autour des ossuaires quelques autres
 plaques de terre accessoires, qui ne dépassaient pas le
 huit. Ils étaient presque toujours droits et
 posés dans la cendre, mais un peu moins que l'os-

si les tombes privées de plaques de grès et de
 grès il en est bien peu aussi qui n'aient pas fourni
 de bronze. Ce sont même ces tombes et celles for-
 mées de cailloux seuls qui en avaient le plus. Les plus
 riches en bronze étaient à la vue une accumulation circulaire, au-
 dessus des cendres, de 1 mètre 14 à 1 mètre 50 de
 diamètre, haute d'environ 38 centimètres, formée de
 cailloux de diverses formes et grandeurs, posées sans

aucun ordre, renversées diversement et étrangement confondues, de manière que les vases les plus grands contenaient en tout ou en partie jusqu'à trois ou quatre autres vases. L'ossuaire ne se trouvait pas toujours au centre de cette accumulation. Quand les vases n'étaient pas en grande quantité; ils étaient disposés en ordre et non renversés. La confusion qui régnait dans ces amas empêchait de reconnaître la forme de beaucoup de vases, et le terrain étant une argile très-plastique, la plupart des poteries ne pouvaient s'extraire que réduites en petits morceaux. En outre, il est à présumer, il est même certain que quelques vases ont été déposés dans les tombes déjà brisés. Six de ces amas avaient vingt et plus de vases; quatre autres, au moins quarante chaque.

La pâte des poteries contient souvent des petits grains pierreux. Elle est noire ou rouge. En brisant la pâte noire on voit, au centre des fragments, une ligne de la couleur naturelle de l'argile ou d'un noir plus pâle que les superficies. Les poteries rouges ont un assez bon degré de cuisson. L'intérieur des fragments entre deux lignes d'un rouge brique contient une ligne plus large noirâtre. La couleur de la poterie noire comme le brun intérieur de la poterie rouge disparaissent quand ces poteries sont exposées à un feu vif de four à potier. Ces deux espèces de poteries certainement ont eu un revêtement d'argile plus fine, mais l'humidité du sein de la terre le leur a fait perdre.

Le professeur Sgarzi de Bologne a analysé divers fragments de poterie et a obtenu les résultats suivants :

	OSSUAIRE	OSSUAIRE	TASSE	COUPE
	NOIR.	ROUGE.	NOIRE Très-fine.	ROUGE-BRUN Très-fine.
Silice.....	52	44	50	48
Alumine.....	20	18	16	22
Chaux.....	2	1	1	1
Eau.....	10	9	9	6
Oxyde de fer.....	12	24	20	18
Matière organique azo- tée.....	2	1	3	3
Perte.....	2	3	1	2
	100	100	100	100

La quantité d'oxyde de fer paraît bien forte. En tout cas, on voit par ces analyses que la différence de couleur ne provient pas d'une composition différente de la pâte.

Une partie de ces poteries montre des traces évidentes de l'emploi du tour à potier, d'autres ont certainement été faites à la main, sans le tour.

La plupart des anses d'ossuaires sont semi-elliptiques. Il en est de sinueuses et quelques-unes de rectilignes. La moitié à peu près est ornée et l'autre moitié toute simple.

L'ornement le plus fréquent des ossuaires est le méandre ou grec, aussi ouvré que possible. Cette ornementation a été gravée en creux quand la pâte était encore molle, au moyen d'un instrument avec trois, quatre et même cinq pointes équidistantes, qui traçaient d'un seul coup autant de lignes parallèles, ce qui se reconnaît par la superposition des lignes là où il y a des angles.

Cet instrument servait aussi à graver divers autres ornements, combinaisons de lignes, entre autres de petites pyramides très-fréquentes sur les poteries de Villanova.

Après le méandre, l'ornement le plus habituel des ossuaires est le rond formé généralement de trois cercles concentriques, cercles dont le nombre pourtant varie de un à sept. Ces ronds sont disposés en lignes ou placés sur la pointe de pyramides formées par la réunion et intersection de lignes droites continues ou bien simplement tracées au pointillé.

D'autres ronds très-fréquents aussi portent au milieu une Croix, figure 33.



FIG. 33. Fragment d'un ossuaire de Villanova. Collection Gozzadini.

Presque aussi fréquemment que les ronds se rencontrent de petits serpents en forme de S, qui abondent, non seulement sur les poteries, mais encore sur quelques autres objets en métal.

Les oies ou canards diversement, bien que toujours

très-grossièrement figurés, se rencontrent aussi comme ornementation.

Ainsi que certains petits bonshommes à tête écrasée et très-large, au corps étroit, aux membres raides, sans indication des extrémités, enfin tels que les dessinent les enfants.

Tous ces divers ornements se reproduisent identiquement sur le même vase, à un grand nombre de reprises. On voit que c'est une gravure en creux faite, sur la pâte molle, par l'application d'un moule ou espèce de molette portant le sujet en relief.

En général, l'ornementation est uniforme tout le tour du vase; cependant parfois il y a au pourtour divers compartiments ornés différemment.

Dans les ossuaires, les ornements ne dépassent inférieurement que de peu la carène, qui est à peu près le niveau auquel s'élèvent les os à l'intérieur.

Les tasses qui recouvrent les ossuaires ont 19 à 28 centimètres de largeur à l'ouverture et 7 à 12 de hauteur. Elles varient naturellement de dimensions suivant qu'elles sont adaptées à des ossuaires plus ou moins grands. Les unes sont très-légères, en argile noire et fine, les autres grossières, en argile rouge. L'unique ornement que l'on voit sur quelques-unes consiste en une zone de petites pyramides voisine du bord extérieur. Ces pyramides ont été gravées au moyen d'une roulette imprimant sur la pâte molle du vase une espèce de pointillé. La seule exception est une ou deux tasses ornées d'un méandre. Le peu de tasses privées d'anse sont aussi sans ornements.

Seulement dans trois ossuaires et dans une tasse couvercle, M. Gozzadini a remarqué de grosses lignes mal conservées de matière blanche, simplement superposée, non soudée par la cuisson.

Les disques servant parfois de couvercle sont très-ornés sur la partie convexe. Ils ont 28 centimètres de diamètre et varient du rouge brun au rouge pâle. Lorsque ces disques recouvraient un ossuaire, la tasse, couvercle habituel, se trouvait placée à côté de cet ossuaire.

Les vases accessoires étaient tellement brisés, tellement en mauvais état que, malgré leur grand nombre, M. Gozzadini n'a pu en restaurer qu'un peu plus d'un cent, de formes très-variées.

Les vases à deux anses sont très-rares.



Fig. 34. — Vase accessoire d'une tombe de Villanova. Collection Gozzadini.

Une forme très-singulière est celle de certains vases cylindriques, divisés au milieu par un diaphragme, ce

qui forme comme deux coupes juxtaposées l'une sur l'autre, mais en sens inverse. Ces vases étaient très-rares. M. Gozzadini en a figuré deux provenant d'une accumulation très-considérable de poteries riches en ornements variés et profondes, accumulation rencontrée dans une des tombes isolées. L'un de ces vases offre au centre, dans la place d'honneur, une double ligne de petites Croix très-nettement gravées, figure 34. La profondeur de ces Croix, ainsi que celle des autres ornements du vase, est de deux millimètres. Les parois internes de tous ces ornements sont très-lisses, les angles très-nets, bien aigus ; on voit que le tout a été tracé avec un instrument spécial, espèce de moule en métal. La pâte est fine, rouge-brun, très-cuite.

Toutes les poteries accessoires, si on en excepte quelques-unes noires ou rouges, sont d'une pâte préparée avec plus de soin et plus fine que celle des ossuaires, et les parois de beaucoup d'entre elles sont très-minces, ce qui les rend très-légères. Il en est dans le nombre qui ont des formes fort élégantes, et qu'on attribuerait au plus beau temps de la céramique, si on les trouvait seules.

Le genre d'ornementation de ces poteries accessoires est le même que celui employé pour les ossuaires, mais plus riche et en général plus soigné. Les sujets sont identiques.

En fait de sculpture, un seul vase offre dans la confection de l'anse une espèce d'intention de représentation animale. Mais c'est extrêmement grossier.

Les couvercles, si rares dans les terramares de

l'époque du bronze, sont ici fort abondants et affectent des formes très-variées.

Il y a le couvercle en forme de clochette très-évasée et surbaissée, exclusivement couvercle, avec une anse au milieu; assez fréquent. Parfois deux ou trois ont été trouvés superposés dans la même tombe.

J'ai vu, dans la collection de M. le comte Gozzadini, un couvercle percé de quatre trous pour passer des cordes. C'est une forme se rapprochant de celle des encensoirs dont le couvercle joue dans des chaînettes.

Le couvercle avec un rebord intérieur comme nos couvercles actuels se montre aussi; mais comme poignée, il est surmonté au centre d'une espèce de pied remplaçant le bouton. Il peut ainsi servir au besoin de vase ou soucoupe.

Les couvercles-tasses sont abondants. Ces couvercles passent par des nuances presque insensibles aux tasses à pied, très-fréquentes. Ces tasses elles-mêmes, s'élargissant peu à peu, se transforment en soucoupes à pied, qui sont fort communes. Il y en a en terre noire et en terre rouge. Elles atteignent jusqu'à 30 centimètres de diamètre.

Une de ces tasses-couvercles ou tasse à pied, avec deux rangs de serpents au pourtour du bord supérieur, et un rang de petites pyramides autour de la base, contient dans l'intérieur une Croix, nettement dessinée au moyen de plusieurs lignes presque parallèles d'un pointillé fait à la roulette.

Des vases à une seule anse, forme de petits pots, à fond rond, ayant pour base un simple petit cabochon,

milieu de la paroi inférieure légèrement repoussé en dedans, sont très-fréquents.

Plus communs encore et se trouvant parfois trois ou quatre dans la même tombe sont d'autres petits vases sans anse, mais également à fond rond, repoussé en cabochon.

Ce mode de base étroite, simple repoussé au milieu d'un fond rond, existait déjà, en Italie, à la fin de l'époque de la pierre, comme le montrent les stations lacustres du lac de Varèse. Il a traversé toutes les mairies de l'époque du bronze et s'est prolongé jusque dans l'époque du fer.

Une dernière forme assez commune était celle de nos vases à fleurs actuels, avec le bord plus ou moins rétréci.

Un de ces vases porte une espèce de chiffre gravé sur le ventre. Les poteries de Villanova, les ossuaires exceptés, ont montré dix-huit chiffres différents gravés souvent sous le fond des vases, ainsi que sous le fond interne d'un disque, sur le rebord de tasses plates, sur le ventre de quelques pièces et même sur le ventre et sous le pied d'une même poterie. Ces gravures, fréquemment très-légères, paraissent alors avoir été tracées avec une pointe de métal, quand le vase était cuit; mais d'autres fois plus profondes, plus larges, elles ont été faites quand l'argile se trouvait encore molle, puisqu'il s'est formé sur le bord des lignes des bavures qui, consolidées par la cuisson, se sont maintenues.

M. Gozzadini a aussi reconnu de ces chiffres sur deux glands en terre ou fusaïoles et sur une fibule en bronze.

Tous les vases accessoires étaient vides, sauf quelques très-rares exceptions. Dans une même tombe, deux soucoupes et une tasse contenaient des cendres. Dans une autre tombe trois petits vases réunis renfermaient quelques objets en argile et trois fibules. M. Gozzadini cite encore une soucoupe et un autre vase contenant des os d'animaux qui n'avaient pas été exposés au feu. Le professeur d'anatomie comparée Alessandrini a reconnu qu'ils appartenaient à la brebis, au bœuf et au cochon ou sanglier. Enfin une espèce de coupe supportait une coquille d'œuf de poule; une autre coquille d'œuf de poule se trouvait dans la même tombe tout près de l'ossuaire.

Quelques noisettes ont aussi été rencontrées, mais dans les cendres, et plus souvent encore dans les ossuaires, non dans les vases accessoires.

Les divers autres objets renfermés dans les tombes étaient principalement en bronze. Bien que quelques-uns aient été souvent rencontrés épars parmi les cendres et les os, ils se trouvaient pour la plupart réunis, pour ainsi dire amoncelés, avec un soin manifeste. Ainsi, par exemple, M. Gozzadini a recueilli les trois morceaux d'un objet en bronze brisé, placés exactement au-dessus les uns des autres. Ces amas étaient plus fréquemment placés auprès de l'ossuaire que dedans. Les seules fibules et quelques épingles à cheveux étaient placées dans l'ossuaire, sur les côtés et plus habituellement à l'ouverture.

Parmi les pièces les plus grandes et les plus lourdes en bronze, il faut citer dix plaques ayant à peu près la

forme d'une section de cloche. Elles ont une épaisseur assez considérable et uniforme de 5 à 8 millimètres. Leur longueur habituelle est de 125 à 160 millimètres, et leur plus grande largeur de 107 à 130. Elles sont un peu arrondies à la base et garnies à la partie supérieure d'un petit appendice, avec un anneau. Elles sont ornées, sur les deux faces, d'empreintes de petits serpents auxquels sont parfois associées de petites pyramides disposées en lignes comme les serpents, ou groupées quatre à quatre avec la pointe tournée au centre et formant ainsi des espèces de Croix de Malte. Ces ornements ont été gravés successivement au moyen d'une molette-poinçon, car ils sont parfaitement égaux et semblables entre eux, mais irrégulièrement alignés ou distribués, parfois même enchevêtrés ensemble. Sur les dix plaques, il n'y en avait que deux d'entières, les autres ont été brisées en deux ou trois morceaux avec grands efforts, comme peut le faire présumer la forte épaisseur du métal et comme on le reconnaît à la manière dont certains fragments sont tordus. Cette rupture de l'objet a eu lieu à l'époque de l'ensevelissement, car les pièces sont placées l'une sur l'autre avec grand soin. Quelques-uns de ces objets ont passé par le bûcher, ainsi qu'on peut le reconnaître à l'espèce d'émail qui les recouvre.

Un de ces instruments a été trouvé isolé : il provenait d'une tombe anciennement détruite. Les neuf autres ont été recueillis en place, toujours accompagnés d'un cylindre de bronze, terminé par deux boules également en métal dont l'une est trouée, le trou correspondant au vide du corps du cylindre. Il y a donc évidemment une

liaison intime entre les deux objets. Cette liaison est démontrée d'une manière encore plus complète par la découverte, dans une tombe, d'une plaque ayant trois rangs de trous rectangulaires, accompagnée d'un cylindre qui a aussi trois rangs de trous analogues. Ces cylindres à boules sont de petites masses qui servaient à frapper sur la plaque tenue suspendue par l'anneau, espèce de sonnette ou tympan qui devait être employé dans les funérailles. Pour lever tout doute à cet égard, l'oxydation empêchant les anciennes plaques d'être sonores, M. Gozzadini a fait exécuter en bronze sur le même modèle une plaque et une petite masse. Il en obtient un son limpide, avec des vibrations plus prolongées que ne seraient celles d'une cloche d'égale grandeur.

Outre la plaque à trois rangs de trous, une autre avait au milieu une seule ouverture de forme conique, 25 millimètres de base et 42 de côté. Ces ouvertures ne pouvaient pas empêcher la sonorité du métal, elles devaient seulement modifier le son. M. Gozzadini rappelle à ce sujet l'énorme et célèbre cloche de Mantoue dite des huit fenêtres, parce qu'elle était percée de huit ouvertures assez grandes pour laisser passer une personne. Les cylindres, comme les plaques, étaient fréquemment brisés.

Une hache à ailerons, remarquable par le grand développement de sa lame, et surtout par son peu d'épaisseur égale de toute part.

Une hache à ailerons en bronze, très-épaisse, belle forme carrée, à taillant obtus. Les ailerons contiennent encore des traces du manche en bois. Une seconde hache

était brisée en quatre pièces et curieusement tordue. Une troisième a été retirée d'un amas de décombres d'anciens édifices, sur un autre point de Villanova. Elle porte gravé en creux un de ces chiffres qui se voient sur les poteries.

Les tombes de Villanova ont aussi fourni une hache en fer de même forme, mais plus étroite et à ailerons d'un seul côté; et une seconde du même métal à douille ou manchon, formé par deux longues lèvres du fer, repliées l'une sur l'autre.

Dix-huit petites pelles en fer, de médiocre épaisseur, à taillant obtus, toutes identiques de forme, seulement quelques-unes un peu plus petites et avec la tige moins longue. Il y en a de cassées et de tordues au milieu de la partie large. Quelques fragments indiquent que ces objets étaient plus nombreux encore.

Parmi les petites pelles, il y en a deux incomplètes dont le manche ou tige est en bronze, avec une espèce de garde à rebords latéraux, destinée à maintenir le corps de la pelle en fer qui y est soudé. L'une d'elles a la partie en bronze très-simple, presque grossièrement exécutée. Il y en a sept autres de formes diverses entièrement en bronze. Deux de ces dernières ont la lame ornée, des deux côtés, de lignes de petits cercles gravés en creux.

Neuf pièces d'*aes rude*. Monnaie sans effigie, sans coin, toute brute. Elles ont toutes les neuf des poids divers, variant entre les deux extrêmes 6¼ grammes 18 et 12 grammes 52. D'après M. le professeur G. Sgarzi, la composition est :

Cuivre.	93,70
Étain.	6,30

L'*aes rude* des fameux bains de Vicarello⁴ où s'est trouvée une si belle et si longue série de monnaies antiques, a pour composition d'après M. Sgarzi :

Cuivre.	95,20
Zinc.	4,80

Sur les neuf *aes rude* de Villanova, quatre, formant presque un carré à côté de l'ossuaire, étaient dans une tombe riche en objets de métal et en poteries. Ils se ressemblent beaucoup et ne montrent aucun indice de fracture. Trois autres ont été tirés d'un ossuaire également très-riche. Ils se ressemblent plus entre eux qu'ils ne ressemblent aux précédents. On dirait des fragments d'une verge de métal brisée. Les deux derniers proviennent de deux diverses tombes.

Quelques clous en bronze à tête en large cabochon, dont un orné d'une belle Croix, très-nettement dessinée, figure 35.

Trois chevilles en bronze à tête.

Deux formes, très-grossières de petits animaux en bronze, dont un paraît avoir l'intention de représenter

4. A Vicarello existe une source minérale qui était, à ce qu'il paraît, fort en vogue dans l'antiquité. Là chaque baigneur, comme tribut payé aux dieux, jetait dans la source une pièce de monnaie. Cet usage s'est continué pendant des siècles. De sorte qu'au fond de la source on a trouvé un véritable trésor de numismatique dont les éléments étaient superposés, couches par couches, d'après les époques, les plus anciennes se trouvant au fond, et les plus nouvelles à la partie supérieure. On en a formé une magnifique série au musée Kircher, Collège Romain.

un cheval. Ces petites figures ayant une grande ressemblance, dans les dimensions, dans les formes et dans l'exécution, avec certaines autres figurines à deux jambes apparentes, qui garnissent deux mors en bronze trouvés, en 1848, dans les collines suburbaines de Bologne, près Ronzano, M. Gozzadini croit que ce sont des débris de mors. D'autant plus que d'autres frag-



Fig. 35. — Clou en bronze de Villanova, grandeur naturelle.
Collection Gozzadini.

ments de métal semblent se rapporter aussi au harnachement du cheval, dont on a trouvé une côte dans un ossuaire, comme il a été dit précédemment.

Certains cercles de bronze se rapprochent des roues en os et corne de cerf des marières. Sont-ce encore là des parties du harnachement des chevaux?

Un vase en bronze haut de 25 centimètres, mais presque entièrement détruit par l'oxydation. Trois poches à manche en forme de S, également en bronze. Les poches étaient assez maltraitées, mais les manches mieux conservés. Leur forme les faisait servir non-seulement à prendre la poche, mais encore à la consolider et l'empêcher de verser quand elle était posée. Ces manches étaient aussi, tant au point d'attache qu'au côté opposé, disposés en Croix.

Vingt-six bracelets, dont vingt-deux en bronze, so massifs, soit creux à l'intérieur, ces derniers beaucoup moins nombreux que les autres; trois en fer, et un en bronze et os. L'os est en fragments alternativement lisses et ornés de deux rangs de petits cercles avec un point au milieu, ornementation très-commune dans les sépultures. Les dimensions diverses des bracelets prouvent qu'il y en a d'homme, de femme et d'enfant. Quelques-uns sont brisés. Un de ceux de bronze, formé d'une verge de métal pleine, a été déformé à grands coups d'un instrument pesant. En général, les bracelets en bronze massif sont composés d'une tige de métal rectangulaire, rhomboïdale ou cylindrique, à extrémités ornées. Ces bracelets ne sont jamais accouplés.

Quelques anneaux qui ont pu servir de bagues et d'autres trop grands pour cet usage, et pourtant très-petits pour servir de bracelets. Ces anneaux étaient formés de petites tiges de bronze enroulées, une fois, trois fois, et même plus encore. Un seul ossuaire en contenait quatre.

Douze instruments en bronze de forme semi-lunaire avec un tout petit manche à anneau. Ce sont très-probablement des rasoirs. En effet, la forme est très-appropriée à ce genre d'usage, pouvant, suivant le besoin de la partie de la figure à raser, être tenu par le manche ou empoigné par le dos. La lame est très-mince et fort lisse. N'ont jamais été trouvés deux dans la même tombe; étaient quelquefois parmi les cendres, près de l'ossuaire, parfois associés à des couteaux.

Anneau en bronze avec un petit appendice, conte

nant, enfilés dans son intérieur, cinq autres anneaux un peu plus petits. Quarante-six de ces groupes parfaitement semblables étaient réunis, avec cinq cent cinquante-sept autres petits anneaux égaux, mais isolés, et parfois rompus, qui, si, comme il est probable, ils ont été réunis par groupes, donneraient un total de cent trente-cinq groupes. Il y avait aussi vingt anneaux plus grands, de 1 centimètre de diamètre. Le tout formait une couche dans un ossuaire et reposait sur de la terre fine, à une certaine distance au-dessus des débris d'os. Ces anneaux devaient donc, avant que la terre ait pénétré dans l'ossuaire, être séparés des os par un corps qui s'est consommé, sans laisser de traces. M. Gozzadini suppose que c'était une étoffe dont ces groupes d'anneaux formaient l'ornementation.

Dans d'autres tombes se trouvaient quelques-uns de ces groupes d'anneaux, mais en petit nombre.

La même tombe qui contenait tant de groupes d'anneaux offrait aussi une autre particularité. Autour de l'ossuaire étaient disposés de petits boutons très-minces, en bronze, ayant à la partie inférieure, au centre, un très-petit anneau ou chas comme nos boutons actuels en métal. On en a recueilli cent quatre-vingt-dix-neuf, et il y en avait d'autres détruits par l'oxydation. C'était probablement une parure ornant une draperie déposée sur l'ossuaire.

Quatre petites pinces à épiler, en bronze, semblables de forme, mais variant de taille ont 40 et 94 millimètres de longueur.

Vingt-quatre petits fragments d'os de grandeurs un

peu diverses, mais se rapportant par moitié à deux formes principales. Tous sont ornés d'un côté de cercles concentriques et de lignes. L'autre côté plat laisse voir le tissu spongieux. Étaient tous dans une seule tombe, partie dans l'ossuaire et partie épars dans les cendres, pourtant n'ont pas passé par le bûcher, n'étant nullement altérés par le feu et conservant même de la gélatine, comme l'a reconnu M. le professeur Bianconi.

Dans une autre tombe s'est trouvé un cylindre d'os, troué longitudinalement, long de 5 centimètres, orné de méandres. Il était rompu en deux.

Dix-sept lames de couteaux en bronze ou plutôt en cuivre, puisque M. le professeur Sgarzi a reconnu que le métal était composé de :

Cuivre.	96,07
Étain.	3,93

Tous ces couteaux de forme semblable varient de grandeur entre 10 et 14 centimètres, un seul est plus grand, il atteint 20 centimètres. La lame, même quand elle n'est pas altérée par l'oxydation, est très-mince jusque vers le dos, qui est épais. Ils ont tous à la base deux, trois ou quatre chevilles de métal, longues au plus de 1 centimètre, espèces de rivets, destinés à retenir le manche, qui devait être aplati. Un autre couteau, long de 9 centimètres, était moins large à la base et avait les deux bords droits convergents l'un vers l'autre et se réunissant au sommet en pointe très-aiguë. Quelques-uns de ces couteaux étaient brisés et tordus.

Dix couteaux en fer, fort endommagés par la

rouille, de dimension beaucoup plus grande que ceux en bronze. Environ plus larges d'un tiers et plus longs du double; soit, largeur 42 millimètres, longueur 272; également plus forts.

Cinq ustensiles en bronze, de la forme d'un fuseau, mais terminés au sommet par une espèce de chapeau chinois, parfois portant de petits anneaux, ce qui ne permet pas d'admettre qu'ils eussent servi à filer. Presque tous brisés.

Vingt petites boules massives en bronze, avec un appendice à anneau, trouvées dans cinq tombes. Il y en avait huit dans une seule tombe, qui pouvait être de femme. La forme est habituellement sphérique, pourtant trois provenant de deux tombes sont ovales allongées. Elles étaient associées à d'autres ayant la forme habituelle, sphérique. Une tombe contenait quatre de ces boules, vides à l'intérieur, plus grosses, sans être pour cela plus pesantes. Le nombre total s'élevait donc à vingt-quatre. C'était très-probablement des glands ou poids pour faire draper les vêtements.

Parmi les objets trouvés en plus grand nombre dans les sépultures de Villafranca, les glands en terre ou fusaïoles, semblables à ceux que nous avons cités des terramares, tiennent le second rang. Il en a été extrait cent soixante-neuf très-variés de forme, de grandeur et d'ornementation. Les coniques sont les plus communs. Les ornements sont les mêmes que celles trouvées sur les poteries. M. Gozzadini en figure un qui présente sur la base du cône une espèce de Croix de Malte très-nettement gravée. Sauf une seule tombe qui contenait

douze de ces glands dans un vase accessoire, trois dans un autre, et un dans un troisième, les tombes qui en renfermaient le plus n'en avaient que sept, et presque toujours il n'y en avait que quatre, trois ou deux. Ils étaient indifféremment ensemble soit dans l'ossuaire, soit parmi les cendres. Deux portaient gravé un chiffre dans le genre de ceux des poteries. M. Gozzadini admet que ce sont des glands ou poids pour faire draper les vêtements. Il se fonde surtout sur ce que le trou est toujours plus large vers la base du cône, comme pour loger et retenir le nœud d'un cordon. Cavedoni¹, d'après l'observation faite par E.-Q. Visconti et Vermiglioli, que les statues sépulcrales étrusques portent au cou, retombant sur la poitrine, un collier, composé de floquets de laine, ayant un gland au centre, a prétendu que les fusaïoles ou glands en terre étaient les débris de colliers, faits en matière commune, spécialement pour les sépultures. M. Gozzadini réfute victorieusement cette assertion par le nombre qui se trouve dans chaque tombe, sept au plus, sauf une exception, et habituellement quatre, trois ou deux. Ce serait là de bien maigres colliers!

L'étude des terramares vient aussi contredire l'explication proposée par Cavedoni. En effet, les fusaïoles ou glands en terre y abondent : comment comprendre leur présence en si grand nombre dans des rejets d'habitations, si ce n'était pas un objet usuel, et surtout si

¹. CAVEDONI : *Di un' antica spada romana* dans *Bullett. di corr. arch.* 1844, p. 78.

cet objet était spécialement destiné aux inhumations?

Quant à avoir servi de pesons de fuseau, cela est très-possible, au moins pour une partie de ces glands ou fusaïoles, mais ce n'était certainement pas là leur destination principale. Ces glands sont trop nombreux, surtout dans les tombeaux, où ils se trouvent habituellement en nombre, pour qu'on puisse admettre que tous aient servi de pesons de fuseau. Une raison plus concluante encore, c'est que beaucoup ne présentent pas la qualité essentielle des pesons, d'être percés bien régulièrement au centre. Un peson de fuseau doit être parfaitement équilibré : parmi les glands en terre dits fusaïoles, on en trouve qui ne le sont pas.

Je suis donc tout disposé à adopter l'opinion de M. le comte Gozzadini, et même à aller plus loin, à voir dans une partie de ces glands de véritables boutons.

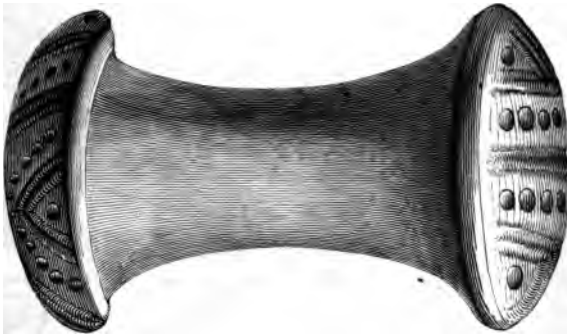


Fig. 36. — Cylindre en terre de Villanova, grandeur naturelle.
Collections Gozzadini et Mortillet.

A côté des glands se placent tout naturellement soixante-quatorze cylindres à double tête, figure 36, en terre noire, très-fine, travaillés avec beaucoup de soin,

toujours groupés en nombre pair, depuis deux jusqu'à vingt dans la même tombe, placés soit dans l'ossuaire, soit dans les cendres. Sur les soixante-quatorze cylindres trouvés à Villanova par M. Gozzadini, sept seulement ont les extrémités ou dessus des têtes ornés, et tous ces ornements forment des Croix diversement



Fig. 37. — Tête du cylindre figure 36, grandeur naturelle. Collections Gozzadini et Mortillet.

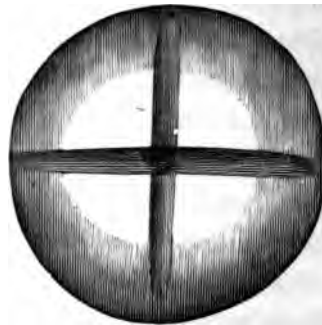


Fig. 38. — Tête d'un cylindre de Villanova, grandeur naturelle. Collection Gozzadini.

représentées. Le dessin le plus compliqué, figure 37 se trouve sur trois cylindres ; les quatre autres cylindres

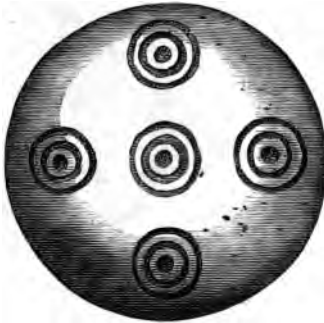


Fig. 39. — Tête d'un cylindre de Villanova, grandeur naturelle. Collection Gozzadini.

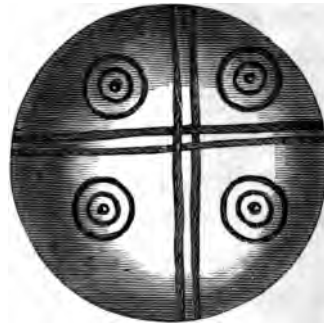


Fig. 40. — Tête d'un cylindre de Villanova, grandeur naturelle. Collection Gozzadini.

ornés ont des dessins différents. C'est une Croix formée

par l'intersection de deux sillons larges et profonds, figure 38, ou bien par le groupement de cinq ronds composés de cercles concentriques, figure 39. Dans le troisième, la Croix est faite par une intersection de doubles lignes, avec quatre ronds contenus entre les bras de la Croix, fig. 40, comme cela se voit dans beaucoup de monnaies du moyen âge. Enfin le quatrième présente une Croix grossière, entremêlée d'autres lignes assez nombreuses.

Continuons maintenant l'inventaire des objets découverts à Villanova.

Quelques longues aiguilles en bronze, à chas, pour coudre.

Cinquante-quatre épingles à cheveux, dont onze toutes en bronze, parfois presque privées de tête, ornementées simplement de quelques lignes : parfois, au contraire, avec une tête énorme formée de la réunion de deux disques convexes en bronze, très-minces et remplis d'une pâte particulière. Il en est qui ont la tête formée par l'enroulement de la tige de bronze elle-même. Dix-sept avaient la tige de bronze terminée par une tête en pâte émaillée de diverses couleurs, à petits cercles jaunes, ou bien en verre parfois blanc-verdâtre, plus habituellement azuré, toujours avec trois cercles en émail jaune. D'après les analyses de M. Sgarzi, cet émail jaune est composé d'oxyde de plomb, d'oxyde de fer et de traces d'oxyde d'antimoine avec, soit de la chaux, soit de la silice. Trois avaient la tête en ambre, et trois se terminaient par un assez long cylindre d'os orné de petits cercles avec un point au centre. Enfin vingt avaient eu leur tête détruite par l'action du feu. Ces épingles mon-

trent qu'une partie des objets passaient par le bûcher tandis que d'autres n'étaient point du tout soumis à l'action du feu, puisqu'on retrouve de l'ambre, matière éminemment fusible et combustible. Il y avait rarement plus d'une épingle par tombe, parfois pourtant deux. Une tombe seule en contenait six à tête émaillée, dont cinq portaient les traces du feu et une était intacte. Ces épingles se trouvaient souvent placées sur l'anse de l'osuaire, quand il était vertical; et sur le cou, près du rebord, quand il était couché horizontalement.

Dans treize tombes, de petits paquets de fragments de tringles en cuivre, triangulaires, dont deux étaient terminées en spirale conique. Ces fragments, quand ils étaient en plus grand nombre s'élevaient à vingt-neuf, longs de 4 à 19 centimètres, formant une longueur totale de 2 mètres 52.

Les objets les plus abondants étaient les fibules. Ces épingles-agraves, qui manquent à l'époque du bronze, deviennent fort communes au commencement de l'époque du fer: M. Gozzadini en a recueilli six cent soixante et onze. La plus grande partie en bronze, mais très-variées de forme. Les minces et les petites sont seules massives. Les autres sont formées de lames peu épaisses, parfois très-minces, et alors l'intérieur est entièrement rempli d'une pâte particulière, la même que celle déjà citée dans les têtes d'épingles, composée d'après M. Sgarzi, de :

Silice	30
Alumino	65
Oxyde de fer.	
Carbonate de chaux.	
Eau et perte.	5

Le bronze contiendrait d'après le même chimiste :

Cuivre.	84,26
Étain.	15,74
	<hr/>
	100

Les ornements sont encore plus variés que les formes. Ils sont simples, mais gracieux; soit gravés en creux, soit à arêtes en relief. Presque toutes les fibules en ont, mais il n'y a aucune représentation d'objets naturels. Ce sont des combinaisons de lignes et de cercles. Le métal est parfaitement travaillé et il a le poli de l'acier bruni. Les courbes sont très-régulières, les angles aigus, nets et parallèles.

Il est quelques fibules en émail ou pâte émaillée, avec des dessins de diverses couleurs, parfois fort élégants. M. Gozzadini en figure une très-belle dont la pâte, à l'intérieur, a la couleur et l'aspect de la poix, un peu poreuse, et vers la surface une couleur bleu-verdâtre. Elle est incrustée d'émail jaune.

D'autres fibules sont formées de petites boules de verre bleu, habituellement garnies des trois cercles en émail jaune. Parfois les boules de verre sont entremêlées de grains d'ambre, et rarement de bronze. Il en est ayant au milieu un globule plus gros que les autres de verre blanc, ou un morceau de verre à plusieurs couleurs. Quelques petites sont garnies de légers disques d'albâtre blanc. Quelques-unes de ces diverses fibules ont passé par le bûcher, les grains de verre étant déformés et soudés ensemble. D'autres n'ont pas eu à supporter les atteintes du feu, comme le prouve la présence de l'ambre.

Il est des fibules entièrement garnies d'ambre, soit d'un seul morceau qui forme tout le corps de la fibule, soit de plusieurs pièces en nombres divers, mais toujours impairs. Sur les faces de contact de ces pièces il y a un cercle régulier de petits trous qui, parfois, en enveloppe un autre de trous un peu plus grands. Un morceau d'ambre offre un signe profondément et nettement gravé qui pourrait bien être un chiffre.

On voit quelquefois l'os associé à l'ambre, soit que des anneaux d'os alternent avec des anneaux d'ambre soit que le corps de la fibule tout en os contienne de petits boutons d'ambre, ou des plaques de formes diverses fixées à la surface.

Les fibules d'ambre, ainsi que celles d'ambre en os, ont parfois été détruites par le feu du bûcher, et alors il ne reste que la tige en bronze qui forme l'âme ou charpente métallique.

Comme forme, on peut citer des fibules en bronze avec de petits appendices supérieurs au nombre de trois ayant la prétention de représenter des oiseaux. Exécution fort grossière.

Fibules également en bronze, avec l'aiguille partant d'un arc de cercle au lieu de partir d'une spirale.

Fibule à longue agrafe, terminée par un bouton. Une paire, formée de deux de ces fibules parfaitement semblables entre elles, était marquée d'un chiffre.

Ces diverses fibules ont appartenu à des individus de tous les sexes et de tous les âges, depuis les plus petits enfants jusqu'aux plus grandes personnes, comme on peut le voir par leurs dimensions très-variées.

Les fibules étaient fréquemment associées par paire, *toutes* les deux parfaitement égales, comme je viens de *le dire* pour celle qui porte un chiffre. Deux étaient *même* réunies ensemble, leurs aiguilles se croisant. Elles *étaient* placées immédiatement sur les os.

Comme les épingles, les fibules, au nombre d'une *ou* de deux, étaient parfois posées sur le rebord de *l'ouverture* de l'ossuaire, quand il était droit, ou sur le *cou*, près de cette ouverture, quand il était incliné ou *horizontal*. Ce sont les deux seules espèces d'objets *trouvées* dans ces positions. Certaines tombes *contenaient* dix, quatorze, jusqu'à vingt et même trente *fibules*. Beaucoup d'entre elles se trouvaient brisées ou *tordues*.

Quelques fibules portaient enfilés un petit anneau *ou* un fragment de chaînette.

M. Gozzadini indique deux bouts de lance en fer *avec* une tige pour les fixer au bois ou hampe. J'ai vu ces *objets* dans sa magnifique collection, et ils m'ont *semblé* être simplement des lames de couteau. La tige est *la soie* ou âme du manche. Il ne paraît pas s'être trouvé *des* armes dans les tombes de Villanova. C'était le lieu *de* sépulture d'une population éminemment pacifique.

De nombreux autres objets en bronze et en fer ont *encore* été retirés des tombes, mais je n'en citerai plus *qu'un* seul, fort intéressant : c'est une petite idole du *sex*e féminin, comme on peut en juger par les protubé-
rances des seins. Elle porte un anneau circulaire sur la *tête*, flanqué de deux oiseaux ; deux autres oiseaux se *trouvent* sur les flancs de la statuette. M. Gozzadini parle

d'élégantes proportions. Il est vrai que les formes ne sont pas aussi disproportionnées que dans certaines idoles de la Toscane, et surtout de la Sardaigne; mais l'objet n'en est pas moins d'un style très-primitif, très-élémentaire. C'est, du reste, avec les deux petits animaux cités précédemment, les oiseaux des fibules et une anse de vase dont j'ai parlé, les seuls modelage d'objets naturels trouvés dans ces sépultures.

Au milieu de ces tombes de personnes brûlées sont rencontrés quatorze squelettes entiers qui n'ont point été soumis à l'action du feu. Ils étaient pourtant bien de la même époque, se trouvant ensevelis sur divers points du lieu de sépulture, entre les autres tombes, et à la même profondeur. Un de ces corps non brûlés avait été placé si près d'une tombe à ossuaire, que le squelette était en partie recouvert par les cendres de cette tombe, ce qui prouve qu'il avait été enterré le premier. Tous les squelettes étaient tournés les pieds à l'orient. Onze avaient la tête un peu inclinée et les mains unies sur le ventre. Les trois autres se trouvaient dans diverses positions. L'un d'eux était comme à genoux, assis sur ses talons, les bras croisés sur la poitrine, de manière que l'avant-bras gauche portait la main vers la bouche et l'avant-bras droit l'autre main vers le ventre. Les autres étaient généralement en très-bon état et encore assez consistants, pas trop comprimés, de manière qu'on a bien pu constater leur position.

Trois de ces squelettes n'étaient accompagnés d'aucun objet.

Quatre avaient auprès ou au-dessous de la nuque

des fibules, et près des flancs ou entre l'épaule gauche et la tête un seul vase en terre ou bien trois.

Deux avaient seulement un petit vase en terre conique, l'un près de la tête, l'autre vers le radius gauche.

Deux autres, près de la tête, le premier une fibule, le second trois.

Un, près de l'humérus gauche, une fibule avec grains d'ambre et sur l'os frontal une fibule de bronze avec une pincé à épiler de même métal.

Une femme avait au doigt un anneau à un seul tour; trois fibules, une sous la nuque, une adhérente au trou de l'oreille et une sur le sternum; deux glands en terre près du pied gauche, et deux longues défenses de sanglier posées sur les clavicules, la pointe tournée vers le menton.

Enfin un homme, un des trois squelettes qui étaient dans des positions particulières, portait encore enfilé dans l'humérus droit, près du cubitus, un bracelet en fer.

La présence de ces squelettes dans la partie du cimetière où se trouvaient les tombes les moins riches, jointe à la pénurie des objets qui les accompagnaient, montre que c'étaient les plus pauvres qui, n'ayant pas de quoi payer les frais du bûcher, ont été enterrés sans être brûlés.

M. le comte Gozzadini, comme le prouvent suffisamment les titres de ses mémoires¹, admet que les tombes

¹. GOZZADINI : *Di un sepolcreto Etrusco et intorno ad oltre settanta tombe del sepolcreto Etrusco.*

de Villanova sont étrusques. Mais quelle est leur date ? Les Étrusques, dit-il, après avoir vaincu les Ligures fondèrent, entre les Apennins et les Alpes, la Nouvelle Étrurie, à peu près à l'époque de la chute de Troie arrivée 450 ans avant la fondation de Rome. Cela nous fournit la date maximum. D'autre part, vers l'an 45 avant Jésus-Christ, ou 304 de Rome, les Boiens, peuple gauloise, ayant envahi le pays, détruisirent Felsina, l'antique Bologne, et rejetèrent les Étrusques de l'autre côté des Apennins, ce qui donne la date minimum. Ce serait donc entre l'an 1204 et l'an 450 avant Jésus-Christ qu'auraient eu lieu, suivant M. Gozzadini, les ensevelissements de Villanova.

Il circonscrit encore davantage la date cherchée à moyen de l'*aes rude*, qui, pour lui, équivaut aux médailles et monnaies qui servent à indiquer l'époque de la construction d'un monument. Admettant que l'*aes rude* a été employé comme monnaie du temps de Numa qui régna l'an 39 à 82 de Rome, 714 à 671 avant Jésus-Christ, et supposant tout naturellement que l'usage de cette monnaie s'est continué encore quelque temps, le cimetière de Villanova doit être un peu plus ou un peu moins ancien que le règne de ce second roi de Rome.

Depuis ses travaux sur Villanova, M. le comte Gozzadini a étudié un autre cimetière très-ancien de environs de Bologne. Ce cimetière est situé dans la vallée du Réno, à Marzabotto, station du chemin de fer qui traverse l'Apennin et se rend en Toscane. Le résultat des recherches de M. Gozzadini est consigné dans un

magnifique et très-remarquable mémoire ¹, qui a paru **vers** la fin de 1865. Revenant sur la question de la **fondation** de la Nouvelle Étrurie, l'auteur admet, avec **M. Des Vergers** ², que, selon les calculs approximatifs, le **grand** développement de la civilisation et de la **puissance** étrusque a eu lieu 291 ans avant la fondation de **Rome**, soit 1044 ans avant Jésus-Christ. Quant à la date de l'occupation de la plaine du Pô par les Étrusques, elle est beaucoup plus incertaine : pourtant, il est tout **naturel** de penser qu'elle doit se rapporter à l'époque du **grand** développement de leur civilisation.

En supposant avec **M. Gozzadini** que le cimetière de **Villanova** soit étrusque, il doit donc remonter à une très-haute antiquité.

Nous le croyons plus vieux encore!...

En effet les cent quatre-vingt-treize tombes de **Villanova**, fouillées avec tant de soin, n'ont pas fourni le **moindre** débris de vase peint, de ces vases si caractéristiques qu'on les désigne généralement sous le nom de vases étrusques. — Pas même de ces poteries **noires** de la première civilisation étrusque. — Pas de ces anses légères, courbées presque à angle droit, type si commun dans les poteries réellement étrusques. — Pas de vases ou fioles en verre. — Les idoles, si abondantes en Étrurie, font à peu près complètement défaut, **M. Gozzadini** n'en a trouvé qu'une seule. — Pas d'écri-

¹. GOZZADINI : *Di un' antica necropoli a Marzabotto nel Bolognese*. Bologne, 1865, gr. in-4°, 102 p. et 20 pl.

². DES VERGERS : *L'Étrurie et les Étrusques*, v. I, p. 161. (Gozzadini).

ture, simplement quelques rares signes ou chiffres sur quelques pièces. — Point d'*aes grave*. — Pas de bagues proprement dites ou bagues à chaton. Les fibules, bien que très-variées de forme, sont généralement à très-longue agrafe; pas ou presque pas de fibules à agrafe courte et large, abondantes dans les stations étrusques.

Le cimetière de Villanova doit d'autant moins être considéré comme étrusque, qu'il offre tous les caractères que l'on retrouve dans les terranares qui sont intermédiaires entre les dépôts de l'époque du bronze et celles où l'on rencontre des traces certaines de l'occupation étrusque.

Ce cimetière appartient donc, dans son ensemble, à cette époque intermédiaire que nous désignons simplement sous le nom de première époque du fer, pour ne rien préjuger sous le rapport historique. Si on y a rencontré exceptionnellement une petite idole, trois ou quatre autres représentations plastiques de formes animales, neuf *aes rude*, des empreintes de serpents, de canards et de bonshommes, gravées à la molette, cela est loin de dénoter l'influence de la conquête, qui certainement aurait été bien plus grande. On ne peut y voir que le simple effet de relations commerciales, même très-restreintes, avec des populations plus avancées en civilisation, mais nullement étrusques. Le cimetière de Villanova nous paraît donc indubitablement antérieur à la fondation de la Nouvelle Étrurie.

Quant à l'argumentation reposant sur la présence de l'*aes rude*, elle nous semble excellente pour fixer un

minimum d'antiquité. En effet le bronze d'une valeur assez considérable et d'un usage général a dû, tout naturellement, être employé comme objet principal d'échange dès sa découverte, et bientôt après pris pour étalon ou pour appoint, ce qui a donné naissance à l'*aes rude*.

Pour comprendre toute la différence qui existe entre le cimetière de Villanova et un cimetière du temps de l'occupation étrusque, il suffit de jeter un simple coup d'œil sur la nécropole de Marzabotto. On retrouve là à peu près toute la civilisation de Villanova, qui était l'ancienne civilisation du pays, mais associée à la civilisation des nouveaux conquérants, civilisation étrusque. Il y a des débris de vases peints, d'anses légères coudées à angle droit, de vases en verre; on a recueilli soixante idoles ou figurines en bronze; on y a trouvé l'*aes grave*; l'*aes rude* abonde, le propriétaire de la nécropole M. le comte Aria, en a réuni deux mille trois cents; l'écriture étrusque se montre; il en est de même des bagues à chaton; enfin les fibules avec agrafe courte et large sont communes.

Tous ces caractères de l'influence étrusque directe, qui manquent dans les terramares du premier âge du fer, se retrouvent dans celles plus récentes. C'est ainsi que M. le professeur Chiérici, qui a si bien exploré la manière de San-Polo ¹, dans le Reggianois, y a rencontré des anses légères coudées à angle droit, de l'écri-

1. G. DE MORTILLET : *Les terramares du Reggianois, passage des époques anté-historiques aux temps historiques*. Paris, 1865, in-8°, p. 43 à 48.

ture étrusque, de petites idoles, l'*aes grave*¹ associé à l'*aes rude*, des fibules en bronze à agrafe courte et large.

Les terramares et les sépultures les plus anciennes de l'Émilie nous révèlent les traces très-claires, très-nettes, très-bien définies de trois civilisations, qui toutes les trois ont précédé l'arrivée des Romains.

La première, la plus ancienne des trois, probablement la plus longue, est celle de l'époque du bronze, à laquelle appartient la grande majorité des terramares : nous l'avons décrite avec soin dans notre premier chapitre.

La seconde est celle de la première époque du fer. Certaines terramares nous la montrent succédant à la précédente d'une manière régulière, succession paraissant plutôt pacifique que violente. Pendant cette époque, par suite de relations commerciales, les figures ou représentations organiques se sont peu à peu introduites, ce qui peut donner lieu à la distinction d'une période intermédiaire, période de transition, celle des représentations animales. C'est à la seconde civilisation qu'appartient le cimetière de Villanova que nous venons d'étudier.

La troisième civilisation est celle des Étrusques, qui se montre très-nettement dans le cimetière de Marzabotto. Les terramares contenant des débris de cette civilisation sont rares et exceptionnelles ; pourtant celle de San-Polo est parfaitement caractérisée.

1. CHERICI : *Regio deputazione di Storia patria nell' Emilia. Atti della sottosezione di Reggio*, 16 juin 1864, in-8.

Transformer cette chronologie relative en chronologie positive est chose bien difficile, impossible même. Heureusement nous avons un excellent point de départ : la date de l'envahissement de la plaine du Pô par les Gaulois. L'histoire nous apprend que, vers l'an 450 avant Jésus-Christ, des hordes gauloises subjuguèrent la Nouvelle Étrurie et refoulèrent les Étrusques de l'autre côté des Apennins. L'époque étrusque de l'Émilie, la première époque du fer et surtout l'époque du bronze, remontent donc à une bien haute antiquité! . . .

Pourtant nous avons vu qu'à cette dernière époque, plus ancienne des trois, la Croix était déjà un emblème fréquemment employé et auquel certainement on attachait un sens allégorique et religieux.

L'étude du cimetière de Villanova nous montre que ce signe religieux s'est maintenu dans l'Émilie, pendant la première époque du fer.

Non-seulement nous voyons, comme dans les terracottes, la Croix tracée dans l'intérieur de vases en forme de coupes, ou sur la base de glands dits fusaïoles,



Fig. 11. — Clou en bronze de Villanova, grandeur naturelle.
Collection Gozzadini.

mais nous la retrouvons sur des objets divers. Une Croix très-bien dessinée, parfaitement régulière, cantonnée

de ronds entre ses bras, se voit sur un large clou en bronze, figure 41, qui devait probablement servir d'ornement à un objet en cuir ou en bois détruit. Une des sonnettes ou timbres plats est aussi ornée de pyramides réunies quatre à quatre et formant des Croix de Malte.

Mais où les Croix sont les plus nombreuses, c'est sur les vases ornements à la molette, figure 42. Elle est fréquemment employée, et alors reproduite un grand nombre de fois. Elle forme le centre d'un rond.



Fig. 42. — Fragment d'un ossuaire de Villanova. Collection Gozzadini.

Pourtant sur un vase tout particulier, figure 43, la Croix se montre tout à fait isolée; elle forme deux lignes parallèles entourant tout le vase et occupant vers son milieu la place d'honneur.

Mais ce qui démontre, plus que toute autre chose, que la Croix était bien un dessin tracé avec une intention spéciale et se rattachant à une croyance religieuse,

c'est qu'elle est seule représentée sur les cylindres à deux têtes et qu'elle y est représentée de manières très-



Fig. 43. — Vase accessoire d'une tombe de Villanova. Collection Gozzadini.

différentes, figures 44, 45, 46 et 47. Ce ne peut pas être par l'effet du hasard que ces quatre dessins si variés

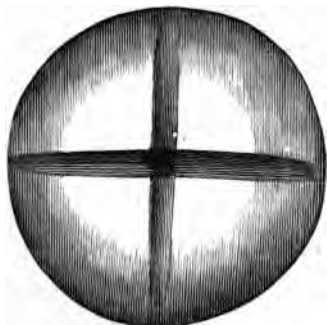


Fig. 44. — Tête d'un cylindre de Villanova, grandeur naturelle. Collection Gozzadini.

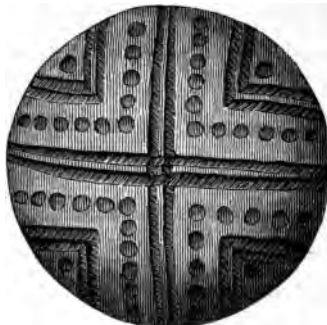


Fig. 45. — Tête du cylindre figure 36, grandeur naturelle. Collections Gozzadini et Mortillet.

représentent tous la Croix. Ce ne peut pas être par l'effet du hasard que la Croix se retrouve sur tous les cylin-

dres ornés. Ces cylindres avaient certainement un usage, une signification toute particulière. Si on en a trouvé quelques exemplaires en mauvais état dans certaines terramars, surtout à San-Polo, d'autre part on les voit aussi représentés d'une manière exceptionnelle, au repoussé, sur plusieurs plaques de bronze provenant de

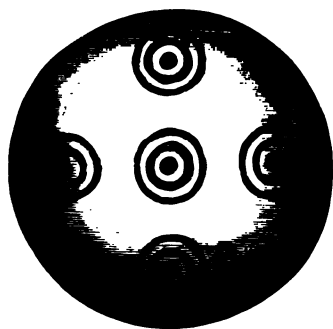


Fig. 46.—Tête d'un cylindre de Villanova, grandeur naturelle. Collection Gozzadini.

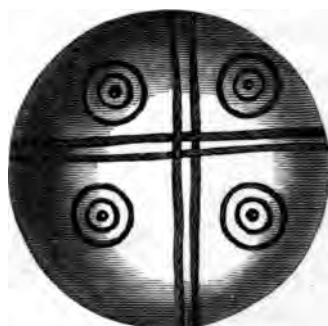


Fig. 47.—Tête d'un cylindre de Villanova, grandeur naturelle. Collection Gozzadini.

localités fort diverses et très-éloignées. Nous citerons seulement une plaque figurée par M. Troyon¹, recueillie à Bofflens, canton de Vaud, et une autre à peu près semblable du Musée de Besançon, trouvée dans les tumulus des environs d'Alaise.

Fait fort curieux à constater; la Croix paraît diminuer avec l'apparition des représentations d'objets organiques. A Villanova, où l'on voit déjà des serpents, des oies et de petits bonshommes, elle semble moins

1. FRÉDÉRIC TROYON : *Habitations lacustres des temps anciens et modernes*. Lausanne, 1860, pl. 47, fig. 35. L'original de cette plaque existe dans la magnifique collection de M. Troyon, à Lausanne.

fréquente qu'à l'époque du bronze où n'existe pas la moindre représentation organique, même végétale. Dans la nécropole de Marzabotto, les dessins étrusques et les idoles l'ont remplacée presque complètement !

CHAPITRE III.

TOMBES DE GOLASECCA¹.

Si de l'Émilie nous nous dirigeons vers l'extrém sud du lac Majeur, nous trouverons à Golasecca, sur plateau de Somma, de nombreuses tombes appartenant à la même civilisation que celles de Villanova. Nous verrons la Croix d'un usage encore plus général et plus uniforme. Nous la rencontrerons dans chaque sépulture et même plusieurs fois répétée.

Le grand plateau entre Gallarate et Sesto-Caldes à l'extrémité nord-ouest de la Lombardie, au milieu duquel se trouve Somma, est composé d'un puissant dépôt d'alluvion ancienne, profondément dénudé par Tessin, et plus ou moins raviné par divers torrents ruisseaux. Sur ce plateau, divisé en plusieurs terrasses

1. Ce chapitre a, en grande partie, paru dans la *Revue archéologique*, recueil dirigé avec beaucoup de savoir et de talent par M. Alexandre Bertrand.

à surfaces à peu près planes, s'élèvent de nombreux monticules composés de boue mêlée à des blocs erratiques anguleux, de roches très-variées, atteignant parfois d'énormes dimensions. C'est là un dépôt glaciaire.

Ces monticules font partie de la moraine terminale du grand glacier du Tessin, qui, autrefois, depuis le sommet des Alpes, se prolongeait jusque sur ce plateau.

Ce sol argilo-pierreux, d'assez mauvaise qualité, est en partie resté inculte, à l'état de bruyères, ou bien se trouve recouvert par des bois, principalement de pins. C'est dans les bruyères des environs de Somma que chaque année l'armée italienne va camper pendant la belle saison et s'exercer aux manœuvres de la guerre.

Le plateau de Somma est traversé par la grande route de Milan au Simplon. Au sud-ouest de cette route, entre Somma et Sesto-Calenda, au milieu de la région coupée par l'ancien tracé, dans l'espace triangulaire compris entre Sésona, Sesto-Calenda et Golasecca, on a signalé depuis longtemps un très-grand nombre de vieilles sépultures. Elles ont été décrites, en 1824, par Gio-Battista Giani, dans un ouvrage intitulé : *Bataille du Tessin entre Annibal et Scipion, ou découverte du camp de P. C. Scipion, des vestiges du pont sur le Tessin, du site de la bataille et des tombes des Romains et des Gaulois qui ont péri pendant le combat* ¹.

¹ G. B. GIANI : *Battaglia del Ticino tra Anibale e Scipione ossia scoperta del campo di P. C. Scipione, delle vestigia del ponte sul Ticino, del sito della battaglia e delle tombe de' Romani e de' Galli in essa periti*. Milan, 1824, in-8, 224 p., 40 pl. Et *Appendice all' opera intitolato battaglia del Ticino*. Milan, 1825, in-8, 70 pages de texte et 2 de figures.

le couvercle, sont formés de dalles énormes. On en voit qui atteignent près de deux mètres, tant en largeur qu'en longueur, et plus de trente centimètres d'épaisseur.

Deux tombes de celles étudiées par Giani, pavées en cailloux, avaient les parois formées d'un mur à sec, fait avec de grosses pierres roulées, le tout recouvert d'un informe fragment de pierre triangulaire. Une autre tombe avait trois parois en dalles, la quatrième paroi et le fond étaient faits en pierres roulées.

Toutes les tombes trouvées au lieu dit Monsorino et quelques-unes de la Cornéliane avaient le fond et les parois en pierres roulées et deux ou trois fragments irréguliers de pierre pour couvercle. Enfin, quelques-unes, spécialement dans la Malavalle, n'avaient que le fond sans parois et sans couvercle. Il en est même quelques-unes qui étaient privées de fond.

Toutes ces tombes étaient enterrées, mais à diverses profondeurs. Par suite de dénudations, sur certains points elles se trouvaient à fleur de terre et laissaient même voir une partie de leur couvercle. Habituellement elles étaient recouvertes d'une quantité de terre plus ou moins grande, qui atteignait jusqu'à un mètre au-dessus des doubles couvercles.

En général, les tombes qui semblaient les plus dignes se trouvaient sur les points les plus élevés, spécialement sur le sommet des collines de la Cornéliane. Sur les pentes et dans la plaine, les tombes étaient presque toujours disposées en ligne droite, espacées les unes des autres d'un peu plus ou d'un peu moins

trois mètres. Il y avait pourtant des tombes isolées, particulièrement celles situées sur le sommet des hauteurs.

Beaucoup moins heureux que Giani, je n'ai pu explorer qu'une seule tombe. Elles se font rares maintenant, et les plus faciles à découvrir ont déjà été ouvertes. Lorsqu'on va à la recherche, on s'arme d'une longue tarière en fer et l'on sonde le terrain ; si la tarière est arrêtée par une pierre, au moyen de plusieurs sondages voisins, convenablement disposés, on s'assure s'il y a bien en ce lieu une dalle de certaine dimension. La dalle reconnue, on commence les fouilles ; elles sont parfois couronnées de succès, parfois aussi elles sont infructueuses, soit que la dalle ait appartenu à une tombe déjà explorée, soit qu'elle ne représente qu'un simple bloc erratique.

La tombe que j'ai ouverte consistait en une caisse quadrilatère irrégulière, formée par quatre dalles de terre, recouverte d'une dalle plus grande et plus grosse ; le fond était pavé avec des éclats de dalles ; des blocs plus petits garnissaient les interstices laissés libres par suite de l'irrégularité des grandes dalles. Tous ces matériaux provenaient de roches gneissiques et calcarschisteuses, si abondantes parmi les blocs erratiques disséminés dans tout le pays. La tombe a donc été construite avec deux ou trois de ces blocs refendus ; ils ont fourni aussi les matériaux de toutes les autres tombes. Ce sont les seuls matériaux de la contrée.

Quel que soit le soin avec lequel a été faite la caisse, la terre a toujours envahi l'intérieur ; mais c'est une terre très-fine, plus ou moins argileuse, plus ou moins

sableuse, suivant les lieux. On voit qu'elle a filtré lentement à travers les fissures des parois et s'est introduite peu à peu à l'intérieur, amenée par des actions très-faibles, mais très-longuement prolongées. Dans les caisses se trouvent des vases, comme nous le disons plus loin; tous ces vases, même quand ils sont couverts, sont aussi remplis par la terre fine.

Pour ce qui regarde les tombes dans leur ensemble, j'ai été forcé d'avoir recours grandement à ce qu'en dit Giani. Pour ce qui concerne leur contenu, je puis être plus affirmatif et parler d'après l'examen et l'étude directe des objets eux-mêmes.

Mon premier soin a été de rechercher ce qu'était devenue la collection Giani. J'ai appris qu'elle avait été déposée, par Giani lui-même, chez M. Uboldi, ancien banquier milanais, qui possédait une magnifique galerie d'armes. Le but de M. Giani était de mettre ainsi sa collection à la disposition de toutes les personnes qui voudraient l'examiner.

Du vivant de M. Uboldi, je suis allé la voir; malheureusement elle se trouvait derrière des vitres tellement poudreuses et obscurcies, qu'il m'a été de toute impossibilité de rien étudier. J'ai prié le propriétaire de m'ouvrir les vitrines; il a accueilli gracieusement ma demande; mais après plus d'une demi-heure d'essais et de recherches, il m'a déclaré ne pas savoir ce qu'était devenue la clef.

Depuis je suis revenu à la charge; mais, entre deux, M. Uboldi était mort, et cette fois j'ai tout trouvé sous les scellés.

M'étant adressé au neveu de Giani, j'ai acquis tout ce que son oncle avait laissé à la maison, au moment de sa mort.

De plus, j'ai pu librement étudier un grand nombre d'objets provenant de ces sépultures et qui se trouvent chez M. le marquis Dalla Rosa, à l'établissement des bains de Salso-Maggiore, près de Borgo-San-Donino, Parmesan; au musée des antiques de Parme, donnés par M. Dalla Rosa; au château de Somma, chez M. le marquis Ermete Visconti; chez M. l'avocat Galli, également à Somma; chez M. le professeur Biondelli, à Bréra, Milan; chez le curé de Sesto-Calenda, et dans la collection créée par M. le professeur Bartoloméo Gastaldi, à l'école du Valentino, Turin.

Les tombes ne contiennent point de squelettes ni d'ossements entiers; on n'y recueille que de tout petits fragments d'os brûlés enfermés dans des vases. L'incinération était évidemment un usage général dans le pays, à cette époque.

Dans chaque tombe se trouve communément un grand vase contenant des fragments d'os mêlés à des cendres; c'est l'ossuaire ou urne cinéraire. Un vase plus petit, en forme de large coupe, recouvre l'urne; à côté il y a un vase accessoire, généralement très-petit. Parfois, pourtant, dit Giani, il y a deux ossuaires et un seul vase accessoire; ou un ossuaire et deux vases accessoires; ou bien encore un ossuaire, un vase accessoire et deux coupes. Dans les tombes formées de pierres roulées, Giani n'a trouvé, le plus souvent, qu'un ossuaire. Au contraire, dans les tombes de luxe, il y avait par-

fois un petit vase accessoire dans l'ossuaire même. C'est ainsi que s'est trouvé celui que M. Galli possède, ressemblant à la figure 51.

La plupart des vases dans les tombes sont renversés, découverts ou brisés. Un petit nombre, restés intacts, conservent la position verticale.

Dans les ossuaires, au milieu des cendres et des débris d'ossements, se trouvent des objets habituellement en bronze, parfois en fer.

Dans le fond de la tombe, autour des vases, ont été rassemblées des cendres contenant encore des débris de charbon ; ce sont probablement les restes du bûcher. Au milieu des cendres il y a aussi parfois des objets en métal

La tombe que j'ai ouverte contenait, posée sur les cendres, une toute petite urne cinéraire renfermant avec les débris d'ossements, deux grandes fibules, une petite, et un petit bracelet, le tout en bronze. Cette urne était recouverte d'une grande coupe figurée page 11 et avait à son côté un vase accessoire affectant la forme d'une toute petite urne ; la petitesse de l'ossuaire, celle d'une des fibules et du bracelet, montrent que cette tombe est celle d'un enfant. Les deux grandes fibules sont probablement celles du père et de la mère.

Les poteries portent la trace du tour et sont très bien cuites, ce qui prouve qu'elles ont passé par le feu du potier ; les unes sont à pâte très-fine, faite avec de l'argile parfaitement lavée et décantée ; d'autres à pâte plus ordinaire, parfois même presque grossière, renfermant de petits grains pierreux dont le but était d'éviter les gerçures de retrait pendant la dessiccation.

Le fond de la pâte est rouge; cependant, la plupart des vases sont noirs; cela tient à ce qu'une matière de cette couleur a été ajoutée à la surface, tant intérieure qu'extérieure. Certaines poteries sont d'un si beau rouge qu'il peut bien se faire qu'une matière colorante de cette nature y ait aussi été ajoutée. Sur ces poteries noires d'un beau rouge, les parties parfaitement lissées, polies au brunissoir, si je puis m'exprimer ainsi, prennent un aspect brillant, comme vernissé, qui se détache nettement sur le reste du fond, qui demeure mat. C'est un effet tout analogue à celui qui se produit sur une pièce d'argenterie dont certaines parties seulement auraient été polies; ces parties brillantes sur fond mat ont été grandement utilisées pour l'ornementation des vases. M. Galli, de Somma, possède un magnifique vase à surface extérieure entièrement brillante, sauf en haut, où se trouvent trois rangs de petites lignes noires faisant zigzag.

Je donne le dessin, figure 48, d'un ossuaire qui me vient de Giani, et qui présente en haut la même ornementation que l'ossuaire de M. Galli. Le mien a de plus en la panse une série de larges bandes alternativement mates et brillantes. Le petit ossuaire de ma tombe est presque entièrement brillant à l'extérieur, sauf en haut, où il y a des triangles mats, au-dessous d'une large bande formée d'un réseau mat et brillant. Cette décoration consistant en un quadrillé réticulaire répétée très-fréquemment, surtout sur les coupes et parfois sur les vases accessoires.

L'ornementation noir mat et noir brillant est fort

commune ; celle rouge brillant sur rouge mat est beaucoup plus rare. Giani en cite trois ou quatre exemples, et je n'en ai vu qu'un tout petit échantillon, débris de ~~mes~~ collections ; ce sont des chevrons successifs enfermés entre deux lignes. le tout rouge brillant sur fond mat.



Fig. 48. — Ossuaire lissé de Golasecca, 1/3 grandeur. Collection Mortillet.

Sur les coupes, je n'ai pas vu d'autres genres d'ornementation ; il en est généralement de même pour les vases accessoires ; mais les ossuaires en présentent encore deux tout à fait opposés l'un à l'autre.

Le premier consiste en légers bourrelets ou lignes en relief entourant le vase à diverses hauteurs ; ces lignes sont habituellement au nombre de quatre. M. le marquis Visconti a un fort bel ossuaire de ce genre ; M. le

marquis Dalla Rosa en possède un en moins bon état, et j'en ai plusieurs fragments provenant de Giani.

Le second est un genre tout à fait inverse : l'ornementation, au lieu d'être en relief, est en creux. C'est une gravure à la pointe faite sur la pâte fraîche avant la

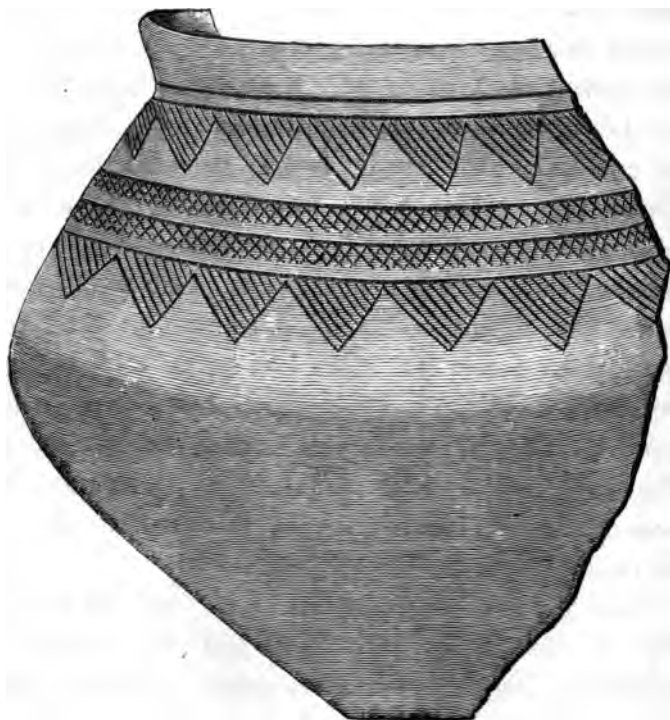


Fig. 49. — Ossuaire gravé de Golasecca, 1/3 grandeur. Collection Mortillet.

cuisson. Ce genre d'ornementation est bien plus commun que le précédent; il ne se pratiquait en général que sur de très-grands ossuaires. On peut en voir de très-beaux spécimens au Valentino, chez le marquis Dalla Rosa, chez le curé de Sesto-Calenda, et j'en ai acquis

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that this is essential for the proper management of the organization's finances and for ensuring compliance with relevant laws and regulations.

2. The second part of the document outlines the various methods used to collect and analyze data. It describes how this information is used to identify trends, assess risks, and make informed decisions. The document also highlights the importance of data security and the need to protect sensitive information.

3. The third part of the document focuses on the role of technology in modern business operations. It discusses how digital tools and platforms can streamline processes, improve communication, and enhance overall efficiency. It also addresses the challenges associated with adopting new technologies and the need for ongoing training and support.

4. The fourth part of the document discusses the importance of strong leadership and effective communication. It emphasizes that clear communication is essential for ensuring that all team members understand their roles and responsibilities and are working towards common goals. It also highlights the importance of being open to feedback and fostering a culture of continuous improvement.

5. The fifth part of the document discusses the importance of building strong relationships with customers and suppliers. It emphasizes that this is essential for ensuring the long-term success of the organization. It also highlights the importance of being transparent and honest in all interactions and of providing excellent customer service.

6. The sixth part of the document discusses the importance of staying up-to-date on industry trends and developments. It emphasizes that this is essential for identifying new opportunities and staying ahead of the competition. It also highlights the importance of being proactive and innovative in developing new products and services.

7. The seventh part of the document discusses the importance of maintaining a strong ethical and social responsibility stance. It emphasizes that this is essential for building trust and credibility with stakeholders and for ensuring the long-term sustainability of the organization. It also highlights the importance of being transparent and accountable in all actions.

8. The eighth part of the document discusses the importance of having a clear and concise mission statement and vision statement. It emphasizes that these statements are essential for providing a clear direction and purpose for the organization and for inspiring and motivating employees. It also highlights the importance of regularly reviewing and updating these statements as the organization evolves.

9. The ninth part of the document discusses the importance of having a strong and resilient organizational culture. It emphasizes that this is essential for ensuring that all employees are committed to the organization's values and are working towards common goals. It also highlights the importance of being open to change and embracing diversity and inclusion.

10. The tenth part of the document discusses the importance of having a strong and effective risk management strategy. It emphasizes that this is essential for identifying and mitigating potential risks and for ensuring the long-term stability and success of the organization. It also highlights the importance of being proactive and transparent in all risk management activities.

à pâte rouge. Les ossuaires à ornements gravés en creux sont tous à pâte brune.

J'ai dit qu'en général les ossuaires seuls montraient ces deux genres d'ornementation. Cette règle n'est pas absolue. M. le marquis Dalla Rosa a recueilli trois vases accessoires de la forme et grandeur d'un gobelet ordinaire, avec des lignes en relief au pourtour, mais de pâte brune. M. Biondelli possède un vase de la forme des ossuaires, mais bien plus petit, en terre rouge, avec des ornements gravés en creux.

Giani ne cite aucun ossuaire avec des anses. Le petit ossuaire que j'ai retiré moi-même du sol en a eu de petites, très-étroites, tout à fait en haut, de chaque côté. Mais comme ces anses gênaient pour fermer l'ouverture, en abouchant la coupe dessus, on les a à demi sciées, puis détachées en les cassant. Les parties sciées et celles rompues se reconnaissent encore très-nettement.

Les coupes qui sont abouchées sur l'ouverture des



Fig. 50. — Coupe-couvercle de Golasecca, 1/3 Grandeur. Collection Mortillet.

ossuaires et les recouvrent, sont très-peu variées de formes et de dimensions. Elles sont toutes à pied; le

moi-même d'assez jolis, par exemple en dednas. Il y a aussi d'autres celui qui est représenté par des lignes sont ornées

Les sujets sont peu nombreux, le plus ordinaire est quadrillé d'un motif essentiellement géométrique, qui est coupé par une ligne coupant les angles, et qui est de dimensions, le motif est simple et répétitif, et peut même être répété le tour du vase, et dans les coupes. Les coupes, en formant des lignes droites et sinueuses : elles sont

Les motifs les plus fréquents sont les assuaires et que les de grande dimension, et les motifs les plus fréquents, très-variés de formes, sont plus fréquents, la forme la plus commune est celle qui est représentée par M.



Fig. 1. — Vase en terre cuite, collection de la Société des Antiquaires.

Le vase illustré par la fig. 1 est un vase en terre cuite, de forme ovale, avec un col court et un bord légèrement évasé. Il est orné de motifs géométriques simples, notamment de lignes droites et sinueuses qui se croisent pour former des motifs répétitifs. Le vase est représenté en perspective, montrant sa forme arrondie et sa texture mate.

Les motifs les plus fréquents sont les assuaires et que les de grande dimension, et les motifs les plus fréquents, très-variés de formes, sont plus fréquents, la forme la plus commune est celle qui est représentée par M.

vases accessoires portant des caractères, des
 qui paraissent se rapprocher des caractères
 et dans son ouvrage il figure six de ces vases
 nom. J'ai d'autant plus regretté de ne pas
 ces pièces chez M. Uboldi, que
 déclare qu'ayant observé avec soin un
 nombre de vases et de fragments, il n'a pas pu
 connaître la moindre trace d'écriture. Seulement il a
 trouvé, sur le vase n° 17, pl. 4, de Giani, possédé par
 Uboldi, les lettres figurées dans le dessin, mais qui sont
 gravées de telle sorte qu'on dirait qu'elles viennent
 d'être faites. Et il ajoute, je traduis textuellement, qu'*une
 inscription sur des monuments de cette forme, de ce style
 et de ce temps serait comme des enfants et des roses sur
 des troncs d'ormes et de chênes.*

Sur la cheminée du cabinet de travail de M. Biondelli, à Bréra, j'ai vu un petit vase accessoire sur lequel ont été gravés en creux, après la cuisson du vase, deux lettres ou signes très-mal faits. Je ne puis rien dire de positif concernant ces deux signes. Cependant on ne comprend pas pourquoi Giani aurait commis un faux archéologique, qui ne lui était d'aucun profit ni d'aucune utilité pour sa théorie.

Quant à l'imperfection de la gravure et à son aspect récent, qui sont les deux grands arguments que fait valoir M. Biondelli dans le cas présent, ils n'ont pas une bien grande valeur. En effet, je me suis procuré un petit vase accessoire, parfaitement authentique, trouvé dans un tombeau, au débouché du tunnel du chemin de fer, du côté de Sesto-Calenda, portant sur son cou trois

barres gravées en creux, d'une manière assez grossière. après la cuisson du vase, gravure paraissant toute fraîche. Chez M. Dalla Rosa, j'ai vu un autre vase accessoire portant sur la panse une gravure analogue, en forme de Croix ou de X. Pourquoi des lettres n'auraient-elles pas été gravées de même et n'auraient-elles pas conservé le même aspect ?

Enfin ce qui doit dissiper tous les doutes, c'est qu'à Villanova, découverte qui a eu lieu longtemps après la publication de Giani, une partie des signes gravés le sont très-superficiellement et présentent le même aspect que ceux de Golasecca. De plus quelques-uns des signes sont semblables dans les deux localités.

En fait de poteries, il ne me reste plus à citer que quelques fragments recueillis par M. le marquis Dalla Rosa : ce sont les débris, malheureusement fort incomplets, de deux vases entièrement brisés. La pâte est rougeâtre à l'intérieur et noirâtre au pourtour. Ces vases ont été façonnés à la main, et sur la face extérieure on a modelé en relief des arbres et des animaux, chiens, cerfs, lièvres, canards ; il y a aussi des quadrupèdes ailés et des animaux à tête d'homme revêtue d'un casque presque triangulaire. Malgré les animaux ailés et à tête d'homme, on voit que l'artiste, bien primitif, bien inhabile, s'est inspiré de la nature locale, au lieu de retracer des types orientaux, lions, tigres, etc. Au pourtour intérieur, ces fragments portent, gravés en creux, de ces petits ronds concentriques avec un point central, si caractéristiques.

L'intérieur des ossuaires ou les cendres du pourtour

contiennent parfois de ces glânds en terre, de forme plus ou moins conique, percés d'un trou au centre, que nous avons déjà vus dans les terramâres et à Villanova, et qu'on retrouve encore dans les tombes romaines et même mérovingiennes.

Parmi les objets en métal rencontrés dans les osuaires et dispersés au milieu de la cendre du fond de la tombe, les plus abondants sont, sans contredit, les fibules en bronze. Elles se divisent en deux types bien distincts : le plus habituel se compose, comme corps de la fibule, d'un bourrelet ovale très-allongé et arqué, formé d'une feuille métallique remplie à l'intérieur d'une espèce de mastic terreux. Les deux extrémités amincies de l'ovoïde sont ornées supérieurement d'une série de lignes parallèles profondément gravées en creux, n'enveloppant que la moitié de la circonférence, ce qui fait que le dessous reste lisse. Le milieu de l'ovoïde reste aussi habituellement lisse dessus et dessous ; cependant, parfois, dessus, la lame métallique est percée d'un certain nombre de trous arrondis, formant trois lignes, remplis de petits boutons d'émail, espèce d'yeux à deux ou trois teintes concentriques. Une seule fibule, que je possède, provenant de Giani, est toute gravée supérieurement ; au centre il y a une troisième série de lignes parallèles creusées profondément, et entre les trois séries de lignes deux bandes formées par des hachures fines, obliques, s'entre-croisant.

Au bout supérieur de l'ovoïde est fixée l'épingle ou ardillon qui, près du point d'attache, se replie deux ou trois fois en spirale pour former ressort.

Le bout inférieur se prolonge en très-long appendice canaliculé pour recevoir l'épingle et former l'agrafe; ce canal est caractérisé non-seulement par sa longueur, plus grande que celle du corps de la fibule, mais encore par son extrémité, qui se termine en petite boule supportant un petit disque aplati, semblable à une tête de style, ou bien, plus rarement, une autre boule de moindre dimension.

Le second type de fibule est entièrement différent, sauf pour ce qui concerne l'appendice canaliculé. Il n'y a pas de corps de fibule proprement dit. La fibule se compose simplement d'un fil de bronze replié au milieu trois fois sur lui-même, comme pourrait le faire un serpent, puis recourbé en rond une fois; ces plissements constituent tout à la fois le corps de la fibule et le ressort; le fil de bronze s'arrondit ensuite largement en demi-cercle et vient former l'épingle; à l'autre bout il se soude à l'appendice canaliculé. Au milieu de l'arc de cercle, entre le ressort et l'aiguille, se trouve une large rondelle, pour arrêter l'étoffe du vêtement.

Cette forme de fibule, beaucoup plus simple, était destinée aux moins riches et aux enfants. En effet, dans le tombeau que j'ai fouillé, la toute petite fibule était de ce type, tandis que les deux grosses trouvées en même temps appartenaient à l'autre type avec bourrelet ovoïde. Giani dit qu'il a surtout trouvé le type filiforme dans le Galliasco et quelquefois dans la Cornéliane.

Les autres objets en bronze sont :

Des rondelles très-minces, percées d'un trou au

milieu, ornées au repoussé de cercles concentriques ou de pointillé ;

Des anneaux trop étroits, et souvent même trop épais, pour être mis aux doigts. Rondelles et anneaux s'enfilaient aux épingles des fibules pour retenir les étoffes. Giani raconte avoir rencontré quelques fibules fermées ayant encore leur anneau et leur rondelle, et il en cite une figure. J'en ai vu moi-même un fort beau spécimen au cabinet d'antiquités de l'Archiginnasio de Bologne ;

Des bracelets, cercle de bronze fermé, ou bien tige de bronze enroulée et dont les deux bouts se juxtaposent sur une certaine longueur. Dans ce cas, les deux extrémités sont arrondies pour éviter de blesser, mais on ne figurent pas une tête et une queue de serpent, comme on l'a supposé Giani. Son imagination, je crois, a faussé un peu sa vue. A moins qu'il n'ait admis comme étant de cette époque des bracelets en bronze, avec tête de serpent, très-distincte, provenant de tombes du III^e et du IV^e siècle de notre ère, existant sur le plateau de Somma, surtout dans les environs de Vergiate ¹ ;

Divers autres anneaux de formes et grandeurs variées, dont l'usage ne peut pas être précisé ;

De petits grelots dont l'ornementation consiste en petits ronds avec le centre en émail ;

De nombreux fragments de chaînettes, généralement divisées en très-petits morceaux et fort altérées. C'étaient des insignes ou objets d'ornement, comme on

1. G. DE MORTILLET : *Revue archéologique*, janvier 1866, vol. XIII, p. 57.

peut s'en assurer par un échantillon que je possède. Il provient de la tombe isolée découverte en faisant la grande tranchée à la tête ouest du tunnel entre Vergiate et Sesto-Calenda. Il se compose d'une grande agrafe à laquelle étaient suspendues une huitaine de ces petites chaînettes assez longues. Chez M. le marquis Dalla Rosa, j'ai vu une de ces chaînettes terminée par une petite pendeloque.

Du tombeau de la tranchée ouest du tunnel entre Vergiate et Sesto-Calenda, j'ai eu aussi un petit ressort en spirale engagé dans un large anneau. Le nombre et le caractère tout à fait spécial des objets en bronze, provenant du tombeau en question, confirment l'assertion de Giani que les tombes isolées sont les plus riches.

Il reste à citer quelques plaques-agrafes de ceinturon, entièrement unies, avec des onglets latéraux pour les fixer au cuir de la ceinture. J'en ai une, qui me vient de Giani, très-curieuse, en ce qu'ayant été cassée du vivant de son propriétaire, on l'a grossièrement raccommodée au moyen de deux rivets en fer. M. le marquis Dalla Rosa en a une autre encore plus intéressante. Elle est découpée à jour, et présente, au milieu d'arabesques, une intention de représentation humaine ; c'est tout ce qu'il y a de plus grossier et de plus primitif comme figure.

Les objets en bronze sont souvent à demi fondus, déformés, ou bien soudés encore à du charbon, ce qui prouve qu'ils ont passé, au moins en partie, au bûcher. Cependant tous les objets n'étaient pas brûlés avec le cadavre, puisque Giani cite deux anneaux en ivoire ou

en os, et que M. Dalla Rosa a découvert de l'ambre formant collier et fibules.

Les objets en fer sont peu nombreux et fort altérés. Cependant ce métal est suffisamment abondant pour montrer qu'à cette époque on savait déjà parfaitement l'utiliser.

Je ne sache pas que les métaux précieux, or et argent, aient jamais été cités. M. le marquis Dalla Rosa, qui a fouillé les tombes les plus riches, n'en a pas découvert. Les fouilles de M. Dalla Rosa, au lieu d'avoir été faites exclusivement sur le plateau de Somma, ont eu lieu plus près de Sesto-Calenda, surtout à San-Giorgio, hameau à deux ou trois kilomètres au nord de Sesto-Calenda, sur la pente du coteau. Parmi les vases donnés à M. Gastaldi par le curé de Sesto, quelques-uns sont indiqués comme de Sant-Anna, au nord-ouest de la cure.

D'après Giani lui-même ¹, de l'autre côté du Tessin, rive droite, près de la cascade Brebbia, sur le territoire inférieur de Castelletto, le long du chemin qui suivant le Tessin conduit à Borgo-Ticino, on a découvert des tombes semblables à celles de la Cornéliane, avec ossuaires, divers autres vases, fibules, bracelets et petites chaînes. Dans un ossuaire on a, entre autres, rencontré avec des fibules et divers objets un très-beau collier d'ambre, dont les perles avaient la grosseur d'une noix et étaient encore pellucides.

1. G. B. GIANI : *Gazzetta di Milano*, 14 décembre 1824, et *Appendice*, p. 21 et 59.

Maintenant que nous connaissons parfaitement ces tombes, si nous voulons rechercher à quelle époque elles peuvent remonter, nous observerons d'abord qu'elles contiennent du fer, ensuite qu'elles n'ont absolument rien de romain; double observation qui limitera nos recherches dans une période bien circonscrite.

L'absence complète d'objets romains suffit pour renverser entièrement la théorie de Giani. Si la Cornéliane et les environs contenaient les tombes des soldats de Cornélius Scipion, on rencontrerait incontestablement des débris d'armes, et je n'en ai pas vu un seul. Il y a seulement des objets d'ornement, de parure, de luxe, et parmi ces objets pas une bague chevalière. Et puis, comment expliquer l'absence absolue de monnaies? Deux cents ans avant notre ère, les Romains avaient non-seulement des monnaies de bronze, mais déjà des monnaies d'argent. Les Carthaginois avaient également des monnaies. Les tombes de la Cornéliane et des environs sont donc plus anciennes. Les indigènes d'alors, les Insubriens, avaient aussi des monnaies propres, consistant, d'après M. Biondelli¹, en une servile et barbare imitation des drachmes d'argent frappées par la colonie phocéenne de Marseille, se distinguant seulement par l'épigraphe en caractères étrusques.

Non-seulement on n'a pas trouvé de monnaies dans ces tombes, pas même le primitif *aes rude*, mais encore on peut dire que les représentations d'êtres organiques,

1. E. BIONDELLI : *Importanza degli studi archeologici in Lombardia*. 1854, in-8, p. 7.

figures d'animaux ou de plantes, n'y existent pas. Seul, M. le marquis Dalla Rosa a trouvé les fragments de deux vases avec représentation en demi-relief d'arbres et d'animaux, et une plaque de ceinturon avec un simulacre d'homme. Mais M. Dalla Rosa a fouillé des tombes près de Sesto-Calenda qui ont fourni des vases en forme de gobelets tout particuliers, et un certain nombre de beaux objets en ambre, substance qui, je crois, n'a jamais été trouvée dans la Cornéliane. Pourquoi dès lors les tombes de M. Dalla Rosa, tout en appartenant à la même population, à la même civilisation, ne seraient-elles pas un peu plus récentes que l'ensemble des tombes du haut plateau ?

L'ornementation des grandes urnes cinéraires au moyen de triangles formés par une ligne coupant une



Fig. 52. — Fusaiòle de Castione, grandeur naturelle. Musée de Parme.

série de lignes parallèles, ornementation symbolique éminemment caractéristique de l'âge du bronze, qu'on retrouve à cet âge dans les marières de l'Émilie, figure 52, comme dans les stations lacustres de la Suisse et même jusque dans le Caucase, ainsi qu'on

peut en juger par l'objet en bronze suivant, figure 53, copié de M. Lerch.

La présence des petits ronds, souvent concentriques, avec un point central, autre dessin symbolique de l'époque du bronze, prouvent que les traditions de cette époque étaient encore très en vigueur. Les tombes décrites appartiennent donc à la première époque du fer, à la période antéhistorique de ce métal.

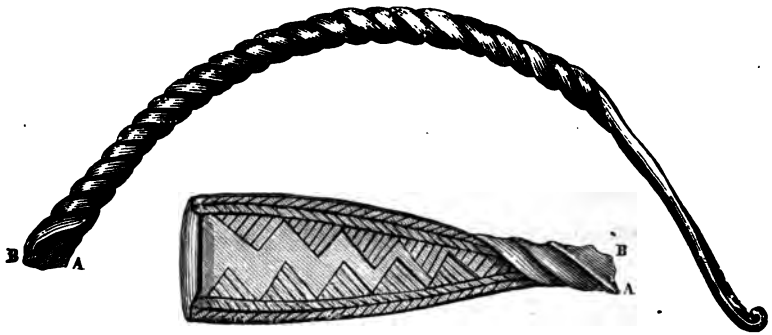


Fig. 53. — Objet en bronze du Caucase, d'après M. Lerch.

En outre, en comparant les descriptions des tombes de Golasecca et de Villanova, on voit qu'on est en présence d'une même civilisation, d'une même époque. Le genre de sépulture est tout à fait le même. Les corps sont brûlés; les débris d'ossements sont enfermés dans une grande urne, recouverte d'une coupe; les cendres sont groupées autour de l'ossuaire; le tout est enfermé dans une tombe construite d'une manière tout à fait analogue. Cette tombe, dans les deux cas, renferme aussi divers objets et des vases accessoires. Parmi ces vases, il en est quelques-uns à anse affectant les mêmes

formes. Sur les poteries on voit parfois des signes gravés de la même manière et dont quelques-uns sont semblables dans les deux endroits. Dans les deux endroits aussi on a trouvé des coupes avec une grande Croix figurée à l'intérieur. Parmi les objets en métal il suffit de citer les fibules à très-longues agrafes, particulières de formes, si abondantes à Villanova comme à Golasecca. Golasecca comme Villanova offre surtout des fibules à bourrelet en bronze rempli d'une pâte intérieure, ou bien en fil de bronze replié en serpent. On le voit, il y a le plus grand rapport, la plus grande analogie. Les deux localités étant peu éloignées et se trouvant dans la même plaine, il doit y avoir à peu près contemporanéité.

Ce qui caractérise les sépultures de Golasecca et leur donne le plus grand intérêt, c'est : d'une part, l'absence complète de représentations organiques, — nous avons vu qu'on n'en a trouvé que trois, exceptionnellement, dans des tombes qui n'appartenaient pas au plateau ; — d'autre part, c'est la présence presque constante de la Croix sous les vases renfermés dans les tombes. Quand on retourne les ossuaires, les coupes-couvercles ou les vases accessoires, on voit presque toujours, si le fond est bien conservé, une Croix tracée au-dessous. Voici le dessous de l'ossuaire figuré page 108 et celui de la coupe-couvercle représentée page 111'.

La Croix de l'ossuaire, figure 54, est parfaitement conservée. Elle se détache en noir brillant sur le fond

1. Ossuaire, figure 48. — Coupe-couvercle, figure 50.

en noir mat. C'est donc le même genre d'ornementation que pour le reste du vase. Le bel ossuaire de M. l'avocat Galli, à Somma, porte aussi au-dessous une Croix très-nettement dessinée, brillant sur mat. Le petit ossuaire de la tombe que j'ai ouverte avait aussi une Croix au-dessous ; mais la base étant très-altérée à la surface, on n'en voit plus que de faibles indices.



Fig. 54. — Dessous de l'ossuaire figuré p. 108, 1/3 grandeur.



Fig. 55. — Dessous de la coupe figurée p. 111, 1/3 grandeur.

Si les ossuaires à ornementation brillante, produite par le lissage, paraissent avoir tous, ou à peu près tous, une Croix sous la base, les autres ossuaires, au contraire, paraissent en avoir été généralement dépourvus.

La figure 55 représente le dessous de la coupe-couvercle de la tombe que j'ai explorée. La Croix y est très-bien dessinée. La base des coupes-couvercles montre généralement ce signe. Ainsi, sur quatre coupes-couvercles que je possède, trois ont la Croix. Ces Croix parfois sont à bras libres, comme celle de l'ossuaire, figure 54, parfois sont enfermées dans un rond tracé autour du fond, comme dans la figure 55, parfois aussi les bras de la Croix dépassent le rond qui coupe alors à peu près leur milieu. Je possède une coupe ornée d'une Croix de

de genre, et j'en ai vu une semblable sur la cheminée
 du cabinet de travail de M. Biondelli. Ces coupes à
 Croix recouvraient non-seulement les ossuaires portant
 les Croix, mais aussi et surtout ceux n'en portant pas.
 La seule coupe que je possède n'ayant pas de Croix
 est une coupe très-ornée qui recouvrait un ossuaire
 ayant la Croix. C'est ce qui me fait dire que toutes les
 tombes contenaient ce signe. S'il n'était pas sur un
 vase, il était sur un autre. Les coupes-couvercles étant
 débouchées sur l'ouverture des ossuaires, la Croix placée
 dessous la base se trouvait par le fait en vue et domi-
 nait le groupe.

Les vases accessoires étaient aussi généralement
 ornés de la Croix sous leur base, figures 56 et 57.



Fig. 51. — Vase accessoire de Golasecca,
 1/3 grandeur. Collection Mortillet.



Fig. 57. — Dessous du vase accessoire
 ci-joint, 1/3 grandeur.

Le petit vase, figure 56, provenant de Giani, porte
 une Croix très-nette, figure 57. Je possède quatre de
 ces petits vases qui tous les quatre ont une Croix. J'ai
 vu les mêmes petits vases avec Croix chez M. Galli, à
 Somma, et chez M. Dalla Rosa, à Salso-Maggiore. De
 plus, un de mes petits vases contient une Croix grossière-
 ment gravée à la pointe, après la cuisson, placée sur le
 cou. La même gravure se voit sur la panse d'un petit

vase de M. Dalla Rosa. Le vase accessoire, en forme de petit ossuaire, de la tombe que j'ai fouillée, offre également une Croix brillante sous son fond.

L'étude des sépultures de Golasecca démontre donc d'une manière très-claire, très-précise, très-positive, ce qui n'avait été qu'indiqué par les terramares de l'Émilie et confirmé par le cimetière de Villanova : savoir que plus de mille ans avant Jésus-Christ la Croix était déjà un emblème religieux, très-fréquemment employé. Cet emblème semblait exclure le culte des idoles, exclure même la simple représentation de tout ce qui est organisé, de tout ce qui a vie.

Bien plus, au milieu des Croix funéraires de Golasecca, datant d'un millier d'années avant le Christ, on a retrouvé le monogramme de Jésus-Christ tel que le reproduisaient les premiers chrétiens. Ce monogramme, figure 58, est tracé en brillant sur fond mat, au-dessous d'un petit vase accessoire, semblable à celui représenté figure 56. Il se trouve au château de Somma, chez M. le marquis Ermès Visconti.



Fig. 58. - Dessous d'un vase accessoire de Golasecca, 1/3 grandeur. Collection Ermès Visconti.



Fig. 59. — Monogramme du Christ comme on le trouve dans les catacombes.

Dans le monogramme habituel du Christ, tel qu'on le rencontre abondamment dans les catacombes et ail-

leurs, figure 59, la barre verticale se termine au sommet par un demi-cercle formant le P. Mais primitivement le P n'existait pas ; il n'y avait absolument, comme dans le signe des sépultures de Somma, que les trois barres I. X. (Ιησοῦς Χριστός).

CHAPITRE IV.

OBSERVATIONS DIVERSES.

1° PLATEAU DE SOMMA.

Les populations de la première époque du fer du nord de l'Italie, après avoir subi la domination étrusque, ont été soumises par les Gaulois, envahisseurs de la plaine du Pô. Est-ce à ces derniers qu'il faut attribuer des monuments en pierres brutes, placés à la surface du sol, se rencontrant dans les bois et les bruyères du plateau de Somma et n'ayant pas de relations directes avec les tombes décrites précédemment?

Lorsque du village de Golasecca on se dirige vers le nord-nord-est, en se maintenant sur le plateau, après avoir dépassé la base du mont Galliasco, on rencontre le chemin de fer du Naviglio et l'ancienne route du Simplon. En ce point un grand ravin descend jusqu'au Tessin, et un sentier suit ce ravin au milieu des bois de pins. Ce sentier conduit à une terrasse inférieure, bien connue

ivée, nommée Malavalle ou Malvai, placée sur la gauche du ravin. C'est là, vers la lisière du bois, que se trouvent, sur un long mamelon en dos d'âne, les monu-

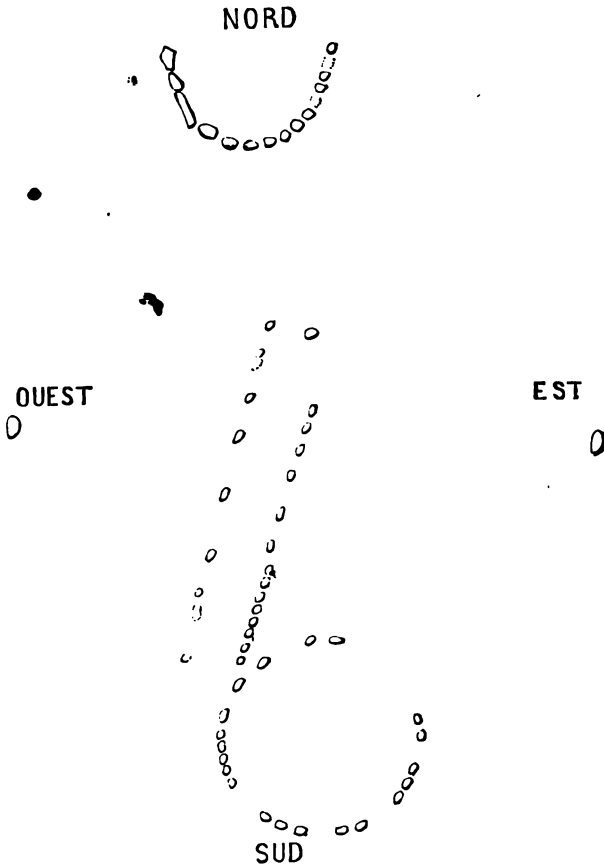


Fig. 60. — Plan des cromlechs de Mallavalle, échelle de 3 millimètres par mètre.

nents dont je donne le plan exact, à l'échelle de 3 millimètres par mètre, figure 60.

Ils consistent, en partant du sud, en une enceinte circulaire ayant 8 mètres 50 centimètres de diamètre,

LE SIGNE DE LA CROIX.

encore très-bien dessinée par vingt blocs erratiques granitiques, qui sont si profondément fichés en terre qu'on n'en aperçoit plus que les sommets. Ces blocs devaient être autrefois beaucoup plus nombreux; on reconnaît facilement qu'il existe un grand nombre de lacunes. Ainsi, sur toute la moitié nord du cercle, il n'y a plus que six ou sept pierres, et le quart nord-est n'en contient même plus que deux. Une des pierres, au sud-ouest, a été déviée de sa position normale par la végétation d'un pin dont le tronc a pris dans la ligne du cercle le lieu et place du bloc déplacé.

Sur le côté nord-ouest de ce cercle se trouve une allée découverte, dans une direction un peu oblique, ayant 15 mètres de long, 2 mètres 50 centimètres de large à l'extrémité sud, et à peu près 3 à l'extrémité nord. Elle est composée encore de vingt-quatre blocs; mais les espaces vides montrent qu'il en manque beaucoup. On voit, vers l'extrémité nord, le creux laissé par une pierre qu'on a extraite il y a peu de temps. La rangée la plus à l'ouest ne contient plus que neuf blocs, en ligne droite, assez espacés. L'autre rangée est moins régulière, vers le milieu on remarque une déviation de la ligne droite. Il y a huit blocs avant la déviation, six ensuite. Toutes ces pierres sont très-enterrées, sorte qu'il est possible que quelques-unes m'aient échappé.

A 13 mètres de distance de chaque côté de la rangée la plus à l'est de l'allée se trouve un gros bloc granitique ovoïde, posé simplement sur le sol. Enfin, à 8 mètres de l'extrémité nord de l'allée

en déviant un peu vers l'ouest, existe un très-bel hémicycle de 7 mètres d'ouverture. C'est la partie la mieux conservée de ces monuments. Cet hémicycle est composé de quinze blocs, et l'on voit qu'il en manque trois, dont la place est bien dessinée par les trous laissés dans le sol. Leur extraction doit être très-récente et peut inspirer des craintes sur l'avenir de tout l'ensemble, dont les matériaux pourraient bien être utilisés un jour par les cultivateurs du voisinage.

Comme la surface du mamelon, en ce point, n'est pas horizontale, du côté de la pente, à l'ouest, les blocs employés sont les plus gros, six suffisent pour former ce côté de l'hémicycle, tandis que le côté opposé devait être composé de dix blocs plus petits. Parmi les quatre plus gros blocs, tous en granit, on remarque :

Un bloc erratique anguleux, le premier, à l'ouest, ayant 1 mètre 40 centimètres de long, sur 1 de large.

Deux blocs arrondis, roulés, les deuxième et quatrième, du même côté. Le deuxième a 1 mètre 25 centimètres de long sur 65 centimètres de large. Le quatrième, 1 mètre 20 centimètres de long.

Un bloc refendu, le troisième à l'ouest, ayant 1 mètre 70 centimètres de longueur et 38 centimètres de largeur seulement.

En résumé, ces monuments, composés de pierres brutes fichées en terre, contiennent encore cinquante-neuf blocs granitiques, en place, dessinant très-nettement une enceinte circulaire, une longue allée et un hémicycle. Ils appartiennent évidemment au groupe des cromlechs, enceintes en pierres brutes.

est un très-bon fossé par vingt à nos erras
 deques, qui sont si profondément fondés e
 rien aperçoit plus que les sommets. Ces
 en s'approchant de ceux qui y ont nombre
 l'ensemble qui renferme un grand n
 A l'extrémité de la muraille nord de
 que sur un sept mètres, et le qu
 fort large que le fort. Une
 a été faite de sa position
 qui peut être à une a g
 en est à la base de-

Sur la muraille-

à sa découverte, de
 ayant 15 mètres d
 large à l'extrémité
 nord. Elle est
 mais les esp
 coup. On
 une pier
 rangée
 en file

réglé sur le plan de Vegar, et le de la mur
 le *escama*, entre les deux tours de Vegar et le
 tuent du terrain dans le fossé, et il n'y a que
 vestiges. Au milieu du fossé, il y a un
 mamelon bas, sur lequel il y a un grand
 gros (75 centimètres de diamètre) — 25
 45', qui est un d'ancien mur de la muraille
 gu en est à la base de la muraille. Les vestiges
 peu près de la muraille.

Si l'on remonte par le sentier qui suit le ravin nord de la plaine de Malvai, on voit au milieu des bois, aussi sur un tout petit mamelon, un autre cromlech circulaire de 6 mètres de diamètre. Quinze blocs sont encore en place. Un, du côté est, a été enlevé tout récemment, comme le prouve le creux qui existe au point qu'il occupait. En face du sentier, il doit manquer une huitaine de blocs dont la position est encore indiquée par une légère dépression en arc de cercle. Latéralement, de chaque côté de l'enceinte, à l'ouest et à l'est, se trouve un gros bloc fort rapproché. Il y a en outre une accumulation de pierres vers la partie de l'enceinte la plus éloignée du sentier, du côté du sud.

En suivant le dos du mamelon allongé sur lequel se trouve ce cromlech, on rencontre dans le bois, qui sur ce point est de chênes au lieu d'être de pins, beaucoup de têtes de blocs qui pointent à travers la mousse et les herbes. Il serait bon de les étudier pour reconnaître s'ils font partie d'autres monuments celtiques, ou si ce sont de simples blocs glaciaires en place, non remaniés par l'homme.

Sur le plateau de Vigano, rive droite du torrent Astrona, entre le chemin de fer du Naviglio et le confluent du torrent dans le Tessin, il y a encore quelques vestiges. Au milieu d'une grande bruyère, sur un petit mamelon très-bas, se trouvent huit blocs de granit assez gros (75 centimètres sur 50, — 90 sur 60, — 85 sur 45), qui ont évidemment été placés dans un ordre régulier et ont fait partie d'un monument rectangulaire à peu près entièrement détruit.

Plus au nord, également dans les bruyères, tout près de la nouvelle route de Milan au Simplon, en face d'une maison de garde du chemin de fer qui précède la station de Vergiate, se trouvent peut-être les cromlechs les mieux conservés. Il y a d'abord un groupe de deux monuments circulaires séparés par un quadrangulaire, dont je donne le plan exact, comme nombre de blocs et comme dimension, à l'échelle de 3 millimètres par mètre, figure 61.

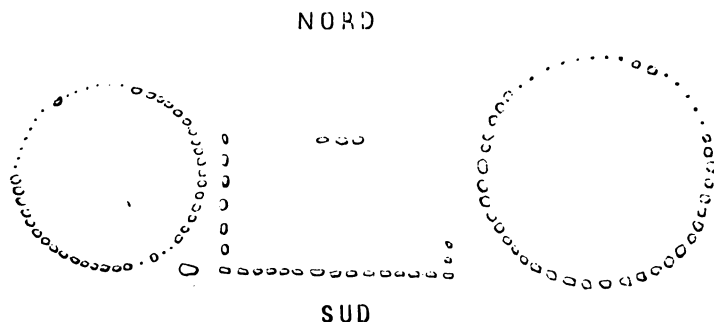


Fig. 61. — Plan des cromlechs de Vergiate, échelle de 3 millimètres par mètre.

Le monument circulaire le plus près de la route est le plus grand. Il a 10 mètres de diamètre, et, malgré de nombreuses lacunes, on compte encore trente-trois pierres. L'autre rond n'a que 8 mètres de diamètre; les pierres sont au nombre de trente-quatre, et il existe aussi des lacunes. Le cromlech quadrangulaire est plus maltraité que les deux autres : deux faces sont presque détruites, il ne reste plus que vingt-six pierres; la face la plus longue a environ 10 mètres. Toutes les pierres de ces trois cromlechs sont roulées, telles qu'on les ren-

contre en abondance dans le sous-sol de la bruyère. Elles ont de 50 à 60 centimètres de grand diamètre sur 25 à 40 dans l'autre sens.

Près de ce groupe se trouve un autre rond également de 8 mètres de diamètre et les débris d'une enceinte paraissant quadrilatère.

On reconnaît encore très-bien que le centre de chacun des trois cercles a été occupé par un tumulus, ou tout au moins que le sol intérieur de ces cromlechs était plus élevé que le sol environnant. Des restes de fosses existant au milieu des enceintes prouvent très-nettement qu'on y a pratiqué des fouilles. Par qui ont-elles été entreprises, et à quelle époque? Je n'ai pu me procurer aucun renseignement à cet égard.

Giani a vu, mais mal vu, ces divers monuments. Dans son ouvrage : *Bataglia del Ticino*, il parle de nombreuses enceintes formées de gros blocs de pierre, plantés dans le sol, la plupart du temps en cercle, quelquefois en carré, toujours laissant une ouverture d'un côté. Ce sont ses propres expressions. Les figures sont encore plus inexactes que la description. Il représente deux cercles dont l'un n'a que dix pierres et un autre quinze, et un parallélogramme qui en a dix-sept; les pierres sont espacées, forment de toutes petites enceintes, doublées en certains points sur les côtés, particularité que je n'ai observée que dans le cromlech circulaire du bois de chène de Malvai. Ce qui a induit en erreur Giani, c'est l'idée préconçue que ces enceintes représentaient les vestiges des tentes de Cornélius Scipion.

M. le professeur B. Biondelli, en 1852, dans sa brochure : *Antichi monumenti celtici in Lombardia*, a reconnu la véritable nature des monuments du plateau de Somma. Malheureusement il ne les a pas décrits, il les a à peine indiqués par les phrases suivantes :

« Parmi les tumulus apparaissent çà et là quelques enceintes circulaires ou rectangulaires, formées avec de gros cailloux fixés dans le sol » (p. 10); et : « Les enceintes circulaires sus-mentionnées, tracées çà et là sur les tumulus et dans la plaine avec de grosses pierres fixées dans le sol, accusent par-dessus tout et exclusivement les usages celtiques ¹ » (p. 14).

Comme on le voit par ces deux passages, le professeur de Milan parle de tumulus. Je n'en ai pas retrouvé trace dans le terrain, si ce n'est peut-être dans l'enceinte même des cromlechs circulaires des bruyères voisines de la station de Vergiate.

Qu'il me soit permis de formuler ici un souhait, c'est que ces précieux monuments d'une civilisation tout à fait spéciale, qui n'a laissé que de très-rares traces en Italie, soient préservés d'une destruction qui les menace. Déjà plusieurs des enceintes signalées par Giani ont disparu. Celle de Vigano a été évidemment détruite par suite des exercices et manœuvres du camp. Celles de Vergiate (fig. 61) sont menacées doublement : d'une

1. « Fra i tumuli appuntò qua e là alquanti recinti circolari o rettangolari, tracciati con grossi ciottoloni conficcati nel suolo » (p. 10); — et : « Sopra tutto ed esclusivamente attestano il celtico rito i mentovati recinti circolari tracciati qua e là sui tumuli e nella pianura con grosse pietre conficcate nel suolo » (p. 14).

part par les travaux du camp, de l'autre par le défrichement de la bruyère qui les a presque atteintes.

Ainsi que je l'ai dit, je ne sais pas ce qu'ont produit les fouilles pratiquées au milieu des enceintes. Mais il existe dans le pays des vases grossiers de pâte, d'une facture encore plus grossière, de formes sans élégance, ornés de gravures en creux profondes, inégales, irrégulières, composées de lignes formant des séries de chevrons ou des quadrillés. Ces vases ont tout à fait l'aspect des vases les plus anciens trouvés en France. J'en ai vu trois en forme de pots à fleur, chez M. le marquis Ermès Visconti, qui a eu l'obligeance de m'en céder un. J'ai pu en acquérir deux autres à Somma, l'un en écuelle très-basse, l'autre en coupe ou tasse évasée. Un



Fig. 62 -- Vase des environs de Somma.
1/3 grandeur.
Collection Dalla Rosa.

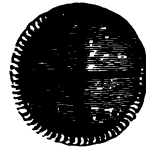


Fig. 63.--Dessous du vase ci-joint.
1/3 grandeur.

ingénieur du pays en a encore un en forme vase de fleur, et M. le marquis Dalla Rosa en possède aussi un, très-bien conservé, en forme de coupe ou tasse dont je donne le dessin figures 62. 63.

Malheureusement, je n'ai pu avoir aucun détail précis sur le gisement de ces vases. Ils se trouvent, m'a-t-on dit, aux environs de Somma; c'est tout ce que j'ai pu savoir. Ont-ils quelques rapports avec les monuments

en pierre brute ? Je suis tout disposé à le croire, et ce pourrait bien être là l'industrie des Gaulois cisalpins. Toujours est-il que ces vases postérieurs à ceux des tombes que nous avons étudiées dans le chapitre précédent, que ces vases considérés par quelques personnes comme contemporains de l'occupation romaine, que ces vases, dis-je, montrent encore des traces de l'ancien culte de la Croix. Ainsi le dessous de la coupe ou tasse figurée montre une croix formée [par deux lignes profondément gravées en creux, quand la pâte était encore molle, figure 63.

M. le marquis Dalla Rosa possède aussi dans sa collection un vase en terre, à cou étroit, en forme de bouteille, ayant une Croix en dessous. Ce vase provenant de ses fouilles, dans les environs de Sesto-Calenda, est évidemment beaucoup plus récent que ceux de Gola-secca. Très-probablement il appartient à l'époque romaine.

Ces deux derniers vases sont fort intéressants parce qu'ils montrent combien la foi à la Croix, qui était si généralement adoptée dans le pays à la première époque du fer, s'est maintenue à travers les siècles et les plus grandes vicissitudes politiques. Invasion étrusque, invasion gauloise, invasion romaine, n'ont pu la détruire.

2^e VADENA, TYROL.

A Stadler, commune de Vadena, près Caldaro, en amont de Trente, on avait remarqué depuis longtemps des fragments de poterie dispersés dans les champs, lorsqu'on découvrit sept ossuaires en terre disposés en file, contenant des cendres, des débris d'os, des fibules, des couteaux, de petites chaînettes, etc. Le tout fut malheureusement dispersé ; mais cette découverte donna l'idée d'entreprendre des fouilles régulières. Elles furent exécutées en 1854 et 1855, avec le consentement des propriétaires, sous la réserve du payement de la valeur intrinsèque des métaux précieux qui pourraient être découverts¹.

A un peu plus de 400 mètres du château des comtes de Thun, à la base orientale du Mittelberg, vers le col qui existe entre l'Adige et le lac de Caldaro, se trouve une colline recouverte d'épais buissons et de gros blocs de porphyre détachés de la montagne. Sur les flancs de cette colline étaient épars irrégulièrement, mais rapprochés les uns des autres, de nombreux tombeaux.

Les racines et blocs enlevés, on trouvait sous une terre noire, charbonneuse, des plaques de porphyre pla-

1. GIANCARLO CONESTABILE : *Di alcune scoperte archeologiche avvenute dal 1850 al 1855 nell'agro Trentino*, dans *Monumenti ed annali pubblicati dall' Instituto di corrispondenza archeologica nel 1856*, in fol., p. 74 a 81, pl. 13. — SCHERER : *Dell' origine e della natura dei dialetti romanici*, Trente, 1855, pl. 8 et 9 ; cette dernière indication est donnée par M. Strobel.

cées horizontalement, et au-dessous, de grands vases en terre, avec coupes servant de couvercle, au nombre de un, deux et même plus, ensevelis dans le sol. Ces vases, servant d'ossuaires, étaient pleins de cendre, de débris d'os et de poussière ou terre très-fine. Un anneau, une fibule, ou une épingle à cheveux, ou un bracelet et de petites chaînes étaient placés au centre de l'ossuaire. Parfois il y avait aussi d'autres objets d'usages divers, presque tous altérés par le feu. Mais on ne voit pas trace d'os d'animaux.

Les tombes ordinaires consistaient dans l'excavation d'un petit trou, dans lequel se plaçait un seul ossuaire, recouvert et caché au moyen d'une plaque de porphyre reposant, soit sur des pierres se trouvant là par hasard, soit sur deux blocs placés exprès aux deux extrémités.

Mais toutes les tombes n'étaient pas aussi simples. Vers le milieu de la pente de la colline il y en avait une avec voûte grossièrement composée de grosses pierres polygones irrégulières, sans ciment. Elle était ouverte du côté de l'orient. A la base, cette tombe avait 1 mètre 30 centimètres environ de large et sa hauteur n'atteignait pas tout à fait le mètre. Elle contenait les traces de quatre vases, deux avec tasse-couvercle et deux sans couvercle. Il y avait de plus divers objets métalliques, en grès et en terre cuite.

Près de là se trouvait une autre tombe, recouverte d'une plaque portant sur la face supérieure une inscription en caractères étrusques.

Parmi les objets contenus dans ces deux tombes, quelques-uns étaient en fer, comme des espèces de

lames de couteau, une petite scie, etc.; cependant le fer ne se trouvait généralement pas mêlé au bronze et au cuivre; il était habituellement associé aux ossuaires les plus simples et les plus grossiers.

Les poteries contiennent généralement des grains pierreux dans la pâte. Les plus abondantes sont rouge brique, bien cuites. Ce sont aussi les mieux ornées. Les plus grands vases sont en terre noire, peu cuite, sans ornements. Il y a aussi quelques pièces en terre blanche, très-cuite, dure, sonore. Il y a des ossuaires à anses, ornés avec beaucoup de simplicité de points ou petits cercles, de lignes qui se coupent et se réunissent en triangles, ornements placés soit autour de la base, soit autour du centre ou de la partie supérieure. Parmi les petits vases, il y en a à base arrondie, dont le fond a été simplement formé en repoussant une petite partie de la paroi du vase.

On rencontre deux espèces de bronze, l'un plus roux, plus luisant, plus pesant et de meilleure conservation; l'autre plus jaune et plus poreux.

Les objets en bronze roux sont moulés; ceux en bronze jaune, espèce de cuivre, sont façonnés au marteau et réduits en lames.

On n'a pas trouvé de métaux précieux.

Sont en bronze des épingles, qui parfois ont leur tête en os, des fibules, des bracelets, des rasoirs en forme lunaire, de petites pinces, des mors de chevaux, des réunions de petits anneaux formant chaînette.

Sont en fer des couteaux, de petites scies, des anneaux, des épingles, etc.

Quelques boutons de verre, assez rares, ont aussi été trouvés.

Sur les couteaux, les rasoirs et autres objets en métal, il y a parfois des ornements analogues à ceux des poteries.

Sur quelques fibules et têtes d'épingles, on voit un émail luisant, blanc et noir.

Un petit objet en bronze, d'un usage inconnu, offre une Croix très-nettement dessinée, entourée d'une couronne, figure 64.

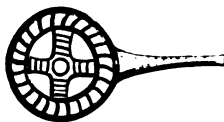


Fig. 64. — Objet en bronze de Vadena, d'après M. Conestabile.

J'ai vu une pointe de lance en bronze, à douille se prolongeant tout le long de la lame et formant une haute arête médiane arrondie, allant en diminuant jusqu'à la pointe.

Je dois citer aussi d'une manière toute spéciale de ces cylindres en terre s'élargissant aux deux bouts, que j'ai signalés comme trouvés abondamment dans les tombes de Villanova.

Les tombes de Vadena ont tout à fait le même cachet que celles de Golasecca. Elles appartiennent évidemment à une même civilisation, à une même population. Dans les unes comme dans les autres, on brûlait les morts; les cendres étaient enfouies dans de grands vases en terre, avec les bijoux et les objets usuels du défunt;

objets et bijoux qui portent les traces du feu. Les ossuaires étaient recouverts de vases en forme de coupe, servant de couvercles, et accompagnés d'autres vases découverts, plus petits que l'ossuaire, souvent arrondis au fond, ayant simplement un petit repoussé pour base. L'ornementation de tous ces vases est des plus simples, et seulement formée de lignes diversement combinées. Les différents objets étaient déposés sous terre entre de grosses pierres qui les abritaient et constituaient le tombeau. On voit qu'en tout ce qui est essentiel, il y a similitude parfaite.

Dans les deux localités, on a trouvé la Croix très-nettement dessinée et évidemment employée, avec intention, comme symbole.

Dans les deux localités, on a aussi trouvé des caractères. Seulement, à Golasecca, ces caractères sont rudimentaires; ce sont plutôt des chiffres de fantaisie, de simples marques, que des mots composés de lettres; tandis qu'à Vadena, on a rencontré une véritable inscription en lettres paraissant étrusques. Vadena serait donc probablement déjà un peu plus récent que Golasecca.

Mais ce qu'il y a de plus intéressant à constater, c'est que, pendant la première époque du fer, dans toute la vaste plaine du Pô et les vallées adjacentes, — ainsi que le prouvent Villanova, Golasecca et Vadena, — la Croix existait comme emblème religieux!... C'était le plus important, le plus employé, et peut-être même le seul accepté!...

3° ÉGYPTE.

En Égypte, on trouve dans la série des hiéroglyphes la Croix grecque, formée de deux barres égales, se coupant par le milieu à angle droit, et la Croix latine dont la branche inférieure de la barre perpendiculaire est plus allongée que les autres. Ce sont là deux signes extrêmement simples, qu'il est tout naturel de rencontrer dans une longue suite de représentations généralement peu compliquées et faciles à tracer. Leur présence parmi les hiéroglyphes paraît donc toute fortuite et accidentelle. Ils sont même très-peu employés.

Parmi les hiéroglyphes, il est un autre signe bien plus généralement employé, c'est celui qu'on a appelé Tau égyptien ou Croix ansée, figure 65. Non-seulement il ser-



Fig. 65. — Tau égyptien ou croix ansée.

vait dans l'écriture, mais encore comme emblème, qu'on employait isolément, et surtout qu'on plaçait entre les mains de tous les dieux et grands personnages. Ce Tau était incontestablement l'emblème de la vie et par conséquent de la plus haute puissance. M. Letronne, dans ses recherches sur les monuments chrétiens de l'Égypte, a montré de la manière la plus évidente que les premiers chrétiens de ce pays ont adopté ce signe, soit pour établir que le Christ était le principe de vie par

excellence, soit comme signe prophétique. Tous ^{les} dieux de l'ancienne mythologie égyptienne portant à ^{la} main le signe du christianisme, le monogramme ^{du} Christ, étaient, suivant les premiers chrétiens de l'Égypte, censés annoncer la venue de Jésus, prédire le triomphe futur de sa doctrine, source de vie. Cet emprunt ^{du} christianisme aux vieilles croyances mythologiques de l'antique Égypte ne se rattache qu'indirectement au sujet qui nous occupe, cependant il montre très-clairement que les premiers chrétiens n'ont pas craint de s'appropriier les emblèmes des anciennes croyances. Il n'y a donc rien d'étonnant qu'ailleurs ils se soient appropriés la Croix, comme ils se sont appropriés le Tau ansé en Égypte.

La Croix ou Tau ansé d'Égypte a-t-il été employé uniquement par les chrétiens de ce pays ou bien s'est-il répandu ailleurs? Cette question a donné lieu, en 1843 et 1844, dans le sein de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à une savante discussion entre MM. Letronne ¹ et Raoul-Rochette ². Au fond les deux académiciens diffèrent fort peu d'avis. Tous les deux reconnaissant que la Croix ansée a été généralement

1. LETRONNE : *Examen archéologique de ces deux questions : 1° La croix ansée égyptienne a-t-elle été employée par les chrétiens d'Égypte pour exprimer le monogramme du Christ? 2° Retrouve-t-on ce symbole sur des monuments antiques étrangers à l'Égypte?* dans *Mém. Acad. Insc. et B. let.* XVI, 4 pl. Indication qui m'a été donnée par M. Desnoyers, membre de l'Institut.

2. RAOUL-ROCHETTE : *De la croix ansée ou d'un signe qui lui ressemble considérée principalement dans ses rapports avec le symbole égyptien sur des monuments étrusques et asiatiques*, dans *Mém. Ac. Insc. et B. let.* XVI, 3 pl.

adoptée par les premiers chrétiens de l'Égypte, et lorsque M. Raoul-Rochette dit que l'usage de cette Croix existait aussi ailleurs, il ne cite que quelques faits isolés, que quelques rares exceptions, ou bien il parle d'une autre forme, d'un autre emblème que nous allons aussi examiner. Ce qu'il y a de certain, c'est que les mémoires de MM. Letronne et Raoul-Rochette, auxquels est venu se joindre un troisième mémoire lu par M. Huzard ¹, que ces mémoires, disons-nous, contiennent beaucoup de précieux renseignements. Ce sont de riches accumulations de faits dans lesquels nous allons largement puiser.

4^o ASSYRIE, GRÈCE ET ÉTRURIE.

La Croix se retrouve encore plus naturellement dans l'écriture cunéiforme que dans l'écriture hiéroglyphique. L'intersection perpendiculaire de deux coins, l'un horizontal et l'autre vertical, ou le rayonnement de quatre coins autour d'un centre commun, formant comme une Croix de Malte, sont des combinaisons si simples, qu'elles devaient forcément se présenter des premières et être adoptées comme bien caractérisées et faciles à exécuter.

En Assyrie, conjointement avec l'écriture cunéi-

¹. HUZARD : *Observations sur l'origine et la signification du symbole appelé la croix ansée*, dans *Mém. Acad. Inscrip. et B. let.*, XVII, 4 pl. Indication qui, comme les deux précédentes, m'a été donnée par l'obligeant et savant directeur de la Bibliothèque du Muséum de Paris, M. Desnoyers.

forme, on retrouve parfois la Croix ansée à la main de certains personnages. Mais elle doit avoir là le même sens mythologique que dans l'ancienne Égypte.

M. Huzard reproduit aussi le dessin de deux cylindres assyriens qui portent de véritables Croix grecques, associées à quelques personnages et à des inscriptions cunéiformes. Ces Croix occupent en haut du cylindre des places d'honneur. Dans le premier cylindre trois Croix à la suite l'une de l'autre, dans le second une seule. (Voir la note A.)

Enfin, le R. P. Garucci m'a dit avoir vu sur la poitrine d'une statue assyrienne une Croix pattée, figure 66,



Fig. 66. — Croix pattée.

Croix en tout semblable à celles qui se voient sur une fibule étrusque en or, dessinée par mon excellent ami Louis Reyon dans le *Musée étrusque du Vatican*, figure 67.

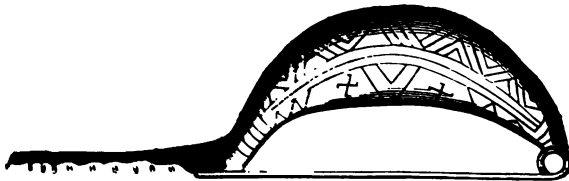


Fig. 67. Fibule étrusque en or, grandeur naturelle. Musée du Vatican.

Ce type de Croix est un de ceux adoptés par les premiers chrétiens de Rome. On le rencontre brodé sur

les habits d'un fossor ou fossoyeur des catacombes, peinture publiée par Boldetti ¹. Il est aussi gravé sur quelques pierres chrétiennes publiées par le même Boldetti ² et par Lupi ³, ainsi que sur un sarcophage chrétien signalé par Allegranza ⁴.

M. Morlot m'a montré cette Croix avec des objets venant du Nord. Elle est, m'a-t-il dit, considérée comme le signe du christianisme en Scandinavie.

Cela ne doit pas surprendre, car, d'après Letronne, « la plupart des formes de Croix chrétiennes se retrouvent sur des médailles antiques des Acharnanes, d'Athènes, d'Alexandre et des Séleucides ⁵. »

Mais le signe le plus habituel que l'on trouve sur les monnaies est un rond avec une Croix au-dessous. M. Raoul-Rochette en figure plusieurs. Il y en a de Phénicie, de Cilicie, Lycie et autres contrées soumises aux Perses.

Le même signe s'est retrouvé sur un vase découvert dans les fouilles de l'antique Cœré, en Étrurie ⁶. Il est gravé sur la croupe de tous les chevaux représentés dans le dessin qui recouvre ce vase, figure 68.

Ce signe est parfois remplacé par la Croix renfermée

1. BOLDETTI : *Osservazioni*, p. 60, d'après Raoul-Rochette. — *Sculture e pitture*, v. II, p. 126, d'après Letronne.

2. BOLDETTI : *Osservazioni*, p. 87, 354, 352.

3. LUPI : *Epitaph. S. Sever. Mart.*, p. 11.

4. ALLEGGRANZA : *Sacri monum. antich.* Milan, 1577, pl. 4 et 6, d'après Raoul-Rochette.

5. LETRONNE : *Exam. arch.*, p. 272.

6. *Mus. Gregorianum* I, pl. 63, Raoul-Rochette. — GRIFI : *Monum. di Cere*, pl. 6, n° 4, Letronne.

dans un rond, semblable à celle que nous avons vue reproduite, comme motif d'ornement, sur les poteries des tombes de Villanova. Millingen ¹, dans ses *Vases grecs*, en figure un sur lequel est représentée l'apothéose d'Hercule. Les chevaux qui forment le quadrigé ont chacun imprimée sur le haut de la cuisse une Croix en-



Fig. 68. — Dessin d'un vase de Cœré d'après M. Raoul-Rochette.



Fig. 69. — Dessin d'un vase grec d'après M. Raoul-Rochette.

fermée dans un cercle, figure 69. Le même signe se voit sur la croupe d'un autre cheval que retient un guerrier en attitude de combattre contre un autre guerrier à pied, sujet qui décore le cou d'un vase de la collection Coghill ².

Dans la collection de M. Thiolly, de Genève, j'ai vu un gland ou fusaïole en terre cuite, portant, sur la face large, une Croix unie, formée par quatre groupes d'arcs de cercles concentriques placés régulièrement sur les côtés, dans le genre de celle représentée figure 29, page 47. Ce gland a été trouvé à Salerne, dans le Napolitain, avec des vases grecs et des fibules d'une orme analogue à une de celles du premier âge du fer.

M. le baron de Bonstetten dans son beau *Recueil d'antiquités suisses*, planche XVII, figure 4, reproduit

1. MILLINGEN : *Vases grecs*, pl. 36, d'après Raoul-Rochette.

2. MILLINGEN : *Vases de Coghill*, pl. 47, *id.*

une urne de Marino, existant au Musée du Vatican. C'est une maisonnette en terre, avec porte latérale, fermée au moyen d'une tige de bronze passant dans des trous et formant targette. Cette urne est ornée extérieurement de dessins parmi lesquels on voit des espèces de Croix en forme des bras de nos anciens télégraphes, signes plus ou moins discutables au point de vue de la représentation véritable de la Croix. Mais il y a tout à côté une vraie Croix, encadrée dans un carré. Elle est formée non-seulement par l'intersection de deux droites se coupant perpendiculairement, mais elle est complétée par des doubles chevrons dans l'entre-deux des bras de la Croix. Tout le monde sait que les vases de Marino, désignés aussi sous le nom de vases d'Albano, sont beaucoup plus anciens que les vases étrusques!... (Voir la note B.)

5° FRANCE.

La Croix, gravée sur les fonds de vases en terre, passe les Alpes et se retrouve en Savoie.

Le lac du Bourget, près d'Aix-les-Bains, contient plusieurs stations lacustres, sur divers points favorablement situés, voisins des rives les plus plantureuses et abrités contre les vents. Les anciennes populations du pays ont construit au milieu de l'eau des habitations sur pilotis, semblables à celles que nous avons décrites dans le chapitre des terramares de l'Émilie; semblables à celles qui ont été si savamment étudiées en Suisse, par

MM. Keller, Troyon, Desor, Morlot et autres habiles archéologues. Tous les rejets d'habitations jetés à l'eau et les objets tombés accidentellement ont formé autour des pilotis une accumulation considérable de débris ayant la forme d'un mamelon surbaissé, mine archéologique aussi riche et aussi précieuse que les terramares.

Les recherches faites dans ces stations lacustres ¹ montrent qu'elles appartiennent à l'époque du bronze, et peut-être même à la fin de cette époque.

Les débris de poterie surtout abondent dans les stations du lac du Bourget. Parmi ces débris il en est qui portent des Croix gravées en creux. M. Laurent Rabut figure ² un plat ou espèce de soucoupe, de grande dimension, dont le fond dans sa partie extérieure porte une Croix formée par l'intersection de deux barres profondément gravées en creux, figure 70. Il a été pêché entier à la station de Tresserve. Malheureusement, en le retirant la pince y a fait un trou. Je reproduis également un dessin manuscrit que M. Rabut a eu l'obligeance de me communiquer, figure 71. Il représente un fond de vase, provenant aussi du lac du Bourget, et présentant à l'intérieur une Croix, très-évidente, bien que moins nettement tracée que la précédente. M. L. Rabut a eu la bonté de me céder cet échantillon, qui se trouve actuellement dans ma collection.

1. LAURENT RABUT : *Habitations lacustres de la Savoie. Premier mémoire*. Chambéry, 1864, in-8, 73 pages et atlas petit in-fol. de 16 pl. et une carte. — Id. : *Matériaux pour l'histoire de l'Homme*, vol. II, p. 115.

2. LAURENT RABUT : *Hab. lac.*, pl. 4, fig. 2.

Ce n'est pas seulement sur les poteries des stations lacustres que la Croix s'est rencontrée en Savoie. M. l'abbé Ducis, archiviste du département de la Haute-Savoie, cite ⁴ un poignard triangulaire en bronze, décou-

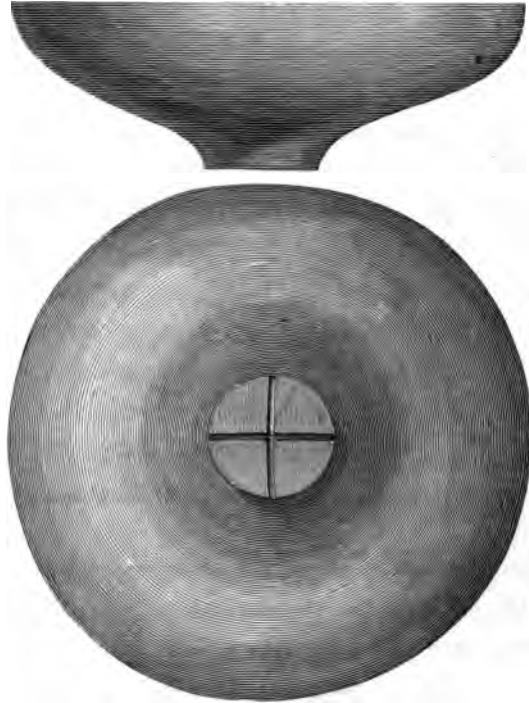


Fig. 70 et 70 bis. — Profil et extérieur d'un vase de Tresserve, 1/4 grandeur.
Collection Laurent Rabut.

vert à Fessons-sous-Briançon, en Tarentaise, de 26 centimètres de longueur totale, poignée et lame. La lame est enchâssée dans la poignée et fixée par six

4. C.-A. Ducis : *Mémoire sur les voies romaines de Savoie*, p. 43.

clous. Le pommeau de la poignée est une large rondelle plate, de 45 millimètres de diamètre, sur laquelle a



Fig. 71. — Fond intérieur d'un vase du lac du Bourget, 1/3 grandeur.
Collection Mortillet.

été gravée une Croix dont voici le dessin d'après M. Ducis, figure 72. Ce poignard dans son ensemble



Fig. 72. — Pommeau du poignard en bronze de Fessons-sous-Briançon, 1/2 grandeur.
D'après M. Ducis.

est semblable à celui figuré ci-après, figure 73. Sa forme générale et les dimensions de la poignée, trop petite pour nos mains. — elle a, tout compris, 8 centimètres de long. — prouvent bien qu'il date de la plus haute antiquité, de l'époque du bronze. (Note C.)

M. Augustus W. Franks, Président de la Société archéologique de Londres, dans ses *Horæ ferales*¹, a figuré un poignard tout à fait analogue trouvé, dit-il, à la Guillotière, Lyon, figure 73. Le pommeau, ajoute-t-il, est une plaque ovale qui porte gravé un dessin en

1. A.-W. FRANKS : *Horæ ferales*, in-4°, pi. 7, fig. 8, p. 35.

forme de Croix. J'ai vu ce dessin dans l'album de M. Troyon. C'est une Croix parfaitement caractérisée, à peu près semblable à celle du poignard de Savoie,

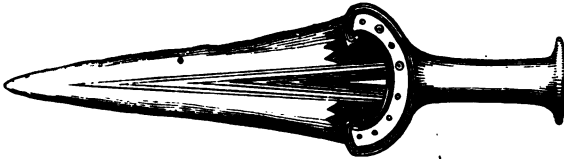


Fig. 73. — Poignard en bronze de la Guillotière, d'après M. Franks.
British Museum.

mais incluse dans un ovale et avec un carré lisse au centre.

Ces Croix des poteries et des poignards, antérieures à l'ère chrétienne, nous les retrouvons encore sur les monnaies gauloises. M. A. Roujou a découvert, sur la rive droite de la Seine, à Choisy-le-Roi, près de Paris, une monnaie gauloise moulée, portant au centre du revers une Croix très-nettement dessinée garnie entre les

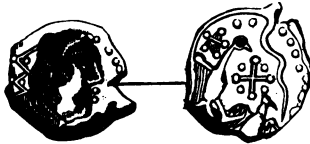


Fig. 74. — Monnaie gauloise de Choisy-le-Roi, grandeur naturelle.
Collection Roujou.

bras de quatre petits ronds. Cette Croix est entourée d'une espèce de serpent, de deux oiseaux et d'une étoile, figure 74. La même monnaie a été trouvée à plusieurs exemplaires près d'Arthenay (Loiret), et figurée par M. de la Saussaye ¹. Arthenay a aussi fourni plusieurs

1. DE LA SAUSSAYE : *Revue de numismatique*, vol. II, 1837, pl. 3, fig. 7.

autres types avec une Croix analogue ¹. Cette Croix se retrouve encore sur les deux faces, tête et revers, de monnaies gauloises, tout à fait différentes ². Elles ont été découvertes en 1835, au village de Crémiaut-sur-Yeu, près Quimper, en défrichant une lande. Un vase de terre brune en contenait environ deux cents avec de la cendre et du charbon. Ce trésor, qui paraît être en même temps une sépulture, était enfermé dans une caisse formée de quatre pierres plates, recouvertes d'une cinquième.

Les premières monnaies avec tête ont très-probablement été introduites en Gaule par Marseille. Mais ces monnaies ne semblent pas s'être disséminées beaucoup en dehors des stations phocéennes du Midi de la France. Ce n'est qu'au retour des Gaulois qui avaient fait une excursion jusqu'en Épire, que les monnaies à tête se sont répandues dans toute la Gaule. Ils avaient rapporté beaucoup de philippes de Macédoine en or. Ces philippes eurent un cours général et furent imités d'abord assez servilement, puis avec des modifications qui peu à peu finirent par les transformer. C'est là l'origine de presque toutes les monnaies gauloises à tête. Les premières monnaies essentiellement gauloises paraissent avoir été les rouelles, petites roues à quatre rayons formant la Croix, évidés dans les entre-deux, figure 75.

Ce n'est certes pas là une forme de monnaie simple et commode. Si elle a été choisie, c'est évidemment

1. VERGNAUD-ROMAGNESI : *Revue de numismatique*, 1836, vol. I.
— DE LA SAUSSAYE : *Id.*, 1836, vol. II.

2. ED. LAMBERT : *Revue de numismatique*, 1836, vol. I, p. 4.

parce qu'on lui attribuait un sens allégorique. L'allégorie ne peut porter que sur la roue ou la Croix. Or, tandis que rien n'est plus variable que les types monétaires gaulois pour ce qui concerne les monnaies à effigies et



Fig. 75. Rouelle gauloise. grandeur naturelle. Collection Mortillet.

emblèmes, rien n'est plus stable que le type de la rouelle toujours avec les quatre rayons en Croix. Si ce signe avait été la roue, pourquoi n'aurait-il pas parfois eu six, sept ou huit rayons, comme les petites roues servant d'ornements ? C'est donc la Croix qui était le signe allégorique. Ce qui vient pleinement confirmer cette assertion, c'est qu'après l'introduction de la forme monétaire ordinaire la rouelle à quatre rayons est souvent représentée sur la monnaie comme signe accessoire. On la voit très-fréquemment sur les monnaies des Leuks ou Leuquois qui habitaient le pays dont a été formé plus tard l'ancien diocèse de Toul¹. M. de Saulcy la cite aussi sur des monnaies des Rèmes et des Volks. D'après M. Lenormant², « les rouelles se retrouvent fréquemment parmi les accessoires des philippes d'or contrefaits en Gaule et même de quelques monnaies de Marseille. »

1. DE SAULCY : *Revue de numismatique*, 1836, vol. I, pl. 3. Excellent mémoire par lequel M. de Saulcy a commencé ses brillantes recherches sur les monnaies gauloises.

2. LENORMANT : *Revue de numismatique*, 1838, vol. III, p. 329.

C'est évidemment cette rouelle, petite Croix enfermée dans un cercle, qui s'est transformée sur d'autres monnaies en petite Croix isolée. Ces Croix, terminées par quatre petites boules ou perles, étaient d'abord cantonnées de quatre autres boules qui, avec celles des bouts de la Croix, formaient un cercle en perlé, en d'autres termes c'était une rouelle perlée avec Croix pleine, figure 74. Puis les perles placées entre les bras ont disparu et il n'est resté qu'une Croix à bouts perlés, comme dans les monnaies découvertes aux environs de Quimper.

La même transformation peut se suivre plus en grand quand la Croix occupe tout le champ de la monnaie. M. de Saulcy a figuré ¹ une très-intéressante monnaie trouvée dans le pays des Leuks. Elle représente une rouelle pleine, dont chaque entre-deux des rayons non évidés est occupé par un chevron, ce qui élargit la Croix, la double, en fait une véritable Croix symbole et non plus de simples rayons d'une roue. C'est tellement la Croix que représentent les rayons des rouelles, que dans certaines monnaies des Volskes ou Volces Tectophages, qui occupaient une grande partie du Languedoc ², on voit, coupant tout le champ du revers des monnaies, de véritables Croix, comme dans les monnaies du moyen âge; Croix cantonnées de ronds ou besants, de croissants, de haches et même d'espèces de fleurs de lis. On croirait être en plein christianisme et

1. DE SAULCY : *Revue de numismatique*, 1836, vol. I, pl. 3, fig. 16.

2. *Revue de numismatique*.

même sous les rois de France, si la composition du métal, l'aspect général des pièces et les têtes ne caractérisaient de la manière la plus évidente l'époque gauloise.

Les anciens Gaulois rejetaient systématiquement toute représentation d'êtres vivants ; c'est pourquoi ils choisirent pour première monnaie la rouelle, qui représentait la Croix, signe sacré, enfermé dans un cercle, emblème que l'on rencontre fréquemment. C'est cette répulsion pour tout ce qui était figure humaine ou animale qui a entravé la diffusion dans la Gaule des monnaies phocéennes. Pourtant peu à peu l'usage des véritables monnaies se répandit ; mais tout d'abord, et pendant longtemps, on les purifia, on les sanctifia en y gravant la Croix sous forme de rouelle ou de Croix indépendante. Cet usage ne cessa qu'avec la transformation des croyances et l'affaiblissement de l'antique foi, devant les progrès toujours croissants du commerce et le développement de l'amour de l'or.

6° SUISSE, ANGLETERRE, ALLEMAGNE, SCANDINAVIE.

La Croix se retrouve encore en divers pays.

En Suisse elle semble faire complètement défaut dans les habitations lacustres de la pierre et du bronze, mais elle se montre d'une manière très-nette pendant la première époque du fer. C'est dans les tumulus qu'il faut aller la chercher. Dans son *Recueil d'anti-*

quiltés suisses, planche X, figures 1 et 2, M. de Bonstetten représente un grand brassard composé d'une mince feuille de bronze toute garnie d'ornements repoussés. Ce brassard provient d'un tumulus d'Anet, canton de Berne. Il porte sur le renflement, au point principal de la pièce, deux grandes Croix tracées dans des carrés formant encadrement.

Dans un tumulus des environs de Bex, canton de Vaud, on a trouvé un diadème, trois épingles, un gros grelot à jour et deux bracelets, le tout en bronze. Parmi les épingles, il y en a une très-grande, avec une tête circulaire, aplatie, de 65 millimètres de diamètre, ornée d'une Croix enfermée dans un cercle perlé et cantonnée de quatre ronds concaves, à bords perlés. Ce dernier renseignement a été puisé dans l'album de M. Troyon.



Fig. 76. — Ossuaire de Shropham, d'après M. Franks. British Museum.

En Angleterre, on voit au British Museum¹ un vase funéraire, espèce d'ossuaire, avec trois rangées

1. A.-W. FRANKS : *Horæ feræles*, pl. 30, fig. 49.



Fig. 77. — Épée en bronze du Sommering, 1/5 grandeur. Collection Morlot.



Fig. 78. — Poignée de l'épée du Sommering, 1/2 grandeur.



Fig. 79. — Pommeau de l'épée du Sommering, 1/2 grandeur.

de petites Croix. Les deux supérieures sont des Croix simples enfermées dans des ronds. La troisième est formée de Croix pattées dans des carrés, figure 76. Cet ossuaire provient de Shropham, dans le Norfolk.

M. Franks a aussi figuré¹ un autre vase très-ancien du British Museum avec des Croix renfermées dans des ronds.

En Autriche, à l'époque où l'on construisait le chemin de fer de Trieste à Vienne, on a découvert, près du Sommering, une fort belle épée en bronze,

figure 77, qui est entre les mains de M. le professeur A. Morlot, à Lausanne. Cette épée a une poignée très-ornée, figure 78. Sur le haut de la poignée, à la place d'honneur, se trouvent trois de ces pyramides, que nous avons vues caractériser l'époque du bronze, et au-dessous deux ronds avec la Croix. Sur le pommeau, il y a aussi un

1. A.-W. FRANKS : *Horæ fœvales*, pl. 30, fig. 45.

certain nombre de ces petits ronds enfermant des Croix, figure 79.

M. Lendenschmith, l'habile et érudit directeur du Musée de Mayence¹, a figuré cinq épingles ayant pour sommet une Croix dans un cercle. Elles ont été trouvées dans les tumulus du premier âge du fer; trois aux environs de Mayence et deux dans le Hanovre. Ce ne sont pas de simples rayons d'une roue, car une de ces Croix est doublée par des chevrons placés entre les bras; chevrons qui complètent la Croix et qui sont inexplicables dans l'hypothèse de la roue. (Note D.)

Le catalogue du Musée de Copenhague² contient aussi des couteaux ou rasoirs avec des Croix dans des ronds, placées horizontalement ou verticalement à l'extrémité du manche.

Dans un ouvrage tout nouveau, dont je n'ai vu que les épreuves, communiquées par M. le docteur Ferdinand Keller, M. Nilsson donne le plan d'un Temple des Géants, construction en forme de Croix, qu'il attribue aux Phéniciens. Il le rapproche d'un monument dit celtique, de Newgrange (Irlande), dont les grands blocs bruts dessinent une Croix aussi nette que pourraient le faire les murs d'une église.

Enfin, M. Troyon m'a montré le dessin d'un poignard en bronze, à lame triangulaire, du Mecklembourg, qui se trouve au Musée de Schwerin. Le pommeau

1. LENDENSCHMITH: fas. IV, pl. 4, fig. 4 à 5.

2. J.-J. WORSAAE: *Nordiske oldsager i det kongelige Museum i Kiöbenhavn*, 1859, fig. 168, 169, 170.

bombé, au lieu d'être plat, porte une Croix dont les bras sont formés de quatre lignes parallèles. Ces faisceaux de lignes se rapprochent jusqu'à se toucher, mais laissent le centre lisse.

Nous bornons là nos indications cosmopolites. Elles suffisent pour montrer que la Croix était, avant la venue du Christ, un emblème religieux extrêmement répandu.

CHAPITRE V.

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS.

Les terramares de l'Émilie, appartenant à l'âge du bronze et remontant à mille ans au moins avant Jésus-Christ, contiennent fréquemment le signe de la Croix gravé sur des poteries d'usage domestique. Parmi les vases dont le fond est orné soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, plus de la moitié présentent des Croix très-variées. Cette énorme proportion montre bien que la Croix était un signe, un emblème, un symbole tracé avec intention et auquel on attribuait la plus grande importance.

Ce symbole était très-diversement représenté, comme on peut en juger par les figures ci-jointes (fig. 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89).

L'extrême variété dans la composition de la Croix est la meilleure preuve que le dessin de ce symbole a bien été intentionnel. La Croix était considérée comme

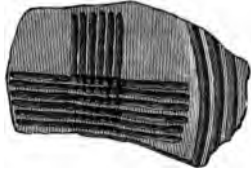


Fig. 80.

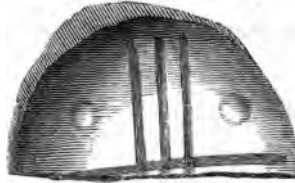


Fig. 81.



Fig. 82.

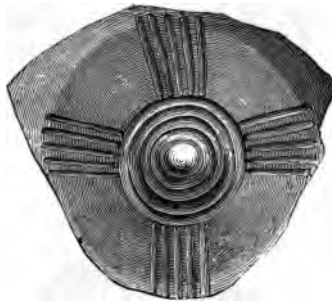


Fig. 83.



Fig. 84.



Fig. 85.

Vases des terramares de l'Émilie, âge du bronze.

si importante, que c'est sur elle que se déployait toute l'imagination des artistes du temps. Il s'est évidemment



Fig. 86.



Fig. 87.



Fig. 88.



Fig. 89.

Vases des terramares de l'Émilie, âge du bronze.

produit alors ce qui s'est renouvelé en France vers l'époque carlovingienne et dans le moyen âge. La Croix

étant, dans les deux cas, en grand honneur et en grande vénération, on la représentait de toute manière, et tout finissait par se transformer en Croix. En France, sous Charlemagne, on a fait une Croix du monogramme de cet empereur, et ce monogramme ainsi disposé a été reproduit, pendant longtemps, comme type immobilisé, sur un très-grand nombre de monnaies, entre autres sur celles du Poitou. Autre exemple, sur les anciennes monnaies du Périgord, de Raimond, vicomte de Toulouse (887-898), on voit une Croix formée aussi d'un monogramme. C'est un anneau au milieu avec deux O gothiques à droite et à gauche, et deux Croix carrées en haut et en bas.

Lorsqu'à l'époque du bronze a succédé, dans l'Émilie, la première époque du fer, — longtemps encore



Fig. 90. — Clou en bronze de Villanova.

avant l'invasion des Étrusques, — la Croix s'est maintenue comme emblème religieux, ainsi que le prouve le cimetière de Villanova. La Croix s'y montre très-nettement gravée sur des objets en bronze, figure 90.

On la voit reproduite en nombre sur certains vases, mêlée à divers autres motifs d'ornements, que ce soit

de simples combinaisons de lignes, figure 91, ou bien des représentations d'êtres vivants, figure 92. Cette pré-



Fig. 91.



Fig. 92.

Vase et fragment de vase de Villanova.

sence de la Croix dans les deux modes d'ornementation et sa position dans la place d'honneur, figure 91, indi-

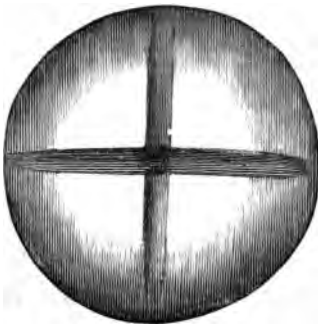


Fig. 93.

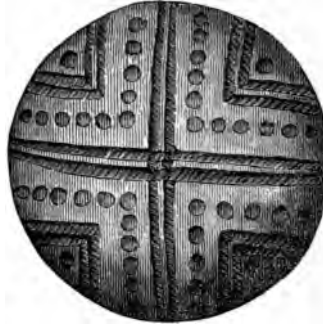


Fig. 94.

Partie ornée des cylindres en terre de Villanova.

quent bien qu'il s'agit d'un signe important qui jouait un grand rôle dans les croyances du peuple de Villanova.

Enfin la Croix se trouve diversement dessinée sur tous les cylindres à têtes ornées, figures 93 à 96.

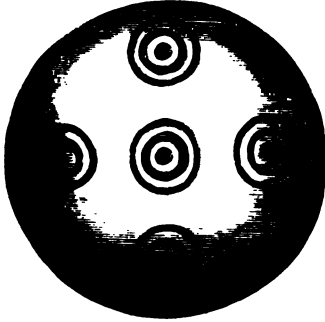


Fig. 95.

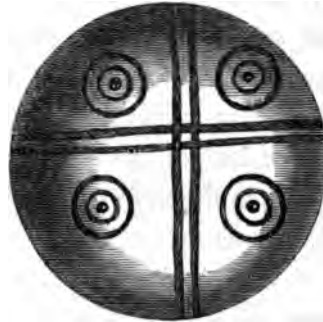


Fig. 96.

Partie ornée des cylindres en terre de Villanova.

Ces quatre dessins sont on ne peut plus différents, pourtant chacun d'eux représente une Croix. Cela ne peut être l'effet du hasard. Il y a donc bien eu intention formelle de figurer la Croix, intention qui démontre qu'on attachait alors un sens tout particulier à ce signe. Ici, comme sur le fond des vases des terramares, on retrouve des formes qui ont presque toutes leurs analogues



Fig. 97.— Monnaie de Raimond de Turenne.



Fig. 98.— Monnaie de Louis d'Outremer

Communiquées par M. Peccadeau de L'isle.

dans les Croix des monnaies chrétiennes. Le culte du même symbole a produit les mêmes résultats à des épo-

ques bien distantes et bien différentes. C'est ainsi que certaines monnaies de Raimond de Turenne nous montrent une Croix composée d'un O gothique au centre et de quatre annelets formant les bras, et même de cinq annelets, figure 97. Quant aux Croix cantonnées de ronds ou besants, figure 98, elles se voient sur des monnaies fort nombreuses et très-diverses. La numismatique de Normandie offre même de fréquentes Croix cantonnées d'annelets.

Les sépultures de Golasecca, de la même époque que celles de Villanova, sont encore plus concluantes. Là toutes les tombes contiennent une et même plusieurs Croix. Ces Croix sont tracées d'une manière assez uniforme dessous le fond des ossuaires, figure 99, des



Fig. 99.
Dessous d'ossuaire



Fig. 100.
Dessous de coupe-couvercle
des sépultures de Golasecca.



Fig. 101.
Dessous de vase accessoire

coupes-couvercles, figure 100, et des vases accessoires, figure 101. On voit très-bien qu'il s'agit d'une croyance générale, d'un rit régulier, d'une idée éminemment religieuse, se reliant au culte des morts. Dans ce cas, — il est impossible de le nier. — la Croix a très-positivement été employée comme emblème religieux.

Elle se retrouve aussi dans les sépultures de Vadena.

figure 102. On la voit sur des urnes funéraires de l'Angleterre, figure 103, et sur des objets des tumulus de la



Fig. 102.—Objet en bronze de Vadena.



Fig. 103.—Ossuaire d'Angleterre.

Suisse; sur des armes en bronze de l'Autriche, figures 104 et 105; sur des épingles des environs de Mayence



Fig. 104. — Poignée

Épée du Sommering.



Fig. 105. — Pommeau.

et du Hanovre, des couteaux ou rasoirs de la Scandinavie, des poignards du Mecklembourg; mais nous n'a-

vons pas à la suivre dans ces divers pays, sur lesquels nous ne possédons encore que des renseignements très-incomplets. Nous résumerons seulement ce qui concerne la France.

Les habitations lacustres des environs d'Aix, en Savoie, ont donné quelques poteries avec des Croix. figures 106 et 107.

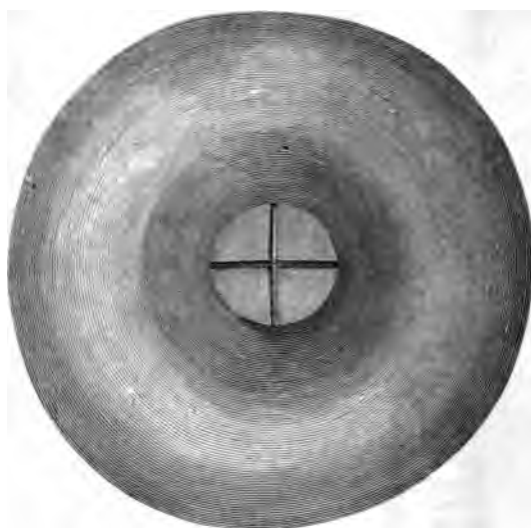


Fig. 106. — Poterie du lac du Bourget.

La Savoie, ainsi que les environs de Lyon, ont aussi fourni des poignards marqués d'une croix au pommeau, figure 108.

Pourtant en Suisse, pays si voisin, si riche en habitations lacustres, parfaitement explorées par MM. Keller, Desor, Troyon, Schwab, Forel, Morlot, Rochat, Uhlmann, etc., je ne sache pas qu'on ait rencontré le signe

de la Croix bien déterminé. Parmi les très-nombreuses figures données par M. Keller dans ses excellents Rap-

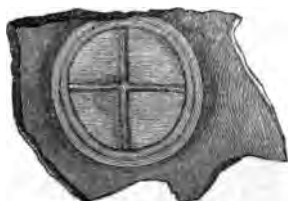


Fig. 107.

Autre poterie du lac du Bourget.



Fig. 108.

Pommeau de poignard de Savoie.

ports¹, si précis, si complets, il n'en est que trois ou quatre, représentant un couvercle en terre d'Estavayer, ou des rondelles en bronze de Méringen, sur lesquelles on voit des espèces de Croix plus ou moins contestables. Cela prouve que la présence de Croix nombreuses sur un même point dénote bien certainement une intention formelle dans la représentation de ce signe. Il paraît que pendant l'époque lacustre le culte de la Croix, si répandu ailleurs, n'avait pas pénétré en Suisse. Pourtant on en trouve des traces certaines dans ce pays, à la première époque du fer.

Mais le culte de la Croix, avant le christianisme, n'est pas resté cantonné dans la Savoie et les environs de Lyon ; il suffit de jeter un coup d'œil sur la numismatique gauloise pour voir qu'il existait dans presque

1. FERDINAND KELLER : *Pfahlbauten*, six rapports in-4°, contenant 53 planches.

toute la Gaule. En effet, les premières monnaies gauloises paraissent avoir été les rouelles, figure 111, qui



Fig. 109.

Fragment de vase de Villanova.



Fig. 110.

Vase d'Angleterre.

sont tout simplement la Croix enfermée dans un cercle, comme les Croix de certains vases de Villanova et d'Angleterre, figures 109 et 110 ; comme la Croix qui marque



Fig. 111.

Rouelle gauloise.



Fig. 112.

Pointure d'un vase grec. Dessous de vase de Golasecca.



Fig. 113.

un cheval grec, figure 112 ; comme quelques Croix de Golasecca, figure 113 ; comme certains monogrammes

du Christ, figure 114; enfin comme la Croix d'un grand nombre de monnaies françaises des premiers temps. Les rouelles ou Croix cerclées ont souvent été représentées sur les monnaies ordinaires à effigies. Elles s'y sont

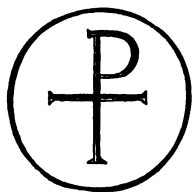


Fig. 114.—Monogramme du Christ.

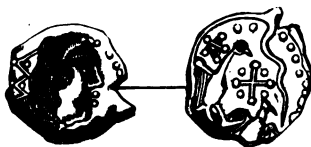


Fig. 115.—Monnaie gauloise.

peu à peu transformées, d'abord en Croix au milieu d'un cercle perlé, figure 115, puis en Croix tout à fait isolées.

On voit qu'il ne peut plus y avoir de doute sur l'emploi de la Croix comme signe religieux, bien longtemps avant le christianisme. Le culte de la Croix, répandu en Gaule avant la conquête, existait déjà dans l'Émilie à l'époque du bronze, plus de mille ans avant Jésus-Christ.

C'est surtout dans les sépultures de Golasecca où ce culte s'est révélé de la manière la plus complète; et là, chose étrange, on a trouvé un vase portant le monogramme ancien du Christ, figure 117, dessiné peut-être



Fig. 116.—Monogramme du Christ.



Fig. 117.—Dessous d'un vase de Golasecca.

mille ans avant la venue de Jésus-Christ. La présence

isolée de ce monogramme du Christ au milieu de nombreuses Croix est-elle un fait accidentel entièrement fortuit? Des recherches plus complètes peuvent seules permettre de répondre à cette question.

Un autre fait fort curieux, très-intéressant à constater, c'est que ce grand développement du culte de la Croix, avant la venue du Christ, semble toujours coïncider avec l'absence d'idoles et même de toute représentation d'objets vivants. Dès que ces objets se montrent, on dirait que les Croix deviennent plus rares et finissent même par disparaître.

La Croix a donc été, dans la haute antiquité, bien longtemps avant la venue de Jésus-Christ, l'emblème sacré d'une secte religieuse qui repoussait l'idolâtrie!!!...

NOTES

A. — ASSYRIE.

(Page 146.)

Depuis l'impression du chapitre IV, le Président de la Société des Antiquaires de Londres, M. A. W. Franks, m'a signalé deux statues assyriennes portant une Croix sur la poitrine. Ce sont des statues de rois appartenant aux plus anciennes dynasties. La Croix est formée de quatre larges bras égaux, se rétrécissant un peu vers le centre. Elle est semblable à celle des cylindres figurés par M. Huzard. Dans l'une des statues cette Croix est suspendue toute seule sur la poitrine du monarque ; dans l'autre elle est associée à divers emblèmes très-différents.

B. — VASE DU MUSÉE DE BESANÇON.

(Page 149.)

Au Musée d'antiquités de Besançon, l'un des plus riches et des mieux ordonnés de France, se trouve un vase très-re-

marquable. Il a été rapporté d'Italie par M. Paris. C'est un ossuaire en terre noirâtre, de la forme de ceux de Villanova, décrits page 56. Il est composé de deux cônes à sommet tronqué, réunis par la base. Le cône inférieur, renversé, est plus court et plus large. Le cône supérieur, reposant sur le précédent dans sa position normale, est plus étroit et plus long du double. Il se termine par une ouverture assez grande dont les bords se replient amplement en dehors. Au point de jonction, le cône inférieur, plus large, forme une espèce de carène arrondie, presque un bourrelet. Près de cette carène se trouve une anse, une seule.

Le Musée du Vatican, à Rome, dans les salles dites Étrusques, contient plusieurs vases semblables de forme. Pourtant ces vases, comme ceux de Villanova, comme celui de Besançon, appartiennent à une époque et à une civilisation bien antérieure à celle des Étrusques.

Le pourtour de la partie inférieure de l'ossuaire du Musée de Besançon est orné de plusieurs Croix très-nettement gravées. Dans un double cadre carré il y a une Croix formée par l'intersection de deux bandes hachurées. Des doubles chevrons, placés dans les entre-deux, complètent la Croix en lui donnant de l'ampleur. C'est un dessin tout à fait analogue à celui représenté sur le vase de Marino, planche XVII, figure 1, du *Recueil d'antiquités suisses*, de M. de Bonstetten.

Vers le haut de la partie supérieure de l'ossuaire, il y a, avec des espèces de Z (fig. 34, page 64) et de ces petites pyramides formées d'une série de lignes parallèles (fig. 52, p. 121, et 53, p. 122), deux zones contenant des ronds à Croix intérieures, comme ceux de Villanova figurés page 62, et ceux d'Angleterre, page 158.

C. — CHRONOLOGIE GAULOISE.

(Page 152.)

Au delà des données historiques, il est bien difficile, sinon impossible, d'établir une chronologie positive. On est dès lors obligé d'avoir recours à la chronologie relative. Eh bien, l'archéologie nous fournit des bases certaines pour établir cette chronologie.

J'ai déjà prouvé (page 92) que, pour ce qui regarde la plaine du Pô, surtout l'Émilie, on peut établir une série d'époques successives, parfaitement caractérisées par des industries spéciales, se composant en remontant vers le passé de :

L'époque étrusque;

La première époque du fer ;

L'époque du bronze.

Chronologie qui est démontrée stratigraphiquement par les dépôts des terramares.

Au delà il y a encore des divisions à faire pour les temps plus anciens, mais nous n'avons pas eu à nous en occuper dans ce travail.

Pour ce qui regarde le sol français, la Gaule avant la conquête, il y aurait des divisions analogues à établir. Tout ce qui concerne les temps qui ont précédé la période gallo-romaine, malgré de remarquables travaux, est resté jusqu'à présent bien obscur ; pourtant l'archéologie nous fournit sur ces temps de très-précieuses données. D'après ces données, nous pouvons les diviser en grandes époques, très-nettement dessinées et caractérisées par des civilisations, des degrés de développement industriel fort tranchés.

En étudiant avec soin et critique l'archéologie gauloise des temps qui ont précédé l'invasion romaine, on voit disparaître successivement, parmi les objets les plus usuels et les plus caractéristiques :

D'abord les monnaies ;
 Puis les objets en fer ;
 Enfin les objets en bronze,

Le métal se trouve alors entièrement remplacé par la pierre.

De là nous pouvons, pour la Gaule anté-historique, établir quatre divisions nettement caractérisées, qui se sont succédé dans l'ordre suivant :

- 1° L'âge ou époque de la pierre ;
- 2° L'époque du bronze ;
- 3° La première époque du fer ;
- 4° L'époque de la monnaie.

Il est évident qu'entre ces diverses époques il y a eu des temps plus ou moins longs de transition. Ce n'est là qu'un détail, qu'un accident nécessaire, inévitable, qui n'enlève rien à la valeur réelle de la classification. Il importe seulement, le cas échéant, d'en tenir bon compte. Tout le monde accepte, sans conteste, les époques gallo-romaine, mérovingienne, de la renaissance, etc. ; pourtant ces époques ont eu, tout comme les époques anté-historiques, leur période de transition, de passage, de mélange.

AGE DE LA PIERRE.

1° DERNIÈRE ÉPOQUE DE LA PIERRE.

La division de la pierre est plus qu'une époque, c'est une très-longue période, qui peut et doit se subdiviser en époques diverses. Il serait donc bon d'établir, pour la chronologie relative anté-historique, d'abord deux grandes périodes ou âges :

L'âge de la pierre,

Et l'âge du métal.

Chaque âge ou période se partagerait en diverses époques.

En France, l'âge ou période du métal peut se diviser, comme nous l'avons vu, en époque du bronze, première époque du fer et époque des monnaies.

Dans l'âge ou période de la pierre on peut faire des divisions plus nombreuses encore, mais ce n'est pas ici le lieu de nous en occuper. On doit consulter sur ce sujet les savants travaux de M. Édouard Lartet et nombre d'autres publications fort intéressantes résumées dans les *Matériaux pour servir à l'histoire de l'Homme*¹.

Je ferai seulement remarquer que la fin de l'âge de la pierre paraît coïncider, en France, avec l'époque des dolmens. En effet, ces monuments si curieux, si bien caractérisés et si habilement étudiés par M. Alexandre Bertrand, ne contiennent habituellement que des instruments en pierre, généralement d'une parfaite exécution. Parfois pourtant, surtout dans le midi de la France, on rencontre aussi sous les dolmens quelques objets en bronze, mais encore associés à de la pierre taillée. Probablement ce sont les hommes des dolmens qui ont vu le bronze s'introduire dans la Gaule proprement dite, comme ce sont les hommes des habitations lacustres qui ont vu le bronze s'introduire en Helvétie.

AGE DU MÉTAL.

2° ÉPOQUE DU BRONZE.

L'époque du bronze, sans mélange des anciens instruments en pierre, sans que le fer ait encore apparu, peut s'étudier, en France, dans les habitations lacustres de la Savoie et Haute-Savoie : lac du Bourget, lac d'Annecy et rive française du lac de Genève. On la retrouve très-nettement circonscrite dans diverses stations suisses, surtout des lacs de Genève et de Neuchâtel. Ce sont même ces dernières stations qui nous ont

1. *Matériaux pour servir à l'histoire de l'Homme*, publication mensuelle, de 34 à 64 pages in-8°, avec figures dans le texte. Paris, rue de Vaugirard, 35; 10 francs par an pour la France, 12 fr. pour l'étranger. Commencée en septembre 1864. Il y a déjà un beau volume, et la seconde année est en voie de publication.

fourni le plus de renseignements sur cette intéressante époque.

Les objets qui la caractérisent sont, en première ligne, les haches en bronze de formes très-variées, mais toujours à emmanchure dans le sens de la longueur.

Viennent ensuite les serpes en bronze lisses d'un côté, plus ou moins ornées de côtes en relief de l'autre.

L'industrie de cette époque a laissé d'assez abondants spécimens disséminés sur tous les points de la France. En grand nombre ils sont allés se perdre dans le creuset des fondeurs. Les collections pourtant en contiennent encore beaucoup; malheureusement, en général, on n'a pas recueilli de renseignements suffisamment précis sur les particularités de leur gisement.

Quelques trouvailles pourtant offrent le plus vif intérêt; ce sont celles où un grand nombre d'objets ont été rencontrés groupés ensemble. Ces objets se datent ainsi les uns les autres.

Parmi ces trouvailles on peut citer celles de Notre-Dame-d'Or (Vienne), en grande partie au Musée de Poitiers; — de Plainseau (Somme), au Musée d'Amiens; — de Pont-Point (Oise), au Musée de Cluny, à Paris; — de Meytet (Haute-Savoie), au Musée d'Annecy; — de Rieux-Mérinville (Aude), au Musée de Narbonne, etc.

Grâce à ces trouvailles on reconnaît d'une manière certaine les formes de pointe et base de lances, d'épées, de couteaux, de rasoirs, de gouges, de marteaux, de ciseaux, d'hameçons, d'éperons même, de bracelets, épingles, anneaux et pendeloques ou ornements divers qui étaient en usage contemporanément avec les serpes et les haches en bronze.

3° PREMIÈRE ÉPOQUE DU FER.

Cette époque se montre, avec tous ses caractères les plus essentiels, les plus distinctifs, dans les tumulus qui couvrent par milliers certains plateaux de la Bourgogne et de la Franche-

Comté. Le Musée de Besançon, grâce aux soins de MM. Vuilleret, Delacroix, Castan, Bial, et aux fouilles qu'ils ont fait exécuter, contient de magnifiques séries d'objets de cette époque.

Avec le fer on voit apparaître les fibules, qui deviennent très-nombreuses. C'est aussi avec le fer que se montrent les bracelets, les jambières, les boucles d'oreilles, les torques formés d'une feuille de bronze enroulée; les garnitures de ceinturon et les brassards formés aussi de feuilles minces de bronze : le tout orné de sujets divers au repoussé.

4° ÉPOQUE DES MONNAIES.

L'introduction des monnaies en Gaule a été accompagnée de profondes modifications dans les habitudes et, par suite, dans la forme et l'aspect des objets usuels. Pour ne parler que des armes, les types anciens ont fait place à des types tout nouveaux qui ont été trouvés en grand nombre dans les fouilles d'Alise, en France, de la Tiefenau et de la Tène, en Suisse. Ce sont des fers de lance de formes très-variées, parfois toutes particulières, et surtout de longues épées en fer, à deux tranchants, avec fourreau également en fer. Cette épée est, à ce qu'il paraît, celle que les Gaulois portaient déjà du temps de Camille, 450 ans avant Jésus-Christ.

RÉSUMÉ.

La chronologie relative anté-historique de la Gaule peut se diviser en deux âges.

I. *Age de la pierre* se subdivisant en longues époques et se terminant aux dolmens, qui même sont, en partie, des temps de transition entre la pierre et le métal.

II. *Age du métal* subdivisé en :

1° *Époque du bronze*, avec habitations lacustres; caractérisée par les haches et les faucilles en bronze;

2° *Première époque du fer*, avec des milliers de tumulus; caractérisée par l'introduction des fibules et l'usage des feuilles

de bronze, plus ou moins ornées au repoussé et parfois roulées pour former des objets de parure;

3^e *Époque des monnaies*, caractérisée par ses armes en fer, surtout par ses épées spéciales, à fourreau de même métal. Monnaies et épées remontent à plus de 400 ans avant Jésus-Christ, ce qui rejette les autres époques bien loin dans l'antiquité!...

D. — ÉPINGLES AVEC CROIX.

(Page 160.)

A Dijon, dans la belle collection de M. Baudot, j'ai vu deux épingles en bronze ayant pour sommet une Croix dans un large cercle. Elles proviennent également des environs de Mayence. Là aussi ce ne sont pas des représentations de roues, car une de ces têtes d'épingles se compose de deux cercles concentriques; le cercle intérieur contient une Croix simple, à quatre bras se prolongeant jusqu'au cercle extérieur; mais entre les deux cercles chaque entre-deux des bras est orné d'un rayon, soit une Croix cantonnée de quatre demi-rayons. Jamais il ne s'est fait de roues aussi compliquées.

FIN.

TABLE

PRÉFACE		4
CHAPITRE I. Terramares de l'Émilie		3
— II. Cimetière de Villanova		50
— III. Tombes de Golasecca		98
— IV. Observations diverses		128
1° Plateau de Somma		128
2° Vadena, Tyrol		138
3° Assyrie, Grèce et Étrurie		145
4° France		149
5° Suisse, Angleterre, Allemagne et Scan- dinavie		157
— V. Résumé et conclusions		162
NOTES A. Assyrie		175
— B. Vase du Musée de Besançon		175
— C. Chronologie gauloise		177
— D. Épingles avec Croix		182





